



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2019-044

PUBLIÉ LE 3 MAI 2019

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble

84-2019-04-25-007 - arrêté de composition de jury VAE DEETS 15 mai 2019 (2 pages) Page 4

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

84-2019-04-30-004 - 2019-22-0031 Portant modification de la composition de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes (13 pages) Page 6

84-2019-04-30-005 - 2019-22-0032 -Portant modification de la composition de la commission permanente et des commissions spécialisées de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes (14 pages) Page 19

84-2019-04-30-002 - 2019-22-0040 Portant modification de la composition du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône (5 pages) Page 33

84-2019-04-30-003 - 2019-22-0041 Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône (5 pages) Page 38

84-2018-12-31-002 - arrêté n°2018-13-0005.pdf (8 pages) Page 43

84-2018-12-31-003 - arrêté N°2018-13-0006.pdf (7 pages) Page 51

84-2018-12-31-004 - arrêté n°2018-13-0007.pdf (6 pages) Page 58

84-2018-12-31-005 - arrêté n°2018-13-0008.pdf (6 pages) Page 64

84-2018-12-31-006 - arrêté n°2018-13-0009.pdf (5 pages) Page 70

84-2019-05-02-007 - Arrêté n°2019-17-0252 portant autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation non spécialisés selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel, et d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance selon la modalité adulte en hospitalisation à temps complet et en hospitalisation à temps partiel pour les Hôpitaux Drôme Nord sur le site de Romans-sur-Isère (2 pages) Page 75

84-2019-05-02-006 - Arrêté n°2019-17-0266 portant autorisation à l'association Fédération des APAJH de l'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat (4 pages) Page 77

84-2019-04-30-006 - Arrêté n°2019-17-0267 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Hôpitaux du Léman de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) (3 pages) Page 81

84-2019-05-02-008 - Arrêté n°2019-17-0269 Portant confirmation, suite à cession, au profit de la SAS CLINEA, des autorisations d'activité de soins de suite et de réadaptation détenues par la SA SANCELLEMOZ sur le site de la Clinique Pierre de Soleil située à Vetraz-Monthoux (2 pages) Page 84

84-2019-04-29-004 - Arrêté n°2019-17-0317 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MORESTEL (Isère) (3 pages) Page 86

84-2019-04-30-007 - Arrêté n°2019-17-0322 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère (Drôme) (3 pages) Page 89

**84_DRAAF_Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
d'Auvergne-Rhône-Alpes**

84-2019-05-02-004 - Arrt_liste_38_AP_2019_04_112.odt (4 pages)

Page 92

84-2019-05-02-003 - Arrt_liste_69_AP_2019_04_111.odt (6 pages)

Page 96

84-2019-05-02-002 - Arrt_liste_74_AP_2019_04_113.odt (2 pages)

Page 102

84_DRAC_Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes

84-2019-04-26-008 - Arrêté n° 19-123 du 26 avril 2019 portant modification de la
composition de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (8 pages)

Page 104

La rectrice de l'Académie de Grenoble, chancelière des universités,

- Vu la loi 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale;
- Vu le décret n°93-489 du 26 mars 1993 relatif à la validation des acquis professionnels pour la délivrance de diplômes technologiques et professionnels;
- Vu le décret n°2002-615 du 26 avril 2002 pris pour l'application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L.335- et L.335-6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle;
- Vu l'arrêté du 18 mai 2009 relatif au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé;
- Vu la circulaire n°2003.127 du 1er août 2003 relative à l'organisation de la validation des acquis de l'expérience.

ARRETE DEC/DIR/VAE - XIII-19-137

ARTICLE 1: Le jury de validation des acquis de l'expérience - spécialité DIPLOME EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE est composé comme suit pour la session 2019 :

BERTHET Pierre	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
LAGANA THIERRY	PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE IEN BOURGOIN-JALLIEU-ASH-NORD - BOURGOIN JALLIEU CEDEX	VICE PRESIDENT DE JURY
MAILLARD CHRISTOPHE	INSPECTEUR D'ACADEMIE RECTORAT ACADEMIE DE LYON - LYON CEDEX 07	PRESIDENT DE JURY
QUARD Jean-Paul	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ZUMARAN CELINE	PROFESSIONNEL . MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au SERV RECT CENTRE EXAMEN AV DE VIGNATE à GIERES le mercredi 15 mai 2019 à 08:30.

ARTICLE 3: La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 25 avril 2019

Fabienne BLAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté n°2019-22-0031

Portant modification de la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4, L.1114-1 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

Vu le code de l'environnement et notamment son article L.141-1 ;

Vu les désignations ou propositions transmises par les autorités, institutions et organismes qui en sont chargés;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté 2019-22-0021 du 21 mars 2019 portant modification de la composition des membres de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes est abrogé.

Article 2 : La Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes est composée de 108 membres ayant voix délibérative répartis en huit collèges.

Article 3 : Sont nommés membres de cette Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie au titre de chacun des collèges.

Article 4 : Participent, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et de ses différentes formations :

- Le Préfet de région,
- Mme Sandrine STOJANOVIC 3^{ème} Vice-Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
- Les Chefs de services de l'Etat en région,
- Le Président de la caisse de base du Régime Social des Indépendants,
- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
- A désigner, au titre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
- M. Albert COMPTOUR, au titre des organismes locaux d'assurance maladie relevant de la Mutualité sociale agricole.

Article 5 : La durée du mandat de ses membres est de quatre ans à compter du 1 juillet 2016.

Article 6 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Fait à Lyon le, 30 avril 2019

Par délégalion,
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

Collège 1 / Représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence

a) Conseillers Régionaux :

- **Mme Nora BERRA, Conseillère Régionale, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **Mme Catherine LAFORET, Conseillère Régionale, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

b) Conseillers départementaux :

- **Mme Muriel LUGA-GIRAUD, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ain en charge des Affaires Sociales, titulaire**
- Mme Valérie GUYON, Conseillère Départementale de l'Ain et Présidente de la Commission des Affaires Sociales, suppléante 1
- M. Jean-Pierre GAITET, Conseiller Départemental de l'Ain, suppléant 2
- **Mme Nicole TABUTIN, 4^{ème} Vice-Présidente déléguée du Conseil Départemental de l'Allier chargée des solidarités, des personnes âgées, des personnes handicapées et de la petite enfance, titulaire**
- Mme Evelyne VOITELLIER, Conseillère Départementale de l'Allier déléguée au handicap et à l'accessibilité, suppléante 1
- Mme Annie CORNE, 8^{ème} Vice-Présidente déléguée du Conseil Départemental de l'Allier chargée de l'insertion et de la prévention spécialisée, suppléante 2
- **Mme Martine FINIELS, Vice-Présidente en charge de la solidarité au Conseil Départemental de l'Ardèche, titulaire**
- M. Denis DUCHAMP, 7^{ème} Vice-Président en charge de l'action sociale, de l'insertion, de l'enfance et de la famille au Conseil Départemental de l'Ardèche, suppléant 1
- M. Robert COTTA, Conseiller départemental délégué au logement et à la politique de la ville au Conseil Départemental de l'Ardèche, suppléant 2
- **Mme Sylvie LACHAIZE, 2^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental du Cantal en charge de la Solidarité sociale et des Affaires régionales, titulaire**
- Mme Valérie CABECAS, 6^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental du Cantal en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Culture, suppléante 1
- Mme Aline HUGONNET, 8^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental du Cantal en charge de l'Action sociale et de l'Insertion, suppléante 2
- **Mme Annie GUIBERT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Drôme en charge du Social, titulaire**
- Mme Elodie BOUSQUET, Directrice de la MDPH de la Drôme, suppléante 1
- Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, Vice-présidente du conseil départemental de la Drôme en charge de l'environnement et de la santé, suppléante 2
- **Mme Laura BONNEFOY, Conseillère Départementale de l'Isère, titulaire**
- Mme Magali GUILLOT, Conseillère Départementale de l'Isère, suppléante 1
- Mme Agnès MENUUEL, Conseillère Départementale de l'Isère, suppléante 2
- **M. Georges ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire, titulaire**
- Mme Annick BRUNEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Loire en charge de l'Autonomie, suppléante 1
- Mme Clothilde ROBIN, Conseillère Départementale de la Loire, suppléante 2

- **M. Yves BRAYE, Conseiller Départemental de la Haute-Loire, titulaire**
- M. Michel DECOLIN, Conseiller Départemental de la Haute-Loire, suppléant 1
- Mme Florence TEYSSIER, Conseillère Départementale de la Haute-Loire et Présidente de la commission Solidarités sociales et ressources, suppléante 2
- **M. Alexandre POURCHON, Vice-président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, titulaire**
- Mme Elisabeth CROZET, Vice-présidente du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, suppléante 1
- M. Patrick RAYNAUD, Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme, suppléant 2
- **M. Thomas RAVIER, Vice-Président du Conseil Départemental du Rhône délégué au handicap et aux aînés, titulaire**
- Mme Annick GUINOT, Conseillère Départementale du Rhône déléguée à l'insertion, suppléante 1
- A désigner, Conseil Départemental du Rhône, suppléant 2
- **Mme Rozenn HARS, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Savoie déléguée à l'autonomie et à la santé, titulaire**
- A désigner, Conseil Départemental de la Savoie, suppléant 1
- A désigner, Conseil Départemental de la Savoie, suppléant 2
- **Mme Josiane LEI, Conseillère départementale de la Haute-Savoie, titulaire**
- M. Bernard RACH, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, suppléant 1
- Mme Nelly PESENTI, Directrice de la Gérontologie et du handicap, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, suppléante 2
- **M. Thierry PHILIP, Vice-Président de la Métropole de Lyon et représentant du Président de la Métropole de Lyon, titulaire**
- Mme Claire LE FRANC, Conseillère de la Métropole de Lyon, suppléante 1
- M. Jean-Paul COLIN, Vice-Président de la Métropole de Lyon, suppléant 2

c) Représentants des groupements de communes:

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

d) Représentants des communes

- **Mme Marie-Luce PERDRIX, Vice-Présidente du grand Annecy Agglomération (ADCF), titulaire**
- Mme Françoise TARPIN, conseillère communautaire du Grand Annecy Agglomération (ADCF), suppléante 1
- A désigner, suppléant 2
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

Collège 2 / Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées au titre l'article L 1114-1 du code de la santé publique

- **A désigner, titulaire**
- Mme Danièle BOCCARD, Vice-Présidente UDAF 74, suppléante 1
- Mme Christiane GACHET, Déléguée du Comité du Rhône France Parkinson et Responsable Région Rhône-Alpes-Auvergne, suppléante 2
- **Mme Danièle LANGLOYS, Autisme de France, titulaire**
- Mme Aleth HENRY, Vice-Présidente de la Délégation UNAFAM 69, suppléante 1
- M. François BLANCHARDON, CISS Auvergne-Rhône-Alpes, suppléant 2
- **Mme Monique GUILHAUDIS, Référente santé à l'UFC Que Choisir Rhône-Alpes, titulaire**
- M. Louis INFANTES, Vice-Président de l'UFC Que Choisir Clermont-Ferrand, suppléant 1
- Mme Marie-Josée INCABY, Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) Puy-de-Dôme, suppléante 2
- **Mme Agnès DANIEL, Présidente d'AIDES Auvergne, titulaire**
- M. Yves RIMET, Président de France Alzheimer, suppléant 1
- M. Edouard EFOE, Président de la FNAIR, suppléant 2
- **M. Jean-Marie MORCANT, URAF AURA, titulaire**
- M. Alain GRANDIN DE L'EPREVIER, URAF AURA, suppléant 1
- M. Marc DAMON, URAF AURA, suppléant 2
- **M. Olivier GROZEL, Directeur Service Régional Auvergne AFM Téléthon, titulaire**
- M. Eric BAUDET, Directeur Service Régional Rhône-Alpes AFM Téléthon, suppléant 1
- Mme Colette PEYRARD, JALMALV, suppléante 2
- **M. Alain ACHARD, Président de l'AFD Diabète Rhône-Alpes, titulaire**
- M. Patrick AUFRERE, Auvergne Diabète, suppléant 1
- Mme LEONCE, AFD 63 (Association Française des diabétiques) suppléante 2
- **Mme Jeanine LESAGE, Ligue Contre le Cancer, Comité Départemental du Rhône, titulaire**
- Mme Marie-Alice BARRAUX, Vice-Présidente du Comité de l'Allier de la Ligue Contre le Cancer, suppléante 1
- Mme Jeany GALLIOT, Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, suppléante 2
- **M. Serge PELEGRIN, Président AVIAM, titulaire**
- Mme Christine PERRET, Déléguée Puy-de-Dôme AVIAM, suppléante 1
- M. Marc RESCHE, Président AFDOC 38 et AFDOC Nationale, suppléant 2

b) Représentants des associations de retraités et personnes âgées

- **M. Raymond RINALDI, CDCA Drôme, génération seniors, titulaire**
- Mme Michèle PILON, UDAF, suppléante 1
- Mme Marie-France ROUX-BALANDRAS, Union départementale de la Confédération Syndicale des Familles, suppléante 2
- **M. André GILBERT (CFE-CGC) 73, titulaire**
- M. Yvon LONG, Union territoriale des retraités CFDT de Savoie, suppléant 1
- Mme Colette VIOLENT, MSA 73, suppléante 2
- **A désigner, CDCA PA-Isère, titulaire**
- M. Jean-Louis MOURETTE, CFTC Retraités, suppléant 1
- M. Ercole INFUSO, suppléant 2
- **Mme Virginia ROUGIER, Confédération Nationale des Retraités, titulaire**
- M. Raymond ZANTE, Union départementale des retraités Force Ouvrière, suppléant 1
- A désigner (CDCA Loire), suppléant 2
- **M Jean-Pierre GAILLIAERDE, Confédération Nationale des Retraités, titulaire**
- M. Christophe ODOUX, CFE-CGC, suppléant 1
- Mme Anne-Marie RIOU, CFDT, suppléante 2

c) Associations de personnes handicapées

- **Mme Elisabeth CHAMBERT, ADAPEI de l'Ardèche, titulaire**
- M. Pierre PLASSE, l'association des paralysés de France, délégation de Savoie, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **M. Jacky PIOPPI, représentant du conseil en région de l'Association des paralysés de France, titulaire**
- M. Jean PENNANEAC'H, Trisomie 21 Loire, suppléant 1
- M. Jean-Pascal BEAUCHER, membre de l'URAPEI et Président de l'ADAPEI de l'Ain, suppléant 2
- **M. Christian BRUN, APAJH de la Drôme, titulaire**
- Mme Marie-Catherine TIME, Représentante du Conseil APF de la Drôme, suppléante 1
- M. Bernard ALLIGIER, ADAPEI, suppléant 2
- **M. Patrick DEQUAIRE, FNATH, titulaire**
- M. Christian PEYCELON, Président de l'Association la sauvegarde de l'enfant à l'adulte, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **Mme Christine MEIGNIEN, Présidente de l'association Allier Sésame Autisme, titulaire**
- M. Emmanuel MAUGENEST, Vice-Président de l'association l'Envol et Président de Totum 03, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

Collège 3 / Représentants des conseils territoriaux de santé

- **M. Jean-Pierre ENRIONE-THORRAND, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Isère, titulaire**
- M. Guy-Pierre MARTIN, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Savoie, suppléant 1
- Mme Catherine THONY, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Savoie, suppléante 2
- **Dr Vincent REBEILLE-BORGELLA, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône, titulaire**
- M. Jean-René MARCHALOT, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Ain, suppléant 1
- Mme Josiane VERMOREL, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône, suppléante 2
- **M. Jean CHAPPELLET, Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme, titulaire**
- Mme Caroline GUIGUET, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Loire suppléante 1
- Dr Alain CARILLION, Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme, suppléant 2
- **M. Jean-Pierre BASTARD, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme titulaire**
- M. Jean PRORIOL, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Loire, suppléant 1
- Mme Isabelle COPET, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Puy-de-Dôme, suppléante 2
- **M. Christophe TEYSSANDIER, Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Allier, titulaire**
- M. Lucien LALO, Conseil territorial de santé du Cantal, suppléant 1
- Dr Isabelle DOMENECH-BONET, Conseil territorial de santé de l'Allier, suppléante 2

Collège 4 / Partenaires sociaux

a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives:

- **Mme Christelle SERILLON, CFDT, titulaire**
- A désigner, CFDT, suppléant 1
- M. Régis PLACE, CFDT, suppléant 2
- **Mme Maryse RENON, CFE-CGC, titulaire**
- Mme Danielle POUSSIERE, CFE-CGC, suppléante 1
- M. Axel DEBUS, CFE-CGC, suppléant 2
- **M. Jean-Michel DORGERE, CFTC, titulaire**
- Mme Laurence VINOY, CFTC, suppléante 1
- M. Toufik DECHIRI, CFTC, suppléant 2
- **Mme Mireille CARROT, CGT, titulaire**
- M. Jacques COCHEUX, CGT, suppléant 1
- Mme Murielle PEREYRON, CGT, suppléante 2
- **M. Gérard MORLET, CGT-FO, titulaire**
- M. Patrick DIDIER, CGT-FO, suppléant 1
- M. Jean-Pierre GILQUIN, CGT-FO, suppléant 2

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

- **M Jean-Loup DUROUSSET, CG-PME, titulaire**
- Mme Florence BLAY, CG-PME, suppléante 1
- A désigner, CG-PME, suppléant 2
- **M. Pierre DE VILLETTE, MEDEF, titulaire**
- M. Bernard ROMBEAUX, MEDEF, suppléant 1
- M. Olivier DREVON, MEDEF, suppléant 2
- **M. Philippe MARTINEZ, UPA, titulaire**
- Mme Santina PLAZAT, UPA, suppléante 1
- A désigner, UPA, suppléant 2

c) Représentants des organisations représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

- **M. Christian GUICHARDON, UNAPL titulaire**
- Mme Jacqueline GODARD, UNAPL, suppléante 1
- M. Yves CHABAUD, UNAPL, suppléant 2

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

- **M. Henry JOUVE, Chambre Régionale de l'Agriculture, titulaire**
- M. Louis-Michel PETIT, Chambre Régionale de l'Agriculture, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

Collège 5 / Acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- **A désigner, Fédération des Acteurs de la Solidarité Rhône-Alpes, titulaire**
- Mme Anick KARSENTY, Médecins du Monde, suppléante 1
- M. Patrick CHOLME, Croix Rouge Française, suppléant 2

- **Mme Nicaise JOSEPH, Présidente de l'UDCCAS du Puy-de-Dôme, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2

b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

- **Mme Sarah DOGNIN dit CRUISSAT, Présidente de la CARSAT Rhône-Alpes, titulaire**
- Mme Sylvie SALAVERT, Directrice de l'action sociale de la CARSAT Rhône-Alpes, suppléante 1
- Mme Karine ENGEL, 1^{ère} vice-présidente de la CARSAT Rhône-Alpes, suppléante 2
- **M. Jean-Pierre MAZEL, Président de la CARSAT Auvergne, titulaire**
- Madame Marie-Noëlle GABEN, Administrateur de la CARSAT Auvergne, suppléant 1
- M. Roland THONNAT, administrateur de la CARSAT Auvergne, suppléant 2

c) Représentants des Caisses d'Allocations Familiales

- **Mme Edith GALLAND, Présidente de la CAF du Rhône, titulaire**
- Mme Morgane GAILLETON, Administratrice de la CAF du Rhône, suppléante 1
- Mme Anne CHATELAIN, Administratrice de la CAF du Rhône, suppléante 2

d) Représentants de la Mutualité française

- **M. Jean-Pierre FLEURY, Mutualité française Rhône-Alpes, titulaire**
- M. Bruno DELATTRE, Mutualité française, suppléant 1
- Mme Marie-Claude MINOT, 2^{ème} Vice-présidente, Mutualité française Auvergne, suppléante 2

Collège 6 / Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire

- **M. Benoit DELAUNAY, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, titulaire**
- Dr Fleur ROUYEYROL, Médecin conseiller technique de la Rectrice de Clermont-Ferrand, suppléante 1
- A désigner, suppléant 2
- **Mme Fabienne BLAISE, Rectrice de l'Académie de Grenoble et Chancelière des Universités, titulaire**
- Mme Christine LEQUETTE, Médecin et Conseillère technique, suppléante 1
- A désigner, suppléant 2

b) Représentants des services de santé au travail

- **Mme Myriam MICHEL, Directrice de l'AIST 43, titulaire,**
- M. Jean-Robert STEINMANN, Directeur de l'AST Grand Lyon, suppléant 1
- M. Jean-Sébastien BARBOTIN, IPRP Responsable du Pôle pluridisciplinaire, suppléant 2
- **Dr Christine DOUSSON, Médecin du travail à Solvay, titulaire**
- Dr Fabienne PENEZ-CLOUET, Médecin du travail à l'ACISMT 15, suppléante 1
- Dr Denis FONTAINE, Médecin du travail collaborateur à la Santé au travail du Haut Vivarais, suppléant 2

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

- **Mme Véronique RONZIERE, Docteur et Directrice de la Protection Maternelle et Infantile de la Métropole de Lyon, titulaire**
- Mme Muriel PASSI-PÊTRE, Docteur et Directrice de la Santé et du Développement social de la Métropole de Lyon, suppléant 1
- Mme Sophie CHADEYRAS, Médecin au Département du Puy-de-Dôme, suppléant 2

- **Dr Marie-Sophie BARTHET-DERRIEN, Docteur et Cheffe du service épidémiologie et promotion de la santé de la Métropole de Lyon, titulaire**
- Dr Claire BLOY, Docteur et Cheffe du service de la santé des futurs parents et des jeunes enfants de la Métropole de Lyon, suppléante 1
- Mme Josiane ANDRE, Infirmière puéricultrice au Département du Puy-de-Dôme, suppléante 2
- d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé
 - **Mme Françoise FACY, Présidente du Comité Régional de l'ANPAA Rhône-Alpes, titulaire**
 - Mme Claude DUCOS-MIERAL, Vice-Présidente de l'IREPS Rhône-Alpes, suppléante 1
 - M. Laurent MOULIN, Mutualité Française, suppléant 2
 - **A désigner, titulaire**
 - Professeur Laurent GERBAUD, ANPAA 63 et IREPS, suppléant 1
 - M. Hubert RENAUD, Président de l'UDCCAS de l'Allier, suppléant 2
- e) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche
 - **Professeur Patrice DETEIX, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, titulaire**
 - Mr Claude VOLKMAR, Directeur général, CREA Auvergne–Rhône-Alpes, suppléant 1
 - A désigner, suppléant 2
- f) Représentants des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement
 - **M. Claude CHAMPREDON, Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE), titulaire**
 - Mme Jacqueline COLLARD, Présidente de l'association Santé-Environnement Rhône-Alpes, (SERA), suppléante 1
 - A désigner, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), suppléante 2

Collège 7 / Offreurs des services de santé

- a) Représentants des établissements publics de santé
 - **A désigner, HCL, titulaire**
 - M. Patrick DENIEL, Secrétaire Général des HCL, suppléant 1
 - M. Jean-Marie BOLLIET, Directeur du CH du Puy, suppléant 2
 - **M. Serge MALACCHINA, Délégué régional de la FHF Rhône-Alpes, titulaire**
 - A désigner, suppléant 1
 - M. André SALAGNAC, Directeur Général Adjoint du CHU de Clermont-Ferrand, suppléant 2
 - **Dr Mireille BLANC-VOUTIER, Présidente de la CME du CH de Bourgoin-Jallieu, titulaire**
 - Professeur Henri LAURICHESSE, Président de la CME du CHU de Clermont-Ferrand, suppléant 1
 - Dr Eric ALAMARTINE, Président de la CME du CHU de Saint Etienne, suppléant 2
 - **Dr Didier STORME, Président de la CME du CH de Vichy, titulaire**
 - Dr Christophe HOAREAU, Président de la CME du CH de Bourg-Saint-Maurice, suppléant 1
 - Dr Rémi VIAL, Président de la CME du CH de Beaujeu, suppléant 2
 - **Dr Blandine PERRIN, Président de la CME du CH le Vinatier, titulaire**
 - Dr Laurent LABRUNE, Président de la CME du CHS de la Savoie, suppléant 1
 - A désigner, FHF, suppléant 2

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif

- **M. Cédric PLOTON, Directeur de la clinique du Parc 42, FHP, titulaire**
- M. Alexandre COSTE, Directeur de la clinique de la clinique de la sauvegarde, FHP, suppléant 1
- M. Pascal MESSIN, directeur régional Groupe Korian, FHP, suppléant 2
- **Dr Sylvie FILLEY BERNARD, Présidente de la Conférence Régionale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée d'Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire**
- Dr Pascal BREGERE, Vice-Président de la Conférence Régionale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée d'Auvergne-Rhône-Alpes, suppléant 1
- Dr Magalie LETONTURIER, Vice-Présidente de la Conférence Régionale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée d'Auvergne-Rhône-Alpes, suppléante 2

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

- **Mme Sidonie BOURGEOIS, Déléguée régionale de la FEHAP, titulaire**
- M. Bernard BAYLE, Délégué régional adjoint de la FEHAP, suppléant 1
- M. Alain SCHNEIDER, directeur du Centre Orcet-Mangini ORSAC, FEHAP, suppléant 2
- **Dr Olivier RASPADO, représentant FEHAP, titulaire**
- Dr Yves MATAIX, Président de la CME du Centre SSR Mutualiste Les Ormes, suppléant 1
- Dr Pascal VAURY, Président de CME du Centre Hospitalier Sainte-Marie, suppléant 2

d) Représentants des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

- **A désigner, FNEHAD et Directeur Soins et Santé, titulaire**
- Mme Evelyne VAUGIEN, Administratrice AGESEA, suppléante 1
- Dr Florence TARPIN-LYONNET, Médecin au Service HAD du CH de Crest, suppléante 2

e) Représentants des Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- **M. Jean JALLAGUIER, Conseiller technique Personnes handicapées / Personnes âgées à l'URIOPSS Rhône-Alpes, titulaire**
- M. Pierre-Henri MONTOVERT, Délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes ANECAMPS, URIOPSS Rhône-Alpes, suppléant 1
- M. Philippe BESSON, Directeur Général IMPCS 42, URIOPSS Rhône-Alpes, suppléant 2
- **M. Nicolas BORDET, Directeur de la communication et de l'activité associative, Nouvel Acteur, titulaire**
- M. Philippe MORTEL, Directeur Général Adjoint de la Fondation OVE, Nouvel Acteur, suppléant 1
- M. Olivier DUGAND, ADAPEI 26, URAPEI, suppléant 2
- **M. Jérôme COLRAT, Directeur Régionale APF Auvergne-Rhône-Alpes, FEHAP, titulaire**
- M. Denis REDIVO, APAJH de la Drôme, URAPAJH, suppléant 1
- A désigner, suppléant 2
- **M. Francis FEUVRIER, Directeur Général des Pep 01, URPEP, titulaire**
- Mme Séverine POUZADOUX, Directrice Générale des Pep 63, URPEP, suppléante 1
- M. Francis PAILLARD, Directeur Associatif Les Pep 42, URPEP, suppléant 2

f) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

- **Mme Laure MONTAGNON, Directrice de l'Hôpital de Fourvière, titulaire**
- M. Jean-Marie DELFIEUX, Directeur de l'Association Fondation de l'Armée du Salut, EHPAD la Sarrazinière & Villa Janon, FEGAPEI-SYNEAS, suppléant 1
- Mme Viviane LAGARDE, adjointe à la solidarité et vice-présidente du CCAS de Bron, UNCCAS, suppléante 2

- **M. Pierre-Yves GUIAVARCH, Association Accueil et Confort pour Personnes Agées, SYNERPA Auvergne–Rhône-Alpes, titulaire**
 - Mme Sarah IMAAINGFEN, Directrice de l'EHPAD Ma Maison – Petites Sœurs des Pauvres, FNAQPA, suppléante 1
 - M. Thierry HAAS, Délégué régional SYNERPA Auvergne–Rhône-Alpes, suppléant 2
 - **M. Frédéric RAYNAUD, Président de l'URIOPSS Auvergne, titulaire**
 - M. Marc DUPONT, Délégué régional UNA Auvergne–Rhône-Alpes, suppléant 1
 - Mme Françoise JANISSET, Directrice de l'EHPAD Bon Accueil, Vice-Présidente de l'URIOPSS Auvergne, suppléante 2
 - **Mme Ludivine GILLET, Directrice de l'EHPAD de Villette d'Anton (38), FHF, titulaire**
 - Mme Sylvie MOREL, Directrice de l'EHPAD du Côteau (42), FHF, suppléante 1
 - Mme Christine BARET, Directrice de l'ESTHI de St Martin d'Hères (38), FHF, suppléante 2
- g) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales
- **Mme Christelle TARRICONE, Administratrice de la Fédération des acteurs de la solidarité, titulaire**
 - M. Jean-François DOMAS, Administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité, suppléant 1
 - M. Gilles LOUBIER, Administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité, suppléant 2
- h) Responsables des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé
- **Dr Jean-Marie GAGNEUR, Membre du Conseil d'Administration de FemasAURA, titulaire**
 - M. François MAYER, GRCS Auvergne–Rhône-Alpes, suppléant 1
 - M. Mourad BELAID, GRCS Auvergne–Rhône-Alpes, suppléant 2
- i) Responsables des réseaux de santé
- **Dr Gérard MICK, Président de l'URS RA et de l'UNR Santé, titulaire**
 - A désigner, Réseau de santé (26), suppléant 1
 - M. Marc WEISSMANN, Coordinateur Référent de l'Accompagnement Psychologique Individuel et Collectif Rhône-Alpes, suppléant 2
- j) Représentants des associations de permanence des soins
- **Dr François ROCHE, Fédération Rhône-Alpes des Maisons Médicales de Garde (FEDERAMAG), titulaire**
 - Dr Frédérique GRAIN, APMMGLL, suppléante 1
 - Dr Jean-Jacques DUVAL, Président de FEDERAMAG, suppléant 2
- k) Service d'aide médicale urgente ou structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation
- **Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD, Chef du Service des Urgences Médicales et Psychiatriques Adultes au CHU de Lyon, titulaire**
 - Professeur Jeannot SCHMIDT, Pôle Samu-Smur-Urgences au CHU de Clermont-Ferrand, suppléant 1
 - A désigner, suppléant 2
- l) Représentants des transporteurs sanitaires
- **M. Frédéric FRAMONT, Transporteur sanitaire et Président de l'Association Départementale de l'Allier de Réponse à l'Urgence, titulaire**
 - M. Mikaël BOUQUIGNAUD, Responsable Agence Harmonie Ambulance à Clermont Ferrand, suppléant 1
 - A désigner, suppléant 2

m) Représentants des services départementaux d'incendie et de secours

- **Colonel Bertrand KAISER, Directeur départemental adjoint du Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours du Rhône, titulaire**
- Colonel Didier AMADEI, Directeur Départemental du SDIS de la Drôme, suppléant 1
- Colonel Jean-Philippe RIVIERE, Directeur Départemental du SDIS du Puy-de-Dôme, suppléant 2

n) Représentants des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

- **Dr Jean-Marie LELEU, Praticien en chirurgie orthopédique et traumatologique au Centre hospitalier de Vienne, CPH, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- Dr Denis CAILLAUD, Responsable du Service Pneumologie du CHU de Clermont-Ferrand, CMH, suppléant 2

o) Membres des URPS

- **M. Lucien BARAZA, URPS Infirmiers, titulaire**
- M. Jérôme SOUCHELEAU, URPS Biologistes, suppléant 1
- M. Philippe LOCHU, URPS Biologistes, suppléant 2
- **M. Eric LENFANT, URPS Dentistes, titulaire**
- Mme Brigitte LESPINASSE-GODDARD, URPS Orthophonistes, suppléante 1
- Mme Prisca PIGNARD-CHARMETANT, URPS Orthoptistes, suppléante 2
- **M. Bruno DUGAST, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire**
- Mme Louise RUIZ, URPS Infirmiers, suppléante 1
- M. Etienne FOURQUET, URPS Médecins, suppléant 2
- **M. Olivier ROZAIRE, URPS Pharmaciens, titulaire**
- M. Yves TURLIN, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, suppléant 1
- A désigner, URPS Sages-femmes, suppléant 2
- **Dr Pascal DUREAU, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Jean STAGNARA, URPS Médecins, suppléant 1
- M. Florent MOULIN, URPS Pédicures-Podologues, suppléant 2
- **Dr Alain FRANCOIS, URPS Médecins, titulaire**
- M. Marc BARTHELEMY, URPS Chirurgiens-Dentistes, suppléant 1
- M. Bernard MONTREUIL, URPS Pharmaciens, suppléant 2

p) Représentants de l'ordre des médecins

- **Dr Georges GRANET, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Rhône-Alpes, titulaire**
- Dr Daniel HEILIGENSTEIN, Vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Auvergne-Rhône-Alpes, suppléant 1
- Dr Edmond ROUSSEL, Vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Auvergne-Rhône-Alpes, suppléant 2

q) Représentants des internes en médecine

- **Mme Clémence BOUZONNET, Présidente du SyRel-IMG, titulaire**
- A désigner, suppléant 1
- Mme Anaïs SAHY, Présidente du SARHA, suppléante 2

Collège 8 / Personnalités qualifiées

- Mme Marie-France CALLU, Docteur en Droit, Maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université Lyon 3
- Professeur Michel DOLY, Pharmacien Chef de service au Centre de lutte contre le cancer Jean Perrin, responsable du laboratoire de Biophysique Neurosensorielle des Facultés de Médecine et de Pharmacie

Arrêté n°2019-22-0032

Portant modification de la composition de la commission permanente et des commissions spécialisées de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4, L.1114-1 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

Vu le code de l'environnement et notamment son article L.141-1 ;

Vu les désignations ou propositions transmises par les autorités, institutions et organismes qui en sont chargés;

Vu l'arrêté 2017-5467 portant sur la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté 2019-22-0022 du 21 mars 2019 portant sur la composition de la commission permanente et des compositions spécialisées de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes est abrogé.

Article 2 : La commission permanente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes est composée conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 : Les commissions spécialisées de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes sont composées conformément aux annexes II à V du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le, 30 avril 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

ANNEXE I
COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Président : M. Christian BRUN

Membres :

Mme Martine FINIELS, collègue 1, titulaire

M. Denis DUCHAMP, collègue 1, suppléant 1

M. Robert COTTA, collègue 1, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collègue 1, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

Mme Jeanine LESAGE, collègue 2, titulaire

Mme Marie-Alice BARRAUX, collègue 2, suppléante 1

Mme Jeany GALLIOT, collègue 2, suppléante 2

A désigner, 1 représentant du collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant 1

A désigner, collègue 2, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collègue 3, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 2

Mme Christelle SERILLON, collègue 4, titulaire

A désigner, collègue 4, suppléant 1

M. Régis PLACE, collègue 4, suppléant 2

Mme Maryse RENON, collègue 4, titulaire

Mme Danielle POUSSIERE, collègue 4, suppléante 1

M. Axel DEBUS, collègue 4, suppléant 2

M. Jean-Pierre FLEURY, collègue 5, titulaire

M. Bruno DELATTRE, collègue 5, suppléant 1

Mme Marie-Claude MINIOT, collègue 5, suppléante 2

Mme Fabienne BLAISE, collègue 6, titulaire

Mme Christine LEQUETTE, collègue 6, suppléante 1

A désigner, collègue 6, suppléant 2

Dr Marie-Sophie BARTHET-DERRIEN, collègue 6, titulaire

Dr Claire BLOY, collègue 6, suppléante 1

Mme Josiane ANDRE, collègue 6, suppléante 2

Dr Georges GRANET, collègue 7, titulaire

Dr Daniel HEILIGENSTEIN, collègue 7, suppléant 1

Dr Edmond ROUSSEL, collègue 7, suppléant 2

Dr Pascal DUREAU, collègue 7, titulaire

Dr Jean STAGNARA collègue 7, suppléant 1

M. Florent MOULIN, collègue 7, suppléant 2

Mme Sidonie BOURGEOIS, collège 7, titulaire

M. Bernard BAYLE, collège 7, suppléant 1

M. Alain SCHNEIDER, collège 7, suppléant 2

Dr Jean-Marie LELEU, collège 7, titulaire

A désigner, collège 7, suppléant 1

Dr Denis CAILLAUD, collège 7, suppléant 2

Pr Michel DOLY, collège 8, titulaire

Suppléants du Président(e) de la commission permanente

Mme Marie-Catherine TIME, collège 2, suppléante 1

M. Bernard ALLIGIER, collège 2, suppléant 2

Présidents des commissions spécialisées

Mme Françoise FACY, Présidente de la Commission Spécialisée Prévention

Mme Elisabeth CHAMBERT, Présidente de la Commission Spécialisée Médico-Social

A désigner, Président de la Commission Spécialisée Droits des Usagers

Pr Patrice DETEIX, Président de la Commission spécialisée Organisation des soins

ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
PRÉVENTION

Présidente : **Mme Françoise FACY, collègue 6,**

Vice-président : **M. Bruno DUGAST, collègue 7**

Membres :

A désigner, collègue 1, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

Mme Annie GUIBERT, collègue 1, titulaire

Mme Elodie BOUSQUET, collègue 1, suppléante 1

Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, collègue 1, suppléante 2

Mme Laura BONNEFOY, collègue 1, titulaire

Mme Magali GUILLOT, collègue 1, suppléante 1

Mme Agnès MENUUEL, collègue 1, suppléante 2

A désigner, 1 représentant des groupements des communes, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

A désigner, 1 représentant, des communes, titulaire

A désigner 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

A désigner, collègue 2, titulaire

Mme Danièle BOCCARD, collègue 2, suppléant 1

Mme Christiane GACHET, collègue 2, suppléante 2

Mme Agnès DANIEL, collègue 2, titulaire

M. Yves RIMET, collègue 2, suppléant 1

M. Edouard EFOE, collègue 2, suppléant 2

M. Jean-Marie MORCANT, collègue 2, titulaire

M. Alain GRANDIN DE L'EPREVIER, collègue 2, suppléant 1

M. Marc DAMON, collègue 2, suppléant 2

M. Alain ACHARD, collègue 2, titulaire

M. Patrick AUFRERE, collègue 2, suppléant 1

Mme Marie-Françoise LEONCE, collègue 2, suppléante 2

A désigner, 1 représentant du collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant 1

A désigner, collègue 2, suppléant 2

M. Patrick DEQUAIRE, collègue 2, titulaire

M. Christian PEYCELON, collègue 2, suppléant 1

A désigner, collègue 2, suppléant 2

M. Jean CHAPPELLET, collègue 3, titulaire

Mme Caroline GUIGUET, collègue 3, suppléante 1
Dr Alain CARILLION, collègue 3, suppléant 2

Mme Maryse RENON, collègue 4, titulaire

Mme Danielle POUSSIERE, collègue 4, suppléante 1
M. Axel DEBUS, collègue 4, suppléant 2

M. Jean-Loup DUROUSSET, collègue 4, titulaire

Mme Florence BLAY, collègue 4, suppléante 1
A désigner, collègue 4, suppléant 2

M. Christian GUICHARDON, collègue 4, titulaire

Mme Jacqueline GODARD, collègue 4 suppléante 1
M. Yves CHABAUD, collègue 4, suppléant 2

M. Henry JOUVE, collègue 4, titulaire

M. Louis-Michel PETIT, collègue 4, suppléant 1
A désigner, collègue 4, suppléant 2

Mme Nicaise JOSEPH, collègue 5, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 5, suppléant 1
A désigner, 1 représentant du collègue 5, suppléant 2

Mme Sarah DOGNIN dit CRUISSAT, collègue 5, titulaire

Mme Sylvie SALAVERT, collègue 5, suppléante 1
Mme Karine ENGEL, collègue 5, suppléante 2

Mme Edith GALLAND, collègue 5, titulaire

Mme Morgane GAILLETON, collègue 5, suppléante 1
Mme Anne CHATELAIN, collègue 5, suppléante 2

M. Jean-Pierre FLEURY, collègue 5, titulaire

M. Bruno DELATTRE, collègue 5, suppléant 1
Mme Marie-Claude MINIOT, collègue 5, suppléante 2

M. Benoit DELAUNAY, collègue 6, titulaire

Dr Fleur ROUVEYROL, collègue 6, suppléante 1
A désigner, 1 représentant du collègue 6, suppléant 2

Dr Christine DOUSSON, collègue 6, titulaire

Dr Fabienne PENEZ-CLOUET, collègue 6, suppléante 1
Dr Denis FONTAINE, collègue 6, suppléant 2

Dr Véronique RONZIERE, collègue 6, titulaire

Dr Muriel PASSI-PETRE, collègue 6, suppléante 1
Dr Sophie CHADEYRAS, collègue 6, suppléante 2

Pr Patrice DETEIX, collègue 6, titulaire

Mr Claude VOLKMAR, collègue 6, suppléant 1
A désigner, collègue 6, suppléant 2

M. Claude CHAMPREDON, collègue 6, titulaire

Mme Jacqueline COLLARD, collègue 6, suppléante 1
A désigner, collègue 6, suppléant 2

Mr Serge MALACCHINA, collègue 7, titulaire

A désigner, collègue 7, suppléant 1

M. André SALAGNAC, collègue 7, suppléant 2

M. Pierre-Yves GUIAVARCH, collègue 7, titulaire

Mme Sarah IMAAINGFEN, collègue 7, suppléante 1

M. Thierry HAAS, collègue 7, suppléant 2

M. Olivier ROZAIRE, collègue 7, titulaire

M. Yves TURLIN, collègue 7, suppléant 1

A désigner, collègue 7, suppléant 2

Suppléants de la Présidente de la Commission Spécialisée Prévention

Mme Claude DUCOS-MIERAL, collègue 6, suppléante 1

M. Laurent MOULIN, collègue 6, suppléant 2

Suppléants du Vice-Président de la Commission Spécialisée Prévention

Mme Louise RUIZ, collègue 7, suppléante 1

M. Etienne FOURQUET, collègue 7, suppléant 2

ANNEXE III
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
ORGANISATION DES SOINS

Président : Pr Patrice DETEIX, collège 6

Vice-président : Dr Alain FRANCOIS, collège 7

Membres :

Mme Nora BERRA, collège 1, titulaire

A désigner, 1 représentant du collège 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collège 1, suppléant 2

Mme Nicole TABUTIN, titulaire

Mme Evelyne VOITELLIER, collège 1, suppléante 1

Mme Annie CORNE, collège 1, suppléante 2

A désigner, collège 1, (ADCF), titulaire

A désigner représentant du collège 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collège 1, suppléant 2

A désigner, 1 représentant des communes, titulaire

A désigner, 1 représentant du collège 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collège 1, suppléant 2

M. Jean-Marie MORCANT, collège 2, titulaire

M. Alain GRANDIN DE L'EPREVIER, collège 2, suppléant 1

M. Marc DAMON, collège 2, suppléant 2

M. Alain ACHARD, collège 2, titulaire

M. Patrick AUFRERE, collège 2, suppléant 1

Mme Marie-Françoise LEONCE, collège 2, suppléante 2

Mme Virginia ROUGIER, collège 2, titulaire

M. Raymond ZANTE, collège 2, suppléant 1

A désigner, collège 2, suppléant 2

M. Christian BRUN, collège 2, titulaire

Mme Marie-Catherine TIME, collège 2, suppléante 1

M. Bernard ALLIGIER, collège 2, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collège 3, titulaire

A désigner, 1 représentant du collège 3, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collège 3, suppléant 2

Mme Christelle SERILLON, collège 4, titulaire

A désigner, collège 4, suppléant 1

M. Régis PLACE, collège 4, suppléant 2

Mme Mireille CARROT, collège 4, titulaire

M. Jacques COCHEUX, collège 4, suppléant 1

Mme Murielle PEREYRON, collège 4, suppléante 2

M. Jean-Michel DORGÈRE, collège 4, titulaire

Mme Laurence VINOY, collège 4, suppléante 1

M. Toufik DECHIRI, collège 4, suppléant 2

M. Pierre DE VILLETTE, collègue 4, titulaire

M. Bernard ROMBEAUT, collègue 4, suppléant 1

M. Olivier DREVON, collègue 4, suppléant 2

M. Christian GUICHARDON, collègue 4, titulaire

Mme Jacqueline GODARD, collègue 4 suppléante 1

M. Yves CHABAUD, collègue 4, suppléant 2

M. Henry JOUVE, collègue 4, titulaire

M. Louis-Michel PETIT, collègue 4, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 4, suppléant 2

M. Jean-Pierre MAZEL, collègue 5, titulaire

Mme Marie-Noëlle GABEN, collègue 5, suppléante 1

Mr Roland THONNAT, collègue 5, suppléant 2

M. Jean-Pierre FLEURY, collègue 5, titulaire

M. Bruno DELATTRE, collègue 5, suppléant 1

Mme Marie-Claude MINIOT, collègue 5, suppléante 2

A désigner, collègue 6, titulaire

Pr Laurent GERBAUD, collègue 6, suppléant 1

M. Hubert RENAUD, collègue 6, suppléant 2

A désigner, collègue 7, titulaire

M. Patrick DENIEL, collègue 7, suppléant 1

M. Jean-Marie BOLLIET, collègue 7, suppléant 2

M. Serge MALACCHINA, collègue 7, titulaire

A désigner, collègue 7, suppléant 1

M. André SALAGNAC, collègue 7, suppléant 2

Dr Mireille BLANC-VOUTIER, collègue 7, titulaire

Pr Henry LAURICHESSE, collègue 7, suppléant 1

Dr Eric ALAMARTINE, collègue 7, suppléant 2

Dr Didier STORME, collègue 7, titulaire

Dr Christophe HOAREAU, collègue 7, suppléant 1

Dr Rémi VIAL, collègue 7, suppléant 2

Dr Blandine PERRIN, collègue 7, titulaire

Dr Laurent LABRUNE, collègue 7, suppléant 1

A désigner, collègue 7, suppléant 2

Cédric PLOTON, collègue 7, titulaire

M. Alexandre COSTE, collègue 7, suppléant 1

M. Pascal MESSIN, collègue 7, suppléant 2

Dr Sylvie FILLEY-BERNARD, collègue 7, titulaire

Dr Pascal BREGERE, collègue 7, suppléant 1

Dr Magalie LETONTURIER, collègue 7, suppléante 2

Mme Sidonie BOURGEOIS, collègue 7, titulaire

M. Bernard BAYLE, collègue 7, suppléant 1

M. Alain SCHNEIDER, collègue 7, suppléant 2

Dr Olivier RASPADO, collège 7, titulaire

Dr Yves MATAIX, collège 7, suppléant 1
Dr Pascal VAURY, collège 7, suppléant 2

A désigner, collège 7

Mme Evelyne VAUGIEN, collège 7, suppléante 1
Dr Florence TARPIN-LYONNET, collège 7, suppléante 2

Dr Jean-Marie GAGNEUR, collège 7, titulaire

M. François MAYER, collège 7, suppléant 1
M. Mourad BELAID, collège 7, suppléant 2

Dr Gérard MICK, collège 7, titulaire

A désigner, collège 7, suppléant 1
M. Marc WEISSMANN, collège 7, suppléant 2

Dr François ROCHE, collège 7, titulaire

Dr Frédérique GRAIN, collège 7, suppléante 1
Dr Jean-Jacques DUVAL, collège 7, suppléant 2

Pr Pierre-Yves GUEUGNIAUD, collège 7, titulaire

Pr Jeannot SCHMIDT, collège 7, suppléant 1
A désigner, collège 7, suppléant 2

M. Frédéric FRAMONT, collège 7, titulaire

M. Mikaël BOUQUIGNAUD, collège 7, suppléant 1
A désigner, 1 représentant du collège 7, suppléant 2

Colonel Bertrand KAISER, collège 7, titulaire

Colonel Didier AMADEI, collège 7, suppléant 1
Colonel Jean-Philippe RIVIERE, collège 7, suppléant 2

Dr Jean-Marie LELEU, collège 7, titulaire

A désigner, collège 7, suppléant 1
Dr Denis CAILLAUD, collège 7, suppléant 2

M. Lucien BARAZA, collège 7, titulaire

M. Jérôme SOUCHELEAU, collège 7, suppléant 1
M. Philippe LOCHU, collège 7, suppléant 2

M. Bruno DUGAST, collège 7, titulaire

Mme Louise RUIZ, collège 7, suppléante 1
M. Etienne FOURQUET, collège 7, suppléant 2

Dr Pascal DUREAU, collège 7, titulaire

Dr Jean STAGNARA collège 7, suppléant 1
M. Florent MOULIN, collège 7, suppléant 2

Dr Georges GRANET, collège 7, titulaire

Dr Daniel HEILIGENSTEIN, collège 7, suppléant 1
Dr Edmond ROUSSEL, collège 7, suppléant 2

Mme Clémence BOUZONNET, collège 7, titulaire

A désigner, collège 7, suppléant 1
Mme Anaïs SAHY, collège 7, suppléant 2

Suppléants du Président de la Commission Spécialisée Organisation des Soins

Mr Claude VOLKMAR, collègue 6, suppléant 1
A désigner, collègue 6, suppléant 2

Suppléants du Vice-Président de la Commission Spécialisée Organisation des Soins

M. Marc BARTHELEMY, collègue 7, suppléant 1
M. Bernard MONTREUIL, collègue 7, suppléant 2

Représentants de la Commission Spécialisée Médico-Social:

Mr Jacky PIOPPI, collègue 2
Mme Laure MONTAGNON, collègue 7

ANNEXE IV
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
PRISES EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Présidente : **Mme Élisabeth CHAMBERT, collègue 2**

Vice-président : **Mme Laure MONTAGNON, collègue 7**

Membres :

Mme Catherine LAFORET, collègue 1, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

Mme Martine FINIELS, collègue 1, titulaire

M. Denis DUCHAMP, collègue 1, suppléant 1

M. Robert COTTA, collègue 1, suppléant 2

Mme Annie GUIBERT, collègue 1, titulaire

Mme Elodie BOUSQUET, collègue 1, suppléante 1

Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, collègue 1, suppléante 2

A désigner, 1 représentant des groupements de communes, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

A désigner, 1 représentant des communes, titulaire

A désigner 1 représentant du collègue 1, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

Mme Danièle LANGLOYS, collègue 2, titulaire

Mme Aleth HENRY, collègue 2, suppléante 1

M. François BLANCHARDON, collègue 2, suppléant 2

M. Olivier GROZEL, collègue 2, titulaire

M. Eric BAUDET, collègue 2, suppléant 1

Mme Colette PEYRARD, collègue 2, suppléante 2

M. Raymond RINALDI, collègue 2, titulaire

Mme Michèle PILON, collègue 2, suppléante 1

Mme Marie-France ROUX-BALANDRAS, collègue 2, suppléante 2

A désigner, 1 représentant du collègue 2, titulaire

A désigner, collègue 2, suppléant 1

A désigner, collègue 2, suppléant 2

M. Jacky PIOPPI, collègue 2, titulaire

M. Jean PENNANEAC'H, collègue 2, suppléant 1

M. Jean-Pascal BEAUCHER, collègue 2, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collègue 3, titulaire

A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 1

A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 2

Mme Mireille CARROT, collègue 4, titulaire

M. Jacques COCHEUX, collègue 4, suppléant 1

Mme Murielle PEREYRON, collègue 4, suppléante 2

M. Philippe MARTINEZ, collègue 4, titulaire
Mme Santina PLAZAT, collègue 4, suppléante 1
A désigner, 1 représentant du collègue 4, suppléant 2

M. Christian GUICHARDON, collègue 4, titulaire
Mme Jacqueline GODARD, collègue 4 suppléante 1
M. Yves CHABAUD, collègue 4, suppléant 2

M. Henry JOUVE, collègue 4, titulaire
M. Louis-Michel PETIT, collègue 4, suppléant 1
A désigner, collègue 4, suppléant 2

A désigner, collègue 5, titulaire
Mme Anick KARSENTY, collègue 5, suppléante 1
M. Patrick CHOLME, collègue 5, suppléant 2

M. Jean-Pierre FLEURY, collègue 5, titulaire
M. Bruno DELATTRE, collègue 5, suppléant 1
Mme Marie-Claude MINOT, collègue 5, suppléante 2

M. Jean JALLAGUIER, collègue 7, titulaire
M. Pierre-Henri MONTOVERT, collègue 7, suppléant 1
M. Philippe BESSON, collègue 7, suppléant 2

Mr Nicolas BORDET, collègue 7, titulaire
M. Philippe MORTEL, collègue 7, suppléant 1
M. Olivier DUGAND, collègue 7, suppléant 2

M. Jérôme COLRAT, collègue 7, titulaire
M. Denis REDIVO, collègue 7, suppléant 1
A désigner, collègue 7, suppléant 2

M. Francis FEUVRIER, collègue 7, titulaire
Mme Séverine POUZADOUX, collègue 7, suppléante 1
M. Francis PAILLARD, collègue 7, suppléant 2

M. Pierre-Yves GUIAVARCH, collègue 7, titulaire
Mme Sarah IMAAINGFEN, collègue 7, suppléante 1
M. Thierry HAAS, collègue 7, suppléant 2

M. Frédéric RAYNAUD, collègue 7, titulaire
M. Marc DUPONT, collègue 7, suppléant 1
Mme Françoise JANISSET, collègue 7, suppléante 2

Mme Ludivine GILLET, collègue 7, titulaire
Mme Sylvie MOREL, collègue 7, suppléante 1
Mme Christine BARET, collègue 7, suppléante 2

Mme Christelle TARRICONE, collègue 7, titulaire
M. Jean-François DOMAS, collègue 7, suppléant 1
M. Gilles LOUBIER, collègue 7, suppléant 2

Dr Pascal DUREAU, collègue 7, titulaire
Dr Jean STAGNARA, collègue 7, suppléant 1
M. Florent MOULIN, collègue 7, suppléant 2

Suppléants de la Présidente de la Commission Spécialisée Médico-Social

M. Pierre PLASSE, collègue 2, suppléant 1
A désigner, collègue 2, suppléant 2

Suppléants de la Vice-Présidente de la Commission Spécialisée Médico-Social

M. Jean-Marie DELFIEUX, collègue 7, suppléant 1
Mme Viviane LAGARDE, collègue 7, suppléante 2

Représentants de la Commission Spécialisée Organisation des Soins:

Mme Virginia ROUGIER, collègue 2
Mr Christian BRUN, collègue 2

ANNEXE V
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
DROITS DES USAGERS

Président : A désigner,

Vice-président : **M. Jean-Pierre FLEURY, collègue 5**

Membres : **A désigner 1 représentant du collègue 1, titulaire**
A désigner 1 représentant collègue 1 suppléant 1
A désigner, 1 représentant du collègue 1, suppléant 2

Mme Monique GUILHAUDIS, collègue 2, titulaire
M. Louis INFANTES, collègue 2, suppléant 1
Mme Marie-Josée INCABY, collègue 2, suppléante 2

M. Serge PELEGRIN, collègue 2, titulaire
Mme Christine PERRET, collègue 2, suppléante 1
M. Marc RESCHE, collègue 2, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collègue 2, titulaire
A désigner, collègue 2, suppléant 1
A désigner, collègue 2, suppléante 2

A désigner, 1 représentant du collègue 2, titulaire
M. Jean-Louis MOURETTE, collègue 2, suppléant 1
M. Ercole INFUSO, collègue 2, suppléant 2

M. Jacky PIOPPI, collègue 2, titulaire
M. Jean PENNANEAC'H, collègue 2, suppléant 1
M. Jean-Pascal BEAUCHER, collègue 2, suppléant 2

A désigner, 1 représentant du collègue 3, titulaire
A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 1
A désigner, 1 représentant du collègue 3, suppléant 2

M. Jean-Michel DORGERE, collègue 4, titulaire
Mme Laurence VINOY, collègue 4, suppléante 1
M. Toufik DECHIRI, collègue 4, suppléant 2

Dr Marie-Sophie BARTHET-DERRIEN, collègue 6, titulaire
Dr Claire BLOY, collègue 6, suppléante 1
Mme Josiane ANDRE, collègue 6, suppléante 2

Dr Georges GRANET, collègue 7, titulaire
Dr Daniel HEILIGENSTEIN, collègue 7, suppléant 1
Dr Edmond ROUSSEL, collègue 7, suppléant 2

Suppléants du Président de la Commission Spécialisée Droits des Usagers

A désigner, suppléant 1
A désigner, suppléant 2

Suppléants du Vice-Président de la Commission Spécialisée Droits des Usagers

M. Bruno DELATTRE, collègue 5, suppléant 1
Mme Marie-Claude MINIOT, collègue 5, suppléante 2

Arrêté n°2019-22-0040

Portant modification de la composition du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : La durée du mandat des membres des conseils territoriaux de santé est de cinq ans, renouvelable une fois. La désignation des membres en cours de mandat est faite pour la durée restant à venir

Article 2 : Le Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône est composé de 34 membres au moins et de 51 membres au plus répartis en cinq collèges.

Collège 1 / Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1. Représentants des personnes morales gestionnaires des établissements de santé :

- **Mme Catherine GEINDRE, Directrice Générale des HCL, FHF, titulaire**
- A désigner, FHF, suppléante
- **M. Pascal MARIOTTI, Directeur du CH Le Vinatier, FHF, titulaire**
- M. Charles DADON, Directeur du CH Gériatrique du Mont d'Or, FHF, suppléant
- **Mme Agnès MARIE-EGYPTIENNE, Directrice Générale de l'ARHM, FEHAP, titulaire**
- M. Thierry DEGOUL, Directeur Général de l'Infirmierie Protestante, FEHAP, suppléant

2. Représentants des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

- **Dr Hervé BONTEMPS, Président de CME du CH du Nord-Ouest de Villefranche, FHF, titulaire**
- Dr Olivier CLARIS, Président de CME du Groupement Hospitalier Est des Hospices Civils de Lyon, FHF, suppléant
- **Dr Blandine PERRIN, Présidente de CME du CH Le Vinatier, FHF, titulaire**
- Dr Philippe SAYOUS, Président de CME du CH de Belleville, FHF, suppléant
- **Dr Alexandre VULLIEZ, Président de CME de la Clinique de la Sauvegarde, FHF, titulaire**
- Dr Philippe ROUX, Président de CME de la Clinique Lyon Lumière, suppléant

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux

- **Mme Catherine CHERPIN, Directrice Adjointe de la Fédération ADMR du Rhône, titulaire**
- M. Olivier DEBRUYNE, Délégué Départemental Adjoint du Rhône SYNERPA, suppléant
- **M. Gérard SAPHY, Président de l'UNA Rhône, titulaire**
- Mme Corinne DUCHARNE, Directrice de la maison de retraite de Mornant, FHF, suppléante
- **Dr Emile HOBEIKA, Directeur Médical La Pierre Angulaire, URIOPSS, titulaire**
- Mme Hélène GRANGE, Directrice de l'Hôpital de l'Arbresle, FEHAP, suppléante
- **M. Jean-Claude RIVARD, Vice-Président de l'ADAPEI 69, titulaire**
- M. Etienne DESMAISONS, Directeur de site ALGED, NEXEM, suppléant
- **M. Louis LAPIERRE, Directeur Général de l'ADPEP 69, titulaire**
- Mme Nathalie PARIS, Directrice de LADAPT Rhône, FEHAP, URIOPSS, suppléante

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention, ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

- **M. Damien THABOUREY, Directeur de l'Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie et Délégué Régional de la Fédération Addiction, titulaire**
- Mme Fanny SAUVADE, Co-Directrice d'Apsytude et Psychologue, suppléante
- **Mme Maud AUFAUVRE, Directrice de l'ADES du Rhône, titulaire**
- A désigner, suppléante
- **Mme Josiane VERMOREL, Présidente du Comité Départemental EPGV Rhône – Métropole de Lyon, titulaire**
- Mme Mounira B'CHIR, Directrice de l'association Le Patio des Aînés, suppléante

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

1. Médecins

- **Dr Alain FRANCOIS, Radiologue, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Sophie BARROIS, Pédiatre, URPS Médecins, suppléante
- **Dr Vincent REBEILLE-BORGELLA, Médecin Généraliste, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Pascal DUREAU, Médecin Généraliste, URPS Médecins, suppléant
- **Dr Marcel GARRIGOU-GRANDCHAMP, Médecin Généraliste, URPS Médecins, titulaire**
- Dr Raquel GINEYS, Ophtalmologue, URPS Médecins, suppléante

2. Représentants des autres professionnels de santé libéraux

- **M. Yves TURLIN, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire**
- Mme Prisca PIGNARD-CHARMETANT, URPS Orthoptistes, suppléante
- **M. Jérôme SOUCHELEAU, URPS Biologistes, titulaire**
- M. Jacques DUBOIS, URPS Pharmaciens, suppléant
- **Mme Emilie ROLLAND, URPS Pédiatres-Podologues, titulaire**
- Mme Laurence DESJEUX, URPS Infirmiers, suppléante

e) Représentant des internes en médecine

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant

f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
 - des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
 - des communautés psychiatriques de territoire
- **M. Philippe CORDEL, Directeur du Centre médical et dentaire MGEN de Lyon, FNMF, titulaire**
 - Mme Marie-Claude VIAL, Présidente C3SI Auvergne-Rhône-Alpes, suppléante
 - **Dr Gaël BERNARD, Facilitateur FemasAURA, titulaire**
 - A désigner, suppléant
 - **Pr Pierre FOURNERET, Président du Réseau de Santé DYS/10, titulaire**
 - M. François RIONDET, Directeur du Réseau de santé CORESO, suppléant
 - **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant
 - **A désigner, titulaire**
 - A désigner, suppléant

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

- **A désigner, Soins et Santé et FNEHAD, titulaire**
- Dr Yves DEVAUX, Chef de département de coordination des soins externes et des interfaces, HAD du Centre Léon Bérard, suppléant

h) Représentant de l'Ordre des médecins

- **Dr Georges GRANET, Membre suppléant du Conseil Départemental du Rhône de l'Ordre des Médecins et Président du Conseil Régional Rhône-Alpes de l'Ordre des Médecins, titulaire**
- Dr Florence LAPICA, Membre du Conseil Départemental du Rhône de l'Ordre des Médecins, suppléante

Collège 2 / Représentants des usagers et associations d'usagers du système de santéa) Représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L 1114-1 du code de la santé publique

- **M. Olivier PAUL, Président Délégué de l'UNAFAM 69, titulaire**
- Mme Aleth HENRY, Vice-Présidente de l'UNAFAM 69, suppléante
- **Mme Sanita COMTE, l'UFC Que Choisir Lyon Métropole et Rhône, titulaire**
- M. Michel PIGNOL, Bénévole à l'UNAFAM 69, suppléant
- **Mme Yolande ZINI, Bénévole au Comité du Rhône de la Ligue contre le Cancer, titulaire**
- M. Jean-Baptiste FORËT, Administrateur national et Délégué départemental de l'Association Nationale des Cardiaques Congénitaux, suppléant
- **Mme Yasmine ERRAÏSS, Coordinatrice AIDES Lieux de mobilisation de Lyon, titulaire**
- A désigner, UDAF 69, suppléante
- **M. François BLANCHARDON, Président du CISS Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire**
- M. Olivier BONNET, PHENIX Greffés Digestifs, suppléant
- **M. Jean RIONDET, Administrateur de l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon, titulaire**
- Mme Jany LOYNET, Présidente de l'Accueil de Jour Aloisir, France Alzheimer Rhône, suppléante

b) Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

- **M. Jacques RETY, Conseiller syndical CFDT, titulaire**
- Mme Aude PRETET, vice-présidente région Auvergne-Rhône-Alpes de l'association Les Petits Frères des Pauvres, suppléante
- **Mme Martine JEAN MARIEFLORE, Représentante syndicale CGT, titulaire**
- Mme Marie-Annick CHALABI, Déléguée syndicale FSU, suppléante
- **Mme Andrée LEPRETRE, Présidente de l'AGIVR, titulaire**
- Mme Sabrina CHARPENTIER, Association La Roche, suppléante
- **A désigner, titulaire**
- M. Eric BAUDRY, GIHP, suppléant

Collège 3 / Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Conseiller Régional

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant

b) Représentant du Conseil Départemental et de la Métropole de Lyon

- **M. Thomas RAVIER, 6^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental du Rhône chargé du handicap, des aînés et de la santé, et Conseiller départemental du canton de Villefranche, titulaire**
- Le Président du Conseil Départemental du Rhône ou son représentant, suppléant
- **Le Président de la Métropole de Lyon ou son représentant, titulaire**
- Le Président de la Métropole de Lyon ou son représentant, suppléant

c) Représentant des services départemental et métropolitain de protection maternelle et infantile

- **Dr Françoise MICHELLAND, Chef de service PMI au Département du Rhône, titulaire**
- A désigner, suppléant

d) Représentants des communautés de communes

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant
- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant

e) Représentants des communes

- **Mme Claire PEIGNE, Maire de Morancé, titulaire**
- M. Jean-Louis GERGAUD, Maire de Montagny, suppléant
- **M. Guy BARRET, Maire de La Mulatière, titulaire**
- M. Denis BOUSSON, Maire de Saint Didier au Mont d'Or, suppléant

Collège 4 / Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentant de l'Etat

- **A désigner, titulaire**
- A désigner, suppléant

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

- **M. Julien JOUANNO, Représentant de la CPAM du Rhône, titulaire**
- Mme Edith GALLAND Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Rhône, suppléante
- **M. Claude VILLARD, Président du RSI Région Rhône, titulaire**
- M. Gérard BORNAGHI, 1^{er} Vice-Président de la MSA Ain Rhône, suppléant

Collège 5 / Personnalités qualifiées

- M. Stéphane MARCHAND-MAILLET, Secrétaire Général de la Mutualité Française Rhône SSAM, Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Dr Eric-Marie KAISER, Médecin Chef de l'Hôpital d'instruction des armées Desgenettes

Article 3 : La composition du collège 2b des "Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées" sera revue au fur et à mesure de l'installation du Conseil Départemental et Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Article 4 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, situé au Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin - 69433 LYON Cedex 03.

Article 5 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le, 30 avril 2019

Par délévation,
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

Arrêté n°2019-22-0041

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale du Rhône est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le, 30 avril 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint,

Serge MORAIS

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :

M. François BLANCHARDON, collègue 2

Vice-Président du Conseil territorial de santé :

Dr Georges GRANET, collègue 1

Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Olivier PAUL, collègue 2

Vice-Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

Dr Vincent REBEILLE-BORGELLA, collègue 1

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

Mme Yasmine ERRAÏSS, collègue 2

Vice-Président de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

A désigner,

Personnalité Qualifiée :

M. Stéphane MARCHAND-MAILLET

**ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE**

Président : M. Olivier PAUL, collègue 2

Vice-Président : Dr Vincent REBEILLE-BORGELLA, collègue 1

Membres :

Dr Blandine PERRIN, collègue 1, titulaire

Dr Philippe SAYOUS, collègue 1, suppléant

Dr Emile HOBEIKA, collègue 1, titulaire

Mme Hélène GRANGE, collègue 1, suppléante

M. Jean-Claude RIVARD, collègue 1, titulaire

M. Etienne DESMAISONS, collègue 1, suppléant

M. Damien THABOUREY, collègue 1, titulaire

Mme Fanny SAUVADE, collègue 1, suppléante

Mme Josiane VERMOREL, collègue 1, titulaire

Mme Mounira B'CHIR, collègue 1, suppléante

M. Jérôme SOUCHELEAU, collègue 1, titulaire

M. Jacques DUBOIS, collègue 1, suppléant

A désigner, 1 représentant des internes en médecine, collègue 1, titulaire

A désigner, collègue 1, suppléant

M. Philippe CORDEL, collègue 1, titulaire

Mme Marie-Claude VIAL, collègue 1, suppléante

**A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale,
collègue 1, titulaire**

A désigner, collègue 1, suppléant

A désigner, collègue 1, titulaire

Dr Yves DEVAUX, collègue 1, suppléant

Dr Georges GRANET, collègue 1, titulaire

Dr Florence LAPICA, collègue 1, suppléante

M. François BLANCHARDON, collègue 2, titulaire

M. Olivier BONNET, collègue 2, suppléant

**A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes
handicapées, collègue 2, titulaire**

A désigner, collègue 2, suppléant

**Mme Martine JEAN-MARIEFLORE, représentant des usagers des associations de
retraités et personnes âgées, collègue 2, titulaire**

Mme Marie-Annick CHALABI, collègue 2, suppléante

A désigner, 1 représentant du Conseil départemental, collège 3, titulaire

A désigner, collège 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collège 3, titulaire

A désigner, collège 3, suppléant

M. Guy BARRET, collège 3, titulaire

M. Denis BOUSSON, collège 3, suppléant

A désigner, 1 représentant de l'Etat, collège 4, titulaire

A désigner, collège 4, suppléant

M. Julien JOUANNO, collège 4, titulaire

Mme Edith GALLAND, collège 4, suppléante

Suppléante du Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Mme Aleth HENRY, collège 2, suppléante

Suppléant du Vice-Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Dr Pascal DUREAU, collège 1, suppléant

**Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique
organisant l'expression des usagers :**

A désigner, collège X, titulaire

A désigner, collège X, suppléant

**ANNEXE III
COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS**

Présidente : Mme Yasmine ERRAÏSS, collègue 2

Vice-Président : A désigner,

Membres :

Mme Agnès MARIE-EGYPTIENNE, collègue 1, titulaire
M. Thierry DEGOUL, collègue 1, suppléant

M. Louis LAPIERRE, collègue 1, titulaire
Mme Nathalie PARIS, collègue 1, suppléante

Mme Josiane VERMOREL, collègue 1, titulaire
Mme Mounira B'CHIR, collègue 1, suppléante

A désigner, collègue 2, titulaire
M. Michel PIGNOL, collègue 2, suppléant

Mme Andrée LEPRETRE, collègue 2, titulaire
Mme Sabrina CHARPENTIER, collègue 2, suppléante

A désigner, collègue 2, titulaire
M. Eric BAUDRY, collègue 2, suppléant

M. Jacques RETY, collègue 2, titulaire
Mme Aude PRETET, collègue 2, suppléante

Mme Martine JEAN MARIEFLORE, collègue 2, titulaire
Mme Marie-Annick CHALABI, collègue 2, suppléante

A désigner, 1 représentant du Conseil départemental, collègue 3, titulaire
A désigner, collègue 3, suppléant

Mme Claire PEIGNE, collègue 3, titulaire
M. Jean-Louis GERGAUD, collègue 3, suppléant

Suppléant de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

A désigner, suppléant

Suppléant du Vice-Président de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

A désigner, suppléant

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collègue X, titulaire
A désigner, collègue X, suppléant

Arrêté n°2018-13-0005

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période de 2019 à 2023 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment le livre III relatif à l'action sociale et médico-sociale mise en œuvre par des établissements et des services, parties législative et réglementaire, et plus particulièrement l'article L. 313-12-2 ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu les arrêtés 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923, 2018-1924 du 28 mai 2018 relatifs au Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028;

VU la circulaire n° DGCS/SD5C/2013/300 du 25 juillet 2013 relative à la mise en œuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens prévu à l'article L.313-11 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le CPOM 2015-2018 conclu entre l'Etat et l'ARS Auvergne-Rhône Alpes en date du 16 août 2016 ;

VU l'arrêté n° 2017-7703 du 27 décembre 2017 fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens Services de Soins Infirmiers à Domicile relevant de la compétence exclusive de l'agence régionale de santé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU la décision 2017-6340 en date du 25 octobre 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes à Madame la directrice de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

CONSIDERANT que la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens incluant des établissements et services relevant de la compétence conjointe du directeur général de l'ARS et des présidents des conseils départementaux et de la métropole de Lyon est fixée par arrêté pour chaque département et métropole concerné(e) ;

ARRETE

Article 1 : Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) accueillant des personnes âgées et/ou des personnes handicapées font l'objet d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu dans les conditions prévues à l'article L.313-11 du code de l'action sociale et des familles.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté identifie les organismes gestionnaires des SSIAD accueillant des personnes âgées et handicapées relevant de la compétence tarifaire exclusive de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, et fixe l'année prévisionnelle de conclusion de leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Article 3 : Cette programmation fait l'objet d'une révision annuelle.

Article 4 : Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La directrice de l'autonomie de l'Agence régionale de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté, publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région.

Fait à LYON, le 31 décembre 2018

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie

Marie-Hélène LECENNE

Date de programmation	Dep ET	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	catégorie	FINESS EI	Raison sociale EI
2019		1	10007425 SSIAD MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	ST TRIVIER DE COURTES	SSIAD	10000438	MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
		1	10007961 SSIAD CH HAUT-BUGEY SITE DE NANTUA	NANTUA	SSIAD	10008407	CH DU HAUT BUGEY
		1	10001436 SSIAD DU CHAVS - PONT DE VEYLE	PONT DE VEYLE	SSIAD	10009132	CH AIN VAL DE SAONE
		7	70003538 SSIAD HL JOYEUSE	JOYEUSE	SSIAD	70780101	CENTRE HOSPITALIER JOS JULLIEN
		7	70786009 S.S.I.A.D. LAMASTRE	LAMASTRE	SSIAD	70780366	CH DE LAMASTRE
		15	150783066 SSIAD EHPAD MAURS	MAURS	SSIAD	150000172	EHPAD "ROGER JALENQUES"
		15	150783678 SSIAD EHPAD LA MAINADA	PIERREFORT	SSIAD	150000198	MAISON DE RETRAITE " LA MAINADA"
		15	150783363 SSIAD CH SAINT-FLOUR	ST FLOUR CEDEX	SSIAD	150780088	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT FLOUR
		15	150783355 SSIAD CH AURILLAC	AURILLAC	SSIAD	150780096	CENTRE HOSPITALIER H.MONDOR
		15	150782654 SSIAD CH DE MURAT	MURAT	SSIAD	150780500	CH DE MURAT
		15	150782084 SSIAD CCAS AURILLAC	AURILLAC	SSIAD	150782217	CCAS D'AURILLAC
		26	260012869 SSIAD DU CH DE DIE	DIE	SSIAD	260000104	CENTRE HOSPITALIER DE DIE
		26	260015417 SSIAD DE ST PAUL TROIS CHATEAUX	ST PAUL TROIS CHATEAUX	SSIAD	260000732	MAIS. RET. ST PAUL 3 CHATEAUX
		26	260013065 SSIAD PSMS DE CURNIER	CURNIER	SSIAD	260018536	PSMS DU PAYS NYONSAIS BARONNIES
		38	380803759 SERVICE DE SOINS INFIRMIERS DOM.	ST MARCELLIN CEDEX	SSIAD	380780171	CH DE SAINT MARCELLIN
		38	380013391 SSIAD LA MOTTE D'AVEILLANS	SEYSSINS	SSIAD	380793265	MUTUALITE FRANCAISE ISERE SSAM
		38	380786236 SERV.SOINS INFIRMIERS GRENOBLE	GRENOBLE	SSIAD	380799619	CCAS DE GRENOBLE
		42	420011736 SSIAD ASSOCIATION MAINTIEN A DOMICILE	ANDREZIEUX BOUTHEON	SSIAD	420011710	ASSOCIATIO MAINTIEN A DOMICILE
		42	420785420 SSIAD AIMV	ST ETIENNE	SSIAD	420787095	AGIR INNOVER MIEUX VIVRE (AIMV)
		43	430007658 SSIAD CH LANGEAC	LANGHEAC	SSIAD	430000067	CH LANGEAC
		43	430007260 SSIAD CH YSSINGEAUX	YSSINGEAUX	SSIAD	430000091	CH D'YSSINGEAUX
		63	630791556 SSIAD SAINT-AMANT-TALLENDE	ST AMANT TALLENDE	SSIAD	630000719	EHPAD "LE MONTEL"
		63	630790806 SSIAD MONT-DORE	LE MONT DORE	SSIAD	630180032	CH DU MONT DORE
		69	690012448 SSIAD DE COURS LA VILLE	COURS LA VILLE	SSIAD	690043237	CHBV
		69	690794888 SSIAD DE ST-SYMPHORIEN	ST SYMPHORIEN SUR COISE	SSIAD	690780051	CH DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
		69	690025473 SSIAD DE CONDRIEU	CONDRIEU	SSIAD	690780069	CH DE CONDRIEU
		73	730009859 SSIAD LES DOYENNES	CHAMBERY	SSIAD	730009768	EHPAD DU LAC D'AIGUEBELETTE
		73	730005568 SSIAD DE HAUTE TARENTEISE	AIME	SSIAD	730785102	FEDERATION DEPART. DES ADMR
		73	730001690 SSIAD DE LA COMBE DE SAVOIE	AITON	SSIAD	730785102	FEDERATION DEPART. DES ADMR
		73	730002888 SSIAD D'ALBENS	ENTRELACS	SSIAD	730785102	FEDERATION DEPART. DES ADMR
		73	730004389 SSIAD DE MAURIENNE GALIBIER	ST MICHEL DE MAURIENNE	SSIAD	730785102	FEDERATION DEPART. DES ADMR
	M		690805841 SSIAD DECINES SANTE PLUS	DECINES CHARPIEU	SSIAD	690006796	ASSOCIATION DECINES SANTE PLUS
	M		690795265 SSIAD OULLINS ENTRAIDE	OULLINS	SSIAD	690804315	OULLINS ENTRAIDE
2020		1	10784817 SSIAD A.S.D.O.M.I. BOURG-EN-BRESSE	VIRIAT	SSIAD	10000628	ASS ASDOMI BOURG-EN-BRESSE
		1	10002269 SSIAD MIRIBEL	MIRIBEL	SSIAD	10000735	ASS ADAPA BOURG-EN-BRESSE
		1	10788891 SSIAD ARTEMARE	ARTEMARE	SSIAD	10001121	G.I.E D.A.I.R. ARTEMARE
		1	10788883 SSIAD MONTREVEL-EN-BRESSE	MONTREVEL EN BRESSE	SSIAD	10780997	MAISON DE RETRAITE DE MONTREVEL-EN-BRE
		1	10789295 SSIAD S.E.R.I.M.A.D.D. CHALAMONT	CHALAMONT	SSIAD	10789287	ASSOCIATION SANTE DOMBES
		1	10785277 SSIAD OYONNAX	OYONNAX CEDEX	SSIAD	10790111	MUTUELLE OYONNAXIENNE
		3	30785224 SSIAD CH NÉRIS LES BAINS	NÉRIS LES BAINS	SSIAD	30180020	CH DE NÉRIS LES BAINS
		3	30783344 SSIAD MONTLUÇON	MONTLUÇON	SSIAD	30780100	CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON

7	70784020	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	ANNONAY	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70784012	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	AUBENAS	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70784087	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	BOURG ST ANDEOL	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70785175	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LA VOULTE SUR RHONE	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70785951	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE CHEYLARD	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70784004	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE TEIL	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70783972	MUTUALITE DE L'ARDECHE	PRIVAS CEDEX	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70783998	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	TOURNON SUR RHONE	SSIAAD	70000641	MUTUALITE FRANÇAISE DRÔME-ARDÈCHE
7	70785993	SSIAAD SUD ARDECHE	LARGENTIERE	SSIAAD	70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)
7	70786090	SSIAAD ADMR HAUT VIVARAIS LIGNON	ST AGREVE	SSIAAD	70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)
15	150783058	SSIAAD ADMR LA CHATAIGNERAIE	LABROUSSE	SSIAAD	150003259	ADMR CHATAIGNERAIE SSIAD
15	150782910	SSIAAD CH MAURIAC	MAURIAC	SSIAAD	150780468	CENTRE HOSPITALIER DE MAURIAC
15	150000768	SSIAAD ADMR MASSIAC-BLESLE	MASSIAC	SSIAAD	150783041	ASSOCIATION ADMR DU CANTAL
15	150782936	SSIAAD ADMR RIOM-ES-MONTAGNES	RIOM ES MONTAGNES	SSIAAD	150783041	ASSOCIATION ADMR DU CANTAL
15	150001659	SSIAAD CHAMP SUR TARENTAINE	LANOBRE	SSIAAD	190002998	SSIAAD ADMR BORT LES ORGUES
26	260006697	SSIAAD CENTRE HOSPITALIER DE CREST	CREST	SSIAAD	260000054	CENTRE HOSPITALIER DE CREST
26	260006812	SSIAAD DE DIEULEFIT	DIEULEFIT	SSIAAD	260001219	ASS. FAMILIALE DE DIEULEFIT
26	260006473	SSIAAD DE MOURS SAINT EUSEBE (EOVI)	MOURS ST EUSEBE	SSIAAD	260007018	EOVI SERVICES ET SOINS
26	260006499	SSIAAD DU C.C.A.S. DE VALENCE	VALENCE	SSIAAD	260007893	C.C.A.S. DE VALENCE
26	260013107	SSIAAD BOURG-LES-VALENCE	BOURG LES VALENCE	SSIAAD	260011143	CENTRE DE SOINS DE BOURG-LES-VALENCE
38	380002881	SSIAAD VINAY	VINAY	SSIAAD	380018788	RESIDENCE BRUN FAULQUIER
38	380791293	SSIAAD DAUPHINE BUGEY AOSTE	AOSTE	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380791319	SSIAAD DES TERRES FROIDES CHABONS	CHABONS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380799866	SSIAAD DE CREMIU	CREMIU	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380015271	SSIAAD BIEVRE-LIERS LA COTE ST ANDRE	LA COTE ST ANDRE	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380804104	SSIAAD DU HAUT OISANS	LE FRENEY D OISANS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380791335	SSIAAD MONESTIER DE CLERMONT	MONESTIER DE CLERMONT	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380795187	SSIAAD DE ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS	ST ETIENNE DE ST GEOIRS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380803056	SSIAAD CHARTREUSE-VALDA ST-LAURENT-PONT	ST LAURENT DU PONT	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380795195	SSIAAD NORD DAUPHINE	ST QUENTIN FALLAVIER	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380799874	SSIAAD DU ROYANS SAINT ROMANS	ST ROMANS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380802504	SSIAAD CORPS-VALBONNAIS	VALBONNAIS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380010868	SSIAAD DES 3 RIVIERES LA VAREZE	VERNOZ	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380791327	SSIAAD DES 4 MONTAGNES VILLARD DE LANS	VILLARD DE LANS	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380799882	SSIAAD DES 2 VALLEES VIRIEU	VIRIEU SUR BOURBRE	SSIAAD	380791301	FEDERATION DEPARTEMENTALE ADMR
38	380789875	S.I.A.D. ECHIROLLES (ADPA)	ECHIROLLES	SSIAAD	380791400	ADPA ECHIROLLES
38	380792036	SSIAAD VOIRON	VOIRON	SSIAAD	380793653	ASS. DE SERVICES ET DE SOINS A DOMICILE
38	380801233	SSIAAD ROUSSILLON	ROUSSILLON	SSIAAD	380793695	CENTRE DE SOINS DES CITES
38	380801241	SSIAAD ST CLAIR DU RHONE	ST CLAIR DU RHONE	SSIAAD	380793737	ASSOCIATION CENTRE DE SOINS
38	380793570	SSIAAD ADPA BOURGOIN-JALLIEU	BOURGOIN JALLIEU	SSIAAD	380794206	A.D.P.A. NORD ISERE
38	380795054	SSIAAD ST-JEAN-DE-BOURNAY	ST JEAN DE BOURNAY	SSIAAD	380795047	A.S.S.A.D.ST-JEAN-DE-BOURNAY
38	380799858	SSIAAD DU CANTON DE MENS	MENS	SSIAAD	380799841	A.S.I.A.D. DU CANTON DE MENS
38	380803338	SSIAAD DOLOMIEU (EX MORESTEL)	DOLOMIEU	SSIAAD	380803320	ASS. "LES DEUX TOURS" MORESTEL
38	380793612	SSIAAD CANTON D'ALLEVARD LES BAINS	ALLEVARD	SSIAAD	750721334	ASS.P/DEVELOP.SANITAIRE ALLEVAR

74	740013685	SSIAD DU CIAS D'ANNECY	ANNECY	SSIAD	740009485	CIAS COMMUNAUTE AGGLO ANNECY
M	690795273	SSIAD SOINS ET SANTÉ	RILLIEUX LA PAPE	SSIAD	690001623	ASSOCIATION SOINS ET SANTE
M	690794904	SSIAD DE GIVORS-GRIGNY	GIVORS	SSIAD	690002159	ASIAD
M	690795059	SSIAD LE PARC	LYON	SSIAD	690002209	C.G.C.M.I.S.
M	690805866	SSIAD SMD LYON 1ER	LYON	SSIAD	690002373	S.M.D. LYON 1ER
M	690795091	SSIAD ASSI LYON 8EME	LYON	SSIAD	690006804	SERVICES ET SOINS INFIRMIERS
M	690030200	SSIAD POLYDOM LYON 3ÈME ET 8ÈME	LYON	SSIAD	690030192	ASSOCIATION POLYDOM
M	690008149	SSIAD DE NEUVILLE	NEUVILLE SUR SAONE	SSIAD	690780077	HIG DE NEUVILLE ET FONTAINES-SUR-SAONE
M	690795034	SSIAD FDGL LYON 3	LYON	SSIAD	690793278	FONDATION DISPENSAIRE GENERAL DE LYON
M	690012489	SSIAD PIERRE BÉNITE	PIERRE BENITE	SSIAD	690793278	FONDATION DISPENSAIRE GENERAL DE LYON
M	690794953	SSIAD DE VILLEURBANNE - O.V.P.A.R.	VILLEURBANNE	SSIAD	690795562	O.V.P.A.R.
2021	1	10789790	SSIAD BRESSE-DOMBES	SSIAD	10010783	ADMR SSIAD BRESSE DOMBES
	1	10788263	SSIAD MEXIMIEUX	SSIAD	10780120	CH DE MEXIMIEUX
	1	10787752	SSIAD ADMR BUGEY AIN VEYLE	SSIAD	10785970	ASSOCIATION ADMR BUGEY AIN VEYLE REVER
	1	10788214	SSIAD BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10785285	SSIAD BELLEY	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10787778	SSIAD COLIGNY	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10008928	SSIAD HAUTEVILLE-BRENOD	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10788222	SSIAD LAGNIEU	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10788818	S.S.I.A.D GEX	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	1	10788594	SSIAD SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	SSIAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM
	3	30785992	SSIAD SAINT-GÉRARD-LE-PUY	SSIAD	30000400	EHPAD ROGER BESSON
	3	30785901	SSIAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	SSIAD	30780126	CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT
	7	70784293	S.S.I.A.D "VIVRE CHEZ SOI"	SSIAD	70000708	ASSOCIATION VIVRE CHEZ SOI
	7	70784905	S.S.I.A.D DE ST PERAY	SSIAD	70000757	ARDECHE AIDE A DOMICILE
	7	70786306	S.S.I.A.D DE ST SAUVEUR DE .	SSIAD	70006176	ASSOCIATION "LES MURIERS"
	15	150782803	SSIAD CH DE CONDAT EN FENIERS	SSIAD	150780047	CH DE CONDAT EN FENIERS
	26	260012067	SSIAD DE ST JEAN-EN ROYANS	SSIAD	260001177	CENTRE SOINS ASSOCIATION DU ROYANS
	26	260006721	SSIAD DE SAINT VALLIER / TAIN	SSIAD	260006804	ASSOC. INTERCANTON DE SOINS INFIRMIERS
	26	260006507	SSIAD DE BOURDEAUX (ADMR)	SSIAD	260006887	F.D.A.D.M.R.
	26	260006556	SSIAD PLAINE VALDAINE/ANDRANS (ADMR)	SSIAD	260006887	F.D.A.D.M.R.
	26	260010335	SSIAD ROMANS COURONNE (ADMR)	SSIAD	260006887	F.D.A.D.M.R.
	26	260015532	SSIAD DU CSI DE VALENCE	SSIAD	260011176	CENTRE SOINS INFIRMIERS VALENCE
	38	380789867	SSIAD DU CCAS DE SAINT-MARTIN-D'HERES	SSIAD	380790824	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
	38	380801258	S.I.A.D.DES CANTONS VIENNE	SSIAD	380791020	C.C.A.S. VIENNE
	38	380009878	SSIAD DE MOIRANS	SSIAD	380792804	ASSOC CTRE SANIT ET SOCIAL DE MOIRANS
	38	380791368	SCE SOINS DOMIC. BEAUREPAIRE	SSIAD	380803999	ET PUB INTERCOMMUNAL BEAUREPAIRE
	42	420002602	S.S.I.A.D. SAINT PIERRE DE BOEUF	SSIAD	420000325	CH DE SAINT PIERRE DE BOEUF
	42	420011793	SSIAD MRL	SSIAD	420000333	MAISON DE RETRAITE DE LA LOIRE (MRL)
	42	420012387	SSIAD DOMISOINS	SSIAD	420012379	DOMISOINS
	42	420012395	SSIAD AMADOM	SSIAD	420787061	MUTUALITE FRANCAISE SSAM
	42	420786915	S.S.I.A.D. DE CHAZELLES SUR LYON	SSIAD	420787103	ASS SERVICES SOINS A DOMICILE
	42	420794521	SSIAD SOS MAINTIEN A DOMICILE	SSIAD	420794513	S.O.S MAINTIEN A DOMICILE
	43	430003483	SSIAD DU HAUT LIGNON	SSIAD	70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)

PROGRAMMATION REGIONALE SSIAD
2019-2023

42	430003939	SSIAD SANTE ADMR	VOREY	SSIAD	430003889	SANTE ADMR
43	430001289	SSIAD BEAUZAC - SOINS ADMR	BAS EN BASSET	SSIAD	430003905	ASS.D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL
43	430006718	SSIAD SAINTE-FLORINE	STE FLORINE	SSIAD	430006700	ASSOC.SERVICE DE SOINS A DOMICILE
43	430006445	SSIAD ADMR ST FERREOL PONT SALOMON	ST FERREOL D AUROURE	SSIAD	430008334	ADMR - SSIAD PONT-SALOMON / ST FERREOL
63	630010668	SSIAD "LA ROSERAIE"	ARDES	SSIAD	630000594	EHPAD LA ROSERAIE
63	630008639	SSIAD DE CHAMALIERES	CHAMALIERES	SSIAD	630008589	SI SOINS A DOMICILE CHAMALIERES ROYAT
63	630791507	SSIAD DE THIERS	THIERS CEDEX	SSIAD	630781029	CENTRE HOSPITALIER DE THIERS
63	630786663	SSIAD LEZOUX	LEZOUX	SSIAD	630787703	S.I.A.D.DE LEZOUX
63	630790483	SSIAD ISSOIRE	ISSOIRE	SSIAD	630788727	S.I.V.O.S REGION D'ISSOIRE
63	630787117	SSIAD LIVRADOIS FOREZ	AMBERT	SSIAD	630789980	S.I.A.D. LIVRADOIS FOREZ
69	690794508	SSIAD DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SSIAD	690002118	A.S.S.A.D. DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
69	690794938	SSIAD DE L'ARBRESLE	L'ARBRESLE	SSIAD	690002167	FÉDÉRATION ADMR DU RHÔNE
69	690794979	S.S.I.A.D. DE BEAUJEU	BEAUJEU	SSIAD	690002175	A.I.A.S.A.D.
69	690796339	SSIAD DE BELLEVILLE	BELLEVILLE	SSIAD	690002266	ASSO AIDE À DOMICILE BELLEVILLE
69	690024765	SSIAD MARENNES	MARENNES	SSIAD	690024757	ASSOC INTERCOM AU SERVICE DES P.AGÉES
69	690006309	SSIAD DU PAYS MORNANTAIS	MORNANT	SSIAD	690026844	A.M.A.D. DU PAYS MORNANTAIS
69	690029228	SSIAD GRANDRIS	GRANDRIS	SSIAD	690031455	HÔPITAL DE GRANDRIS - HAUTE AZERGUES
73	730789690	SSIAD DE MOUTIERS	SALINS FONTAINE	SSIAD	730009628	CIAS - EPCI
73	730790011	SSIAD ST JEAN DE MAURIENNE	ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	SSIAD	730780103	CH DE ST JEAN DE MAURIENNE
73	730009081	SSIAD DE MODANE	MODANE	SSIAD	730780566	CENTRE HOSPITALIER DE MODANE
73	730789674	SSIAD D'ALBERTVILLE	ALBERTVILLE	SSIAD	730784378	C C A S D'ALBERTVILLE
73	730790656	SSIAD DE PONT DE BEAUVOISIN	LE PONT DE BEAUVOISIN	SSIAD	730784477	C C A S DE PONT DE BEAUVOISIN
73	730010220	SSIAD DE LA MOTTE SERVOLEX	LA MOTTE SERVOLEX	SSIAD	730784493	CCAS DE LA MOTTE SERVOLEX
73	730010626	SSIAD DE YENNE	YENNE	SSIAD	730784550	CIAS DE YENNE
73	730790664	SSIAD ST GENIX SUR GUIERS	ST GENIX SUR GUIERS	SSIAD	730785102	FEDERATION DEPART. DES ADMR
74	740787056	SSIAD ASD DE THONON-LES-BAINS	THONON LES BAINS	SSIAD	740000849	ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE
74	740785407	SSIAD ACOMESPA	ST JULIEN EN GENEVOIS	SSIAD	740001821	A.C.O.M.E.S.P.A.
74	740785381	SSIAD MUTUALITE DES SAVOIE	ANNECY	SSIAD	740787676	MUTUALITE FRANCAISE DES SAVOIES
74	740010558	SSIAD DE DOUVAINE UMFMB	DOUVAINE	SSIAD	740787791	UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MT-BLANC
74	740009451	SSIAD DE MEYTHET UMFMB	MEYTHET	SSIAD	740787791	UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MT-BLANC
M	690794946	SSIAD SAINT-PRIEST	ST PRIEST	SSIAD	690006812	ASSOCIATION SANTE AUJOURD'HUI
M	690794995	SSIAD ARCADES SANTE	LYON	SSIAD	690011879	ARCADES SANTE
M	690794987	SSIAD DE SAINT-FONS - FEYZIN	ST FONS	SSIAD	690039672	GCSMS "PUBLICADOM"
M	690801014	SSIAD DE VAULX-EN-VELIN	VAULX EN VELIN	SSIAD	690793823	VILLE DE VAULX-EN-VELIN
M	690795083	S.S.I.A.D. DE MEYZIEU	MEYZIEU	SSIAD	690794565	ASSOC. INTERCOM. DE SOINS INFIRMIERS
M	690794912	SSIAD DE VENISSIEUX	VENISSIEUX	SSIAD	690794623	C.C.A.S. DE VENISSIEUX
2022	3	30785448	SSIAD CUSSET	CUSSET	30000103	EHPAD PUBLIC DE CUSSET
3	30007009	SSIAD DE MOULINS - AADCSA	MOULINS	SSIAD	30003099	ASSO. AIDE A DOM. CENTRES SOC. ALLIER
3	30783195	SSIAD VICHY	VICHY	SSIAD	30005870	MADPA
42	420787350	S.S.I.A.D. DU C.H.G DE ROANNE	ROANNE	SSIAD	420780033	CH DE ROANNE
42	420787954	S.S.I.A.D. DE L'H.L DE ST GALMIER	ST GALMIER	SSIAD	420780710	CH MAURICE ANDRÉ
42	420788986	SSIAD DE BOEN	BOEN	SSIAD	420781791	CH DE BOËN
43	430005991	SSIAD MUTUALITE SANTE HAUTE-LOIRE	LE PUY EN VELAY	SSIAD	420787061	MUTUALITE FRANCAISE SSAM
63	630004489	SSIAD ARP	PERIGNAT LES SARLIEVE	SSIAD	630004448	ARP

63	630006369	SSIAD DE L'ARTIERE	CEYRAT	SSIAD	630006328	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ARTIERE
63	630786150	SSIAD MICHELIN CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	SSIAD	630786325	S.O.H.P.E.M.
63	630004539	SSIAD DE BESSE	BESSE ET ST ANASTAISE	SSIAD	630790368	S.I.V.O.M. DU PAYS DE BESSE
69	690015318	SSIAD DE POLLIGNAY	POLLIGNAY	SSIAD	690000831	MAISON DE RETRAITE JEAN VILLARD
73	730790458	SSIAD DU CANTON DES ECHELLES	LES ECHELLES	SSIAD	730784410	C.I.A.S DU CANTON DES ECHELLES
74	740785928	SSIAD LA ROCHE SUR FORON	LA ROCHE SUR FORON	SSIAD	740781182	CH ANDREVETAN
M	690795018	SSIAD DE BRON	BRON	SSIAD	690791462	CENTRE DE SOINS BRONDILLANT
M	690029103	SSIAD RESIDOM LYON 9	LYON	SSIAD	690802715	ACPPA
2023	1	10006401 SSIAD MR AMBERIEU-EN-BUGEY	AMBERIEU EN BUGEY	SSIAD	10000339	RESIDENCE FONTELUNE
3	30783286	SSIAD ADREA	MOULINS	SSIAD	30007025	MUTUALITE FRANCAISE ALLIER SSAM
7	70786652	S.S.I.A.D. DE ST PIERREVILLE	ST PIERREVILLE	SSIAD	70784152	C.C.A.S. DE SAINT PIERREVILLE
26	260006689	SSIAD HL BUIJS-LES-BARONNIES	BUIJS LES BARONNIES	SSIAD	260000096	CH DE BUIJS LES BARONNIES
38	380804237	SSIAD HOP. DE RIVES	RIVES SUR FURE CEDEX	SSIAD	380780072	CH DE RIVES
38	380804211	SCE.SOINS A DOMIC. HOP.TULLINS	TULLINS	SSIAD	380780098	CENTRE HOSPITALIER DE TULLINS
38	380799833	S.S.I.A.D. ECHIROLLES	ECHIROLLES	SSIAD	380791079	C.C.A.S. ECHIROLLES
42	420789588	S.S.I.A.D DE MONTBRISON	MONTBRISON	SSIAD	420013831	CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ
42	420787368	SSIAD DE BELMONT-DE-LA-LOIRE	BELMONT DE LA LOIRE	SSIAD	420013955	EHPAD DU PAYS DE BELMONT
42	420787814	S.S.I.D DE CHARLIEU	CHARLIEU	SSIAD	420780058	CH DE CHARLIEU
42	420011108	SSIAD MEDICA FRANCE	ST ETIENNE	SSIAD	750056335	KORIAN SA MEDICA FRANCE
43	430007161	SSIAD BRIOUDE	BRIOUDE	SSIAD	430000034	CENTRE HOSPITALIER SECTEUR DE BRIOUDE
63	630785921	SSIAD CCAS CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	SSIAD	630786424	CCAS DE CLERMONT-FERRAND
73	730789682	SSIAD DE CHAMBERY	CHAMBERY	SSIAD	730784030	C C A S DE CHAMBERY
73	730005139	SSIAD DE FRONTENEX	FRONTENEX	SSIAD	730784428	C I A S DE FRONTENEX
73	730011079	SSIAD DE COGNIN	COGNIN	SSIAD	730784485	C C A S DE COGNIN
M	690795067	SSIAD DE VILLEURBANNE - C.C.A.S.	VILLEURBANNE	SSIAD	690794862	C.C.A.S. DE VILLEURBANNE
73	730789666	SSIAD D'AIX LES BAINS	AIX LES BAINS	SSIAD	730784352	C C A S DE AIX LES BAINS



DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE L'AIN

ARRETE N° 2018-13-0006

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2019-2023 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'AIN

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les arrêtés 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923, 2018-1924 du 28 mai 2018 relatifs au Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028;

Vu la délibération du Département en date du 11 décembre 2012 relative au Schéma Gérontologique, appelé "schéma départemental en faveur des personnes âgées et de la perte d'autonomie 2013-2018";

Vu l'arrêté n° 2018-13-0005 du 31 décembre 2018 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2019-2023 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental de l'Ain.

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département de l'Ain.

Fait le 31 décembre 2018

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie

Marie-Hélène LECENNE

Le Président du Conseil
Départemental de l'Ain

Pour le Président et par délégation
Le directeur du service solidarité

Thierry CLEMENT

Date de programmation	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	catégorie	FINESS EJ	Raison sociale EJ	Période de coupe
2019	10006799	MAISON DE RETRAITE LA ROSE DES VENTS	JASSANS RIOTTIER	EHPAD	690802715	ACPPA	2018-2019
	10784429	MR DU CHAVS SITE PONT DE VEYLE	PONT DE VEYLE	EHPAD	10009132	CH AIN VAL DE SAONE	2018-2019
	10784437	EHPAD CH VAL DE SAONE	THOISEY	EHPAD	10009133	CH AIN VAL DE SAONE	2018-2020
	10780989	EHPAD DU CH VAL DE SAONE	MONTMERLE	EHPAD	10009134	CH AIN VAL DE SAONE	2018-2021
	10786077	MR OYONNAX - CH HAUT-BUGEY	OYONNAX CEDEX	EHPAD	10008407	CH DU HAUT BUGEY	2018-2019
	10784510	MR CH PAYS DE GEX - TOUGIN	GEX CEDEX	EHPAD	10780112	CH DU PAYS DE GEX	2018-2019
	10784692	EHPAD RÉSIDENCE BON SEIGOUR	MIRIBEL CEDEX	EHPAD	10000602	INSTITUTION JOSEPHINE GUILLON	2018-2019
	10785681	EHPAD RESIDENCE LES MIMOSAS	ST MAURICE DE BEYNOST	EHPAD	10000602	INSTITUTION JOSEPHINE GUILLON	2018-2019
	10781003	EHPAD RESIDENCE DOCTEUR PERRET	ST TRIVIER DE COURTES	EHPAD	10000438	MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	2018-2019
	10789915	MR LES PEUPLIERS	BOURG EN BRESSE	EHPAD	10789907	RES LES PEUPLIERS - BOURG	2018-2019
	10789899	VILLA CHARLOTTE	ARBENT	EHPAD	750041899	SARL VILLA CHARLOTTE	2018-2019
	10789055	EHPAD VILLA ADELAIDE	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	10789048	SAS ADELAIDE	2018-2019
	10002228	EHPAD "L'AMBARROISE"	AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD	750057622	SAS AGE PARTENAIRES	2018-2019
	10789030	MR UTRILLO	ST BERNARD	EHPAD	10003879	SAS UTRILLO	2018-2019
	10785822	MR LES OPALINES	BELIGNEUX	EHPAD	130029838	SGMR	2018-2019
	10788396	MR LES OPALINES	NEUVILLE LES DAMES	EHPAD	130029838	SGMR	2018-2019
2020	10784239	RESIDENCE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	BOURG EN BRESSE	EHPAD	10000545	ASS LE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	2019-2020
	10789402	RESIDENCE SEILLON REPOS	PERONNAS	EHPAD	10000545	ASS LE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	2019-2020
	10788644	MR CHATEAU DE VALENCE	JUJURIEUX	EHPAD	10789279	ASS. CH.DE VALENCE JUJURIEUX	2019-2020
	10781045	EHPAD ST-VINCENT	BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2019-2020
	10785673	EHPAD " BON REPOS"	BELLEY	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2019-2020
	10784106	MR SOEUR ROSALIE CONFORT	CONFORT	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2019-2020
	10790849	MR LE CLOS DE GREX CORBONOD	CORBONOD	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2019-2020
	10780914	EHPAD "RESIDENCE D'URFE"	BAGE LE CHATEL	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2019-2020
	10786119	EHPAD DES MILLE ETANGS	CHALAMONT	EHPAD	10000347	EHPAD "RESIDENCE D'URFE"	2019-2020
	10780963	MR BON ACCUEIL LAGNIEU	LAGNIEU	EHPAD	10780104	EHPAD DES MILLE ETANGS CHALAMONT	2019-2020
	10788032	EHPAD MONTREVEL-EN-BRESSE	MONTREVEL EN BRESSE	EHPAD	10000396	M. R. "BON ACCUEIL" LAGNIEU	2019-2020
	10786176	MR ST-JOSEPH	JASSERON	EHPAD	10780997	MAISON DE RETRAITE DE MONTREVEL-EN-BRE	2019-2020
	10786135	EHPAD "LA MAISON BOUCHACOURT"	ST LAURENT SUR SAONE	EHPAD	10780179	MR LA MAISON BOUCHACOURT RESIDENCE MED	2019-2020
	10788743	MR LA PERGOLA	BOURG EN BRESSE	EHPAD	60002250	SAS EMERA EXPLOITATIONS	2019-2020
2021	10784114	MR ARY GEOFFRAY	VILLEREVERSURE	EHPAD	10785913	AMAV VILLEREVERSURE	2020-2021
	10786143	MR CH MEXIMIEUX - LA ROSE D'OR	MEXIMIEUX	EHPAD	10780120	CH DE MEXIMIEUX	2020-2021
	10784130	MR CROIX ROUGE FRANÇAISE	BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD	750721334	CROIX ROUGE FRANCAISE	2020-2021
	10010494	EHPAD CHATEAU D'ANGEVILLE	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	750721334	CROIX ROUGE FRANCAISE	2020-2021
	10780971	EHPAD LES TILLEULS	MONTLUEL	EHPAD	10000404	EHPAD LES TILLEULS	2020-2021
	10788024	EHPAD PUBLIC LA MONTAGNE	CHATILLON SUR CHALARONNE	EHPAD	10780948	EHPAD PUBLIC LA MONTAGNE	2020-2021
	10781011	EHPAD PUBLIC LES SAULAIRES	ST TRIVIER SUR MOIGNANS	EHPAD	10000446	EHPAD PUBLIC LES SAULAIRES	2020-2021
	10788669	EHPAD RÉSIDENCE CLAIRES FONTAINES	ST VULBAS	EHPAD	10001063	EHPAD RÉSIDENCE CLAIRES FONTAINES	2020-2021
	10780955	RESIDENCE LA JONQUILLERE	COUGNY	EHPAD	10000388	MAISON DE RETRAITE - COUGNY	2020-2021
	10780930	EHPAD FONDATION COSTAZ	CHAMPAGNE EN VALROMEY	EHPAD	10000362	MAISON DE RETRAITE CHAMPAGNE	2020-2021
	10781037	MR PUBIQUET DE VILLARS-LES-DOBMBES	VILLARS LES DOBMBES	EHPAD	10000461	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DE VILLARS	2020-2021
	10009223	EHPAD LES HELLEBORES GROISSIAT	GROISSIAT	EHPAD	10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	2020-2021

PROGRAMMATION AIN
2019-2023

	10789204	LES ANCOIJES	PERONNAS	EHPAD	10787109 MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	2020-2021
2022	10004059	EHPAD ORNEX	ORNEX	EHPAD	10783009 ORSAC	2020-2021
	10789220	LES RESIDENCES CAMILLE CORNIER	CEYZERIAT	EHPAD	10001154 ASS RESIDENCES DE CEYZERIAT	2021-2022
	10784312	MR E.PELICAND	BOURG EN BRESSE	EHPAD	10780054 CH DE BOURG EN BRESSE FLEYRIAT	2021-2022
	10786010	MR CH BELLEY	BELLEY	EHPAD	10780062 CH DOCTEUR RECAMIER	2021-2022
	10786101	EHPAD LE CORNILLON	ST RAMBERT EN BUGEY	EHPAD	10780153 MAISON DE RETR DE ST-RAMBERT EN BUGEY	2021-2022
	10780922	MIR L'ALBIZIA	CERDON	EHPAD	10000354 MAISON DE RETRAITE GERDON	2021-2022
	10788438	EHPAD PLEIN SOLEIL	LHUIS	EHPAD	10001022 MAPA PLEIN SOLEIL LHUIS	2021-2022
	10786002	MIR LE CHAPUIS	ROMANS	EHPAD	10003259 SARL AIN RETRAITE	2021-2022
2023	10788040	Résidence Ameyzieux	TALISSIEU	EHPAD	330058801 SAS CLOS BUGIA	2021-2022
	10786085	MAISON DE RETRAITE CH PONT DE VAUX	PONT DE VAUX	EHPAD	10780138 CH DE PONT DE VAUX	2022-2023
	10008571	MAISON DE RETRAITE DU CHPH	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	10007987 CH PUBLIC HAUTEVILLE	2022-2023
	10789964	EHPAD KORIAN JARDIN DE BROU	BOURG ENBRESSE CEDEX	EHPAD	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	2022-2023
	10789949	EHPAD KORIAN HOME DE CORTEFREDONE	CURTAFOND	EHPAD	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	2022-2023
	10789758	EHPAD KORIAN LES FAUVETTES	VILLARS LES DOMIBES	EHPAD	750056335 KORIAN SA MEDICA FRANCE	2022-2023
	10788230	MR CHATEAU DE VERNANGES	ST ANDRE DE CORCY	EHPAD	10000974 M.R. VERNANGE ST-ANDRE-DE-CORCY	2022-2023
	10781078	EHPAD LA CATHERINETTE	PONT D AIN	EHPAD	10000487 MAISON DE RETRAITE PONT D'AIN	2022-2023
	10781029	EHPAD LA MAISON A SOIE	TENAY	EHPAD	10000453 MAISON DE RETRAITE TENAY	2022-2023
	10780906	RESIDENCE FONTELUNE	AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD	10000339 RESIDENCE FONTELUNE	2022-2023
	10784353	MR CLAIRVAL - REYRIEUX- CH TREVOUX	TREVOUX	EHPAD	10780096 CH MONTPENSIER TREVOUX	2022-2023
	10789188	MIR DOLCEA JARDINS MEDICIS	BELLEY	EHPAD	10010981 S.A.S. SEMILLANCE	2022-2023
	10788768	MIR LES CYCLAMENS	CHALLEX	EHPAD	10011013 SAS LES CYCLAMENS	2022-2023

Date de programmation	FINESSE EJ	Raison sociale EJ	FINESSE ET	Raison sociale ET	Commune ET	catégorie	Période de coupe
2019	10000438	MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	10781003	EHPAD RESIDENCE DOCTEUR PERRET	ST TRIVIER DE COURTES	EHPAD	2018-2019
	10000602	INSTITUTION JOSEPHINE GUILLON	1007425	SSIAD MR SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	ST TRIVIER DE COURTES	SSIAD	
	10003879	SAS UTRILLO	10785681	EHPAD RESIDENCE LES MIMOSAS	MIRIBEL CEDEX	EHPAD	2018-2019
	10008407	CH DU HAUT BUGEY	10789030	MR UTRILLO	ST BERNARD	EHPAD	2018-2019
	10009132	CH AIN VAL DE SAONE	10786077	MR OYONNAX - CH HAUT-BUGEY	OYONNAX CEDEX	EHPAD	2018-2019
			10007961	SSIAD CH HAUT-BUGEY SITE DE NANTUA	NANTUA	SSIAD	
			10784429	MR DU CHAVS SITE PONT DE VEYLE	PONT DE VEYLE	EHPAD	2018-2019
			10001436	SSIAD DU CHAVS - PONT DE VEYLE	PONT DE VEYLE	SSIAD	
			10784437	EHPAD CH VAL DE SAONE	THOISSEY	EHPAD	2018-2020
	10780112	CH DU PAYS DE GEX	10780989	EHPAD DU CH VAL DE SAONE	MONTMERLE	EHPAD	2018-2021
	10787604	ASSO. VAL DE SAONE DOMBES SERVI	10784510	MR CH PAYS DE GEX - TOUGIN	GEX CEDEX	EHPAD	2018-2019
	10789048	SAS ADELAIDE	10787612	SERVICE POLYVAL AIDE, SOINS DOMICILE	REYRIEUX	SPASAD	
	10789907	RES LES PEUPLIERS - BOURG	10789055	EHPAD VILLA ADELAIDE	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	2018-2019
	130029838	SGMR	10789915	MR LES PEUPLIERS	BOURG EN BRESSE	EHPAD	2018-2019
			10785822	MR LES OPALINES	BELIGNEUX	EHPAD	2018-2019
	690802715	ACPPA	10788396	MR LES OPALINES	NEUVILLE LES DAMES	EHPAD	2018-2019
	750041899	SARL VILLA CHARLOTTE	10006799	MAISON DE RETRAITE LA ROSE DES VENTS	JASSANS RIOTTIER	EHPAD	2018-2019
	750057622	SAS AGE PARTENAIRE	10789899	VILLA CHARLOTTE	ARBENT	EHPAD	2018-2019
2020			10002228	EHPAD "L'AMBARROISE"	AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD	2018-2019
	10000347	EHPAD "RESIDENCE D'URFE"	10780914	EHPAD "RESIDENCE D'URFE"	BAGE LE CHATEL	EHPAD	2019-2020
	10000396	M. R. "BON ACCUEIL" LAGNIEU	10780963	MR BON ACCUEIL LAGNIEU	LAGNIEU	EHPAD	2019-2020
	10000545	ASS LE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	10784239	RESIDENCE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	BOURG EN BRESSE	EHPAD	2019-2020
	10000628	ASS ASDOMI BOURG-EN-BRESSE	10789402	RESIDENCE SEILLON REPOS	PERONNAS	EHPAD	2019-2020
	10000735	ASS ADAPA BOURG-EN-BRESSE	10784817	SSIAD A.S.D.O.M.I. BOURG-EN-BRESSE	VIRIAT	SSIAD	
	10001121	G.I.E D.A.I.R. ARTEMARE	10002269	SSIAD MIRIBEL	MIRIBEL	SSIAD	
	10007029	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BAGÉ	10788891	SSIAD ARTEMARE	ARTEMARE	SSIAD	
	10009058	ASSOCIATION ADMR DES PAYS DE BRESSE	10007078	ACCUEIL DE JOUR AUTONOME L'ENTRE-TEMPS	REPLONGES	ACCUEIL DE JOUR	
	10780104	EHPAD DES MILLE ETANGS CHALAMONT	10009066	ACCUEIL JOUR LOU VE NOU	ST TRIVIER DE COURTES	ACCUEIL DE JOUR	
	10780179	MR LA MAISON BOUCHACOURT RESIDENCE MED	10786119	EHPAD DES MILLE ETANGS	CHALAMONT	EHPAD	2019-2020
	10780997	MAISON DE RETRAITE DE MONTREVEL-EN-BRE	10786135	EHPAD "LA MAISON BOUCHACOURT"	ST LAURENT SUR SAONE	EHPAD	2019-2020
			10788032	EHPAD MONTREVEL-EN-BRESSE	MONTREVEL EN BRESSE	EHPAD	2019-2020
	10787224	MAISON DE RETRAITE SAINT-JOSEPH	10788883	SSIAD MONTREVEL-EN-BRESSE	MONTREVEL EN BRESSE	SSIAD	
	107892279	ASS. CH.DE VALENCE JUJUREUX	10786176	MR ST-JOSEPH	JASSERON	EHPAD	2019-2020
	10789287	ASSOCIATION SANTE DOMBES	10788644	MR CHATEAU DE VALENCE	JUJUREUX	EHPAD	2019-2020
	10790111	MUTUELLE OYONNAXIENNE	10789295	SSIAD S.E.R.I.M.A.D.D. CHALAMONT	CHALAMONT	SSIAD	
	60002250	SAS EMERA EXPLOITATIONS	10785277	SSIAD OYONNAX	OYONNAX CEDEX	SSIAD	
	690795331	ASSOCIATION SANTE ET BIEN-ÊTRE	10788743	MR LA PERGOLA	BOURG EN BRESSE	EHPAD	2019-2020
			10004398	ACCUEIL DE JOUR AUTONOME DE BELLEY	BELLEY	ACCUEIL DE JOUR	
			10785673	EHPAD " BON REPOS"	BELLEY	EHPAD	2019-2020
			10781045	EHPAD ST-VINCENT	BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD	2019-2020
			10780849	MR LE CLOS DE GREX CORBONOD	CORBONOD	EHPAD	2019-2020
			10784106	MR SOEUR ROSALIE CONFORT	CONFORT	EHPAD	2019-2020
2021	10000362	MAISON DE RETRAITE CHAMPAGNE	10780930	EHPAD FONDATION COSTAZ	CHAMPAGNE EN VALROMEY	EHPAD	2020-2021

PROGRAMMATION AIN
PERIMETRE CPOM
2019-2023

10000388	MAISON DE RETRAITE - COLIGNY	10780955	RESIDENCE LA JONQUILLERE	COLIGNY	EHPAD	2020-2021
10000404	EHPAD LES TILLEULS	10780971	EHPAD LES TILLEULS	MONTLUEL	EHPAD	2020-2021
10000446	EHPAD PUBLIC LES SAULAIES	10781011	EHPAD PUBLIC LES SAULAIES	ST TRIVIER SUR MOIGNANS	EHPAD	2020-2021
10000461	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DE VILLARS	10781037	MR PUBLIQUE DE VILLARS-LES-DOMBES	VILLARS LES DOMBES	EHPAD	2020-2021
10001063	EHPAD RESIDENCE CLAIRES FONTAINES	10788669	EHPAD RESIDENCE CLAIRES FONTAINES	ST VULBAS	EHPAD	2020-2021
10003929	ASSOCIATION DE GESTION ACCUEIL DE JOUR	10003978	ACCUEIL DE JOUR "AUX LUCIOLES"	REYRIEUX	ACCUEIL DE JOUR	
10009017	ASSO DE GERONTOLOGIE BASSIN D'OYONNAX	10009025	ACCUEIL DE JOUR LES JARDINS D'ALOIS	OYONNAX	ACCUEIL DE JOUR	
10009140	LE RESEAU MNEMOSIS	10009157	ACCUEIL DE JOUR MNEMOSIS	GEX	ACCUEIL DE JOUR	
10010783	ADMR SSIAD BRESSE DOMBES	10789790	SSIAD-BRESSE-DOMBES	CHATILLON SUR CHALARONNE	SSIAD	
10780120	CH DE MEXIMIEUX	10786143	MR CH MEXIMIEUX - LA ROSE D'OR	MEXIMIEUX	EHPAD	2020-2021
10780948	EHPAD PUBLIC LA MONTAGNE	10788263	SSIAD MEXIMIEUX	MEXIMIEUX	SSIAD	
10783009	ORSAC	10788024	EHPAD PUBLIC LA MONTAGNE	CHATILLON SUR CHALARONNE	EHPAD	2020-2021
10785913	AMAV VILLEREVERSURE	10004059	EHPAD ORNEX	ORNEX	EHPAD	2020-2021
10785970	ASSOCIATION ADMR BUGEY AIN VEYLE REVER	10784114	MR ARY GEOFFRAY	VILLEREVERSURE	EHPAD	2020-2021
10787109	MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	10787752	SSIAD ADMR BUGEY AIN VEYLE	CEYZERIAT	SSIAD	
		10009223	EHPAD LES HELLEBORES GROISSIAT	GROISSIAT	EHPAD	2020-2021
		10789204	LES ANCOLIES	PERONNAS	EHPAD	2020-2021
		10788818	S.S.I.A.D GEX	ST GENIS POUILLY	SSIAD	
		10788214	SSIAD BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	BELLEGARDE SUR VALSERINE	SSIAD	
		10785285	SSIAD BELLEY	BELLEY	SSIAD	
		10787778	SSIAD COLIGNY	COLIGNY	SSIAD	
		10008928	SSIAD HAUTEVILLE-BRENOD	HAUTEVILLE LOMPNES	SSIAD	
		10788222	SSIAD LAGNIEU	LAGNIEU	SSIAD	
		10788594	SSIAD SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	ST RAMBERT EN BUGEY	SSIAD	
750721334	CROIX ROUGE FRANCAISE	10010494	EHPAD CHATEAU D'ANGEVILLE	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	2020-2021
		10784130	MR CROIX ROUGE FRANCAISE	BELLEGARDE SUR VALSERINE	EHPAD	2020-2021
2022		10780922	MR L'ALBIZIA	CERDON	EHPAD	2021-2022
10000354	MAISON DE RETRAITE CERDON	10788438	EHPAD PLEIN SOLEIL	LHUIS	EHPAD	2021-2022
10010122	MAPA PLEIN SOLEIL LHUIS	10789220	LES RESIDENCES CAMILLE CORNIER	CEYZERIAT	EHPAD	2021-2022
10001154	ASS RESIDENCES DE CEYZERIAT	10786002	MR LE CHAPUIS	ROMANS	EHPAD	2021-2022
10003259	SARL AIN RETRAITE	10784312	MR E.PELICAND	BOURG EN BRESSE	EHPAD	2021-2022
10780054	CH DE BOURG EN BRESSE FLEYRIAT	10786010	MR CH BELLEY	BELLEY	EHPAD	2021-2022
10780062	CH DOCTEUR RECAMIER	10786101	EHPAD LE CORNILLON	ST RAMBERT EN BUGEY	EHPAD	2021-2022
10780153	MAISON DE RETR DE ST-RAMBERT EN BUGEY	10788040	Résidence Armezieux	TALUSSIEU	EHPAD	2021-2022
330058801	SAS CLOS BUGIA	10780906	RESIDENCE FONTELUNE	AMBERIEU EN BUGEY	EHPAD	2022-2023
10000339	RESIDENCE FONTELUNE	10006401	SSIAD MR AMBERIEU-EN-BUGEY	AMBERIEU EN BUGEY	SSIAD	
10004453	MAISON DE RETRAITE TENAY	10781029	EHPAD LA MAISON A SOIE	TENAY	EHPAD	2022-2023
10000487	MAISON DE RETRAITE PONT D'AIN	10781078	EHPAD LA CATHERINETTE	PONT D AIN	EHPAD	2022-2023
10000974	M.R. VERNANGE ST-ANDRE-DE-CORCY	10788230	MR CHATEAU DE VERNANGES	ST ANDRE DE CORCY	EHPAD	2022-2023
10007987	CH PUBLIC HAUTEVILLE	10008571	MAISON DE RETRAITE DU CHPH	HAUTEVILLE LOMPNES	EHPAD	2022-2023
10010981	S.A.S. SEMILLANCE	10789188	MR DOLCEA JARDINS MEDICIS	BELLEY	EHPAD	2022-2023
10011013	SAS LES CYCLAMENS	10788768	MR LES CYCLAMENS	CHALLEX	EHPAD	2022-2023
10780096	CH MONTPENSIER TREVOUX	10784353	MR CLAIRVAL - REYRIEUX - CH TREVOUX	TREVOUX	EHPAD	2022-2023
10780138	CH DE PONT DE VAUX	10786085	MAISON DE RETRAITE CH PONT DE VAUX	PONT DE VAUX	EHPAD	2022-2023
750056335	KORIAN SA MEDICA FRANCE	10789949	EHPAD KORIAN HOMME DE CORTEFREDONE	CURTAFOND	EHPAD	2022-2023
		10789964	EHPAD KORIAN JARDIN DE BROU	BOURG ENBRESSE CEDEX	EHPAD	2022-2023

10789758	EHPAD KORIAN LES FAUVETTES	VILLARS LES DOMBES	EHPAD	2022-2023
----------	----------------------------	--------------------	-------	-----------



DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE L'ALLIER

ARRETE N° 2018-13-0007

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2019-2023 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les arrêtés 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923, 2018-1924 du 28 mai 2018 relatifs au Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028;

Vu le schéma unique des solidarités du département de l'Allier pour la période 2017 à 2021, adopté par délibération de l'Assemblée départementale en date du 13 décembre 2016;

Vu l'arrêté n°2018-13-0005 du 31 décembre 2018 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2019-2023 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental de l'Allier.

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département de l'Allier.

Fait le 31 décembre 2018

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie

Marie-Hélène LECENNE

Le Président du Conseil
Départemental de l'Allier

Claude RIBOULET

Date de programmation	FINISS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	FINISS EI	Raison sociale EI	Période de coupe
2019	30004238	EHPAD "LA CHARITE"	LAVAUT STE ANNE	EHPAD	690802715	ACPPA	2017-2018
	30783880	EHPAD "LES MAGNOLIAS" CH MOULINS	MOULINS	EHPAD	30780092	CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE	2017-2018
	30780969	EHPAD D'ECHASSIERES	ECHASSIERES	EHPAD	30000368	EHPAD D'ECHASSIERES	2017-2018
	30780720	EHPAD EBREUIL-VAL DE SIOULE	EBREUIL	EHPAD	30000251	ETAB. HEBERG. PERS. AGEES DEPENDANTES	2017-2018
	30782585	EHPAD LES OPALINES	VENDAT	EHPAD	30005698	LES OPALINES VENDAT	2019-2020
	30785026	EHPAD LA BELLE RIVE	BELLERIVE SUR ALLIER	EHPAD	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	2017-2018
	30001267	EHPAD VILLA PAUL THOMAS	LE VERNET	EHPAD	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	2017-2018
	30785679	EHPAD LES MARINIERS	MOULINS	EHPAD	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	2017-2018
2020	30782643	EHPAD "L'ERMITAGE"	MOULINS	EHPAD	30004329	ASSOC. MAISON DE RETRAITE L'ERMITAGE	2017-2018
	30781413	EHPAD "MAISON SAINT FRANCOIS"	MOULINS	EHPAD	30000434	ASSOCIATION "MAISON SAINT FRANCOIS"	2019-2020
	30785414	EHPAD LA CHESNAYE	ST BONNET TRONCAIS	EHPAD	30785307	ASS. GEST. HEBERGEMENT "LA CHESNAYE"	2017-2018
	30782619	EHPAD "VILLARS ACCUEIL"	MOULINS	EHPAD	30000509	ASSOCIATION VILLARS ACCUEIL	2019-2020
	30005649	EHPAD DE COURTAIS	MONTLUCON	EHPAD	30780100	CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON	2019-2020
	30785216	EHPAD CH NERIS LES BAINS	NERIS LES BAINS	EHPAD	30180020	CH DE NERIS LES BAINS	2019-2020
	30780936	EHPAD LA VIGNE AU BOIS	CERILLY	EHPAD	30000335	EHPAD LA VIGNE AU BOIS	2019-2020
	30780985	EHPAD LE SOLEIL COUCHANT	LURCY LEVIS	EHPAD	30000384	MAISON DE RETRAITE	2017-2018
	30780951	EHPAD "LES CORDELIERS"	LE DONJON	EHPAD	30000350	MAISON DE RETRAITE "LES CORDELIERS"	2019-2020
	30782627	EHPAD "LE LYS"	VICHY	EHPAD	750043549	JIPG	2018-2019
	30785778	EHPAD "L'HERMITAGE"	BELLERIVE SUR ALLIER	EHPAD	30004378	SARL "L'HERMITAGE"	2019-2020
	30785539	EHPAD "LE VERT GALANT"	VICHY	EHPAD	30785521	SARL LE VERT GALANT	2019-2020
2021	30785737	EHPAD "LES VIGNES"	DOMPIERRE SUR BESBRE	EHPAD	30002968	AGEPAPH	2020-2021
	30005599	EHPAD CH JACQUES LACARIN VICHY	VICHY CEDEX	EHPAD	30002968	AGEPAPH	2020-2021
	30004428	EHPAD LE JARDIN DES SOURCES	DESERTINES	EHPAD	130031099	APAD	2020-2021
	30782569	EHPAD "RESIDENCE LES CEDRES"	VALLON EN SULLY	EHPAD	30000459	ASS. " RESIDENCE LES CEDRES "	2020-2021
	30781405	MAISON DE RETRAITE "SAINT JOSEPH"	BOURBON L ARCHAMBAULT	EHPAD	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2020-2021
	30784136	EHPAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	BOURBON L ARCHAMBAULT	EHPAD	30780126	CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT	2020-2021
	30783351	EHPAD LA SOURCE	SOUVIGNY	EHPAD	130046113	DEVELOPPEMENT DES FOYERS DE PROVINCE	2020-2021
	30780662	EHPAD "LA CHARMILLE"	LE MONTEY	EHPAD	30000244	EHPAD "LA CHARMILLE"	2020-2021
	30780605	EHPAD DE GAYETTE	MONTOLDRE	EHPAD	30000236	EHPAD DE GAYETTE	2020-2021
	30781009	EHPAD ROGER BESSON	ST GERAND LE PUY	EHPAD	30000400	EHPAD ROGER BESSON	2019-2020
	30780761	EHPAD FRANÇOIS GRÈZE	LAPALISSE	EHPAD	30000293	MAISON DE RETRAITE	2020-2021
	30782593	EHPAD "JEANNE COULON"	VICHY	EHPAD	30002968	MAISON RETRAITE JEANNE COULON	2020-2021
	30782601	EHPAD "SAINT LOUIS"	COMMENTRY	EHPAD	30000491	MAISON SAINT LOUIS	2020-2021
2022	30783229	EHPAD LA MAISON DES AURES	ST GERMAIN DES FOSSES	EHPAD	30783898	ASSOCIATION " LA MAISON DES AURES "	2021-2022
	30001002	EHPAD "VILLA PAISIBLE"	VICHY	EHPAD	630786754	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	2021-2022
	30784169	EHPAD CH COEUR DU BOURBONNAIS	ST POURCAIN SUR SIOULE	EHPAD	30002158	CH DPT COEUR DU BOURBONNAIS	2021-2022
	30780142	EHPAD FRANCOIS MITTERRAND	GANNAT	EHPAD	30000111	EHPAD " F. MITTERRAND " GANNAT	2021-2022
	30780944	EHPAD DE COSNE D'ALLIER	COSNE D ALLIER	EHPAD	30000343	EHPAD DE COSNE D'ALLIER	2021-2022
	30780597	EHPAD PUBLIC DE CHANTELLE	CHANTELLE	EHPAD	30000228	EHPAD PUBLIC DE CHANTELLE	2021-2022

	30780134 EHPAD PUBLIQUE DE CUSSET	CUSSET	EHPAD	30000103 EHPAD PUBLIQUE DE CUSSET	2021-2022
	30786396 EHPAD "LES GRANDS PRES"	MONTLUCON	EHPAD	30786388 S.A.S. M.R. LES GRANDS PRES	2021-2022
2023	30783013 RESIDENCE DU PARC	LE MAYET DE MONTAGNE	EHPAD	30000582 ASS.GESTION RESIDENCE DU PARC	2022-2023
	30785497 EHPAD "LA GLORLETTE"	YZEURE CEDEX	EHPAD	30785471 CCAS D'YZEURE	2022-2023
	30780928 EHPAD "PIERRE MASSEBOEUF"	BELLERIVE SUR ALLIER	EHPAD	30000327 EHPAD "PIERRE MASSEBOEUF"	2022-2023
	30780977 EHPAD D'HERISSON	HERISSON	EHPAD	30000376 EHPAD D'HERISSON	2022-2023
	30780993 EHPAD "RESIDENCE EMERAUDE"	MONTMARSAULT	EHPAD	30000392 EHPAD "RESIDENCE EMERAUDE"	2022-2023

Date de programmation	FINESS EJ	Raison sociale EJ	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	Période de coupe
2019	30000251	ETAB. HEBERG. PERS. AGEES DEPENDANTES	30780720	EHPAD EBREUIL-VAL DE SIOULE	EBREUIL	EHPAD	2017-2018
	30000368	EHPAD D'ECHASSIERES	30780969	EHPAD D'ECHASSIERES	ECHASSIERES	EHPAD	2017-2018
	30780092	CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE	30783880	EHPAD "LES MAGNOLIAS" CH MOULINS	MOULINS	EHPAD	2017-2018
	30005698	LES OPALINES VENDAT	30782585	EHPAD LES OPALINES	VENDAT	EHPAD	2019-2020
	690802715	ACPPA	30004238	EHPAD "LA CHARITE"	LAVALLE STE ANNE	EHPAD	2017-2018
	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	30785026	EHPAD LA BELLE RIVE	BELLERIVE SUR ALLIER	EHPAD	2017-2018
			30785679	EHPAD LES MARINERS	MOULINS	EHPAD	2017-2018
			30001267	EHPAD VILLA PAUL THOMAS	LE VERNET	EHPAD	2017-2018
2020	30000335	EHPAD LA VIGNE AU BOIS	30780936	EHPAD LA VIGNE AU BOIS	CERILLY	EHPAD	2017-2018
	30000350	MAISON DE RETRAITE "LES CORDELIERS"	30780951	EHPAD "LES CORDELIERS"	LE DONJON	EHPAD	2019-2020
	30000384	MAISON DE RETRAITE	30780985	EHPAD LE SOLEIL COUCHANT	LURCY LEVIS	EHPAD	2019-2020
	30000434	ASSOCIATION "MAISON SAINT FRANCOIS"	30781413	EHPAD "MAISON SAINT FRANCOIS"	MOULINS	EHPAD	2017-2018
	30000509	ASSOCIATION VILLARS ACCUEIL	30782619	EHPAD "VILLARS ACCUEIL"	MOULINS	EHPAD	2019-2020
	30004329	ASSOC. MAISON DE RETRAITE L'ERMITAGE	30782643	EHPAD "L'ERMITAGE"	MOULINS	EHPAD	2019-2020
	30004378	SARL "L'HERMITAGE"	30785778	EHPAD "L'HERMITAGE"	MOULINS	EHPAD	2017-2018
	30785307	ASS. GEST. HEBERGEMENT "LA CHESNAYE"	30785414	EHPAD LA CHESNAYE	BELLERIVE SUR ALLIER	EHPAD	2019-2020
	750043549	JIPG	30782627	EHPAD "LE LYS"	ST BONNET TRONCAIS	EHPAD	2017-2018
	30180020	CH DE NERIS LES BAINS	30785216	EHPAD CH NERIS LES BAINS	VICHY	EHPAD	2018-2019
	30780100	CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON	30785224	SSIAD CH NERIS LES BAINS	NERIS LES BAINS	EHPAD	2019-2020
			30005649	EHPAD DE COURTAIS	NERIS LES BAINS	SSIAD	
			30783344	SSIAD MONTLUÇON	MONTLUÇON	EHPAD	2019-2020
			30785539	EHPAD "LE VERT GALANT"	MONTLUÇON	SSIAD	
2021	30785521	SARL LE VERT GALANT	30780605	EHPAD DE GAYETTE	VICHY	EHPAD	2019-2020
	30000236	EHPAD DE GAYETTE	30780662	EHPAD "LA CHARMILLE"	MONTOLDRE	EHPAD	2020-2021
	30000244	EHPAD "LA CHARMILLE"	30780761	EHPAD FRANÇOIS GRÈZE	LE MONTET	EHPAD	2020-2021
	30000293	MAISON DE RETRAITE	30781009	EHPAD ROGER BESSON	LAPALISSE	EHPAD	2020-2021
	30000400	EHPAD ROGER BESSON	30785992	SSIAD SAINT-GERAND-LE-PUY	ST GERAND LE PUY	EHPAD	2019-2020
			30782569	EHPAD "RESIDENCE LES CEDRES"	ST GERAND LE PUY	SSIAD	
	30000459	ASS. " RESIDENCE LES CEDRES "	30782601	EHPAD "SAINT LOUIS"	VALLON EN SULLY	EHPAD	2020-2021
	30000491	MAISON SAINT LOUIS	30785737	EHPAD "LES VIGNES"	COMMENTRY	EHPAD	2020-2021
	30002968	AGEPAPH	30005599	EHPAD CH JACQUES LACARIN VICHY	DOMPIERRE SUR BESBRE	EHPAD	2020-2021
			30782593	EHPAD "JEANNE COULON"	VICHY CEDEX	EHPAD	2020-2021
	30002968	MAISON RETRAITE JEANNE COULON	30784136	EHPAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	VICHY	EHPAD	2020-2021
	30780126	CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT	30785901	SSIAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	BOURBON L ARCHAMBAULT	EHPAD	2020-2021
			30004428	EHPAD LE JARDIN DES SOURCES	BOURBON L ARCHAMBAULT	SSIAD	
	130031099	APAD	30785901	SSIAD CH BOURBON L'ARCHAMBAULT	BOURBON L ARCHAMBAULT	EHPAD	2020-2021
	690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	30004428	EHPAD LE JARDIN DES SOURCES	DESERTINES	EHPAD	2020-2021
	130046113	DEVELOPPEMENT DES FOYERS DE PROVINCE	30781405	MAISON DE RETRAITE "SAINT JOSEPH"	BOURBON L ARCHAMBAULT	EHPAD	2020-2021
			30783351	EHPAD LA SOURCE	SOUVIGNY	EHPAD	2020-2021
2022	30000103	EHPAD PUBLIQUE DE CUSSET	30780134	EHPAD PUBLIQUE DE CUSSET	CUSSET	EHPAD	2021-2022
			30785448	SSIAD CUSSET	CUSSET	EHPAD	2021-2022
2022	30000111	EHPAD " F. MITTERRAND " GANNAT	30780142	EHPAD FRANCOIS MITTERRAND	CUSSET	SSIAD	
	30000228	EHPAD PUBLIC DE CHANTELLE	30780597	EHPAD PUBLIC DE CHANTELLE	GANNAT	EHPAD	2021-2022
					CHANTELLE	EHPAD	2021-2022

2019 -2023

	30000343 EHPAD DE COSNE D'ALLIER	30780944 EHPAD DE COSNE D'ALLIER	COSNE D ALLIER	EHPAD	2021-2022
	30002158 CH DPT COEUR DU BOURBONNAIS	30784169 EHPAD CH COEUR DU BOURBONNAIS	ST POURCAIN SUR SIOULE	EHPAD	2021-2022
	30003099 ASSO. AIDE A DOM. CENTRES SOC. ALLIER	30007009 SSIAD DE MOULINS - AADCSA	MOULINS	SSIAD	
	30005870 MADPA	30783195 SSIAD VICHY	VICHY	SSIAD	
	30783898 ASSOCIATION " LA MAISON DES AURES "	30783229 EHPAD LA MAISON DES AURES	ST GERMAIN DES FOSSES	EHPAD	2021-2022
	30786388 S.A.S. M.R. LES GRANDS PRES	30786396 EHPAD "LES GRANDS PRES"	MONTLUCON	EHPAD	2021-2022
	630786754 ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	30001002 EHPAD "VILLA PAISIBLE"	VICHY	EHPAD	2021-2022
2023	30000327 EHPAD "PIERRE MASSEBOEUF"	30780928 EHPAD "PIERRE MASSEBOEUF"	BELLEIVE SUR ALLIER	EHPAD	2022-2023
	30000376 EHPAD D'HERISSON	30780977 EHPAD D'HERISSON	HERISSON	EHPAD	2022-2023
	30000392 EHPAD "RESIDENCE EMERAUDE"	30780993 EHPAD "RESIDENCE EMERAUDE"	MONTMARIAULT	EHPAD	2022-2023
	30000582 ASS.GESTION RESIDENCE DU PARC	30783013 RESIDENCE DU PARC	LE MAYET DE MONTAGNE	EHPAD	2022-2023
	30000616 SIVU GESTION FOYER-LOGEMENT	30783179 LOGEMENT-FOYER	DOMERAT	RES AUTONOMIE	
	30007025 MUTUALITE FRANCAISE ALLIER SSAM	30783286 SSIAD ADREA	MOULINS	SSIAD	
	30783526 CCAS DE BELLENAVES	30782775 LOGEMENT-FOYER	BELLENAVES	RES AUTONOMIE	
	30785471 CCAS D'YZEURE	30785497 EHPAD " LA GLORIETTE"	YZEURE CEDEX	EHPAD	2022-2023



DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE L'ARDECHE

ARRETE N° 2018-13-0008

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2019-2023 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les arrêtés 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923, 2018-1924 du 28 mai 2018 relatifs au Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028;

Vu le Schéma départemental en faveur de l'autonomie 2014-2018;

Vu l'arrêté n° 2018-13-0005 du 31 décembre 2018 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2019-2023 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental de l'Ardèche.

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département de l'Ardèche.

Fait le 31 décembre 2018

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie

Marie-Hélène LECENNE

Le Président du Conseil
Départemental de l'Ardèche

Pour le Président
La Directrice Générale Adjointe
Solidarités, Éducation, Jeunesse

Géraldine MALATIER

Date de programmation	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	FINESS EJ	Raison sociale EJ	Période de coupe
2019	70783493	EHPAD RÉSIDENCE "MON FOYER"	ANNONAY	EHPAD	70000518	ASSOCIATION MON FOYER	2018-2019
	70784533	EHPAD DE L'HOPITAL DE JOYEUSE	JOYEUSE	EHPAD	70780101	CENTRE HOSPITALIER JOS JULLIEN	2018-2019
	70780614	EHPAD LES MIMOSAS	CHARMES SUR RHONE	EHPAD	70000336	CENTRE INTERCO. CHARMES/ST GEORGES	2018-2019
	70784558	EHPAD DE L'HOPITAL DE LAMASTRE	LAMASTRE	EHPAD	70780366	CH DE LAMASTRE	2018-2019
	70784582	EHPAD DU CH LEOPOLD OLLIER	CHAMBONAS	EHPAD	70780218	CH LEOPOLD OLLIER	2018-2019
	70780630	EHPAD RÉSIDENCE "VAL DE BEAUME"	VALGORGE	EHPAD	70000351	MAISON DE RETRAITE DE VALGORGE	2018-2019
	70783477	EHPAD LES CHARMES	SATILLIEU	EHPAD	70000492	MAISON DE RETRAITE LES CHARMES	2018-2019
	70784053	EHPAD BASTIDE DU MONT VINOBRE	ST SERVIN	EHPAD	70000674	PHILOGERIS GENERATIONS	2018-2019
	70785118	EHPAD RESIDENCE LES BAINS	ST PERAY	EHPAD	70003009	RESIDENCE LES BAINS	2018-2019
	70784046	EHPAD "LES OPALINES"	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	70000666	S.A.R.L. "LES OPALINES"	2018-2019
	70002639	EHPAD "LES CHÂTAIGNIERS"	ANTRAIGUES SUR VOLANE	EHPAD	70002589	SARL LES CHATAIGNIERS	2018-2019
	70786264	EHPAD RESIDENCE "LES OPALINES VIVIERS"	VIVIERS	EHPAD	70001144	SAS "LES OPALINES VIVIERS"	2018-2019
2020	70783527	MR DE PROTESTANTE MONTALIVET	ANNONAY	EHPAD	70784186	ASS BIENFAISANCE PROTESTANTS	2019-2020
	70784665	EHPAD DE L'HOPITAL DE MOZE	ST AGREVE	EHPAD	70780184	ASSOCIATION DE MOZE	2019-2020
	70783535	EHPAD STE MONIQUE AUBENAS	AUBENAS	EHPAD	70000542	ASSOCIATION STE MONIQUE	2019-2020
	70783584	EHPAD "LE SANDRON"	UCEL	EHPAD	70784160	C.C.A.S. D'UCEL	2019-2020
	70783576	EHPAD LE PRE DE LONG CHAMP	VESSEAUX	EHPAD	70005137	CCAS	2019-2020
	70783329	EHPAD LEON ROUYEYROL	AUBENAS CEDEX	EHPAD	70005566	CENTRE HOSPITALIER ARDECHE MERIDIONALE	2019-2020
	70780333	EHPAD "LE BOSQ"	VALS LES BAINS	EHPAD	70005566	CENTRE HOSPITALIER ARDECHE MERIDIONALE	2019-2020
	70780606	EHPAD "CHALAMBELLE"	BURZET	EHPAD	70000328	MAISON DE RETRAITE DE BURZET	2019-2020
	70786074	EHPAD "ROCHEMURE"	JAUJAC	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783774	EHPAD LES PINS	LALEVADE D ARDECHE	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783683	RESIDENCE LES PEUPLIERS	LE TEIL	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783691	EHPAD RESIDENCE "LE ROUSSILLON"	LES VANS	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783667	EHPAD RESIDENCE LANCELOT	PRIVAS	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783709	EHPAD RESIDENCE "LES VERGERS"	THUEYTS	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
	70783675	EHPAD "ROCHE DE FRANCE"	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	2019-2020
2021	70780523	EHPAD "LES MURIERS"	ST SAUVEUR DE MONTAGUT	EHPAD	70006176	ASSOCIATION "LES MURIERS"	2020-2021
	70783501	EHPAD "MAISON DE RETRAITE"ST JOSEPH	ANNONAY	EHPAD	70000526	ASSOCIATION DE LA MAISON DE RETRAITE	2020-2021
	70001748	EHPAD SAINT JOSEPH	AUBENAS	EHPAD	70001599	ASSOCIATION MAISONS SAINT JOSEPH	2020-2021
	70004890	EHPAD "STE MARIE"	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	70004882	ASSOCIATION ST RÉGIS	2020-2021
	70783642	EHPAD RESIDENCE "MALGAZON"	ST PERAY	EHPAD	70784145	C.C.A.S. DE SAINT PERAY	2020-2021
	70784277	EHPAD "LE CHARNIVET"	ST PRIVAT	EHPAD	70785332	C.C.A.S. DE SAINT PRIVAT	2020-2021
	70784418	EHPAD RÉSIDENCE "LES GORGES"	ST MARTIN D ARDECHE	EHPAD	70005095	CCAS DE ST MARTIN D'ARDECHE	2020-2021
	70784426	EHPAD "LA CLAIRIERE"	DAVEZIEUX	EHPAD	70006333	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	2020-2021
	70784483	EHPAD DU CH D'ANNONAY	ANNONAY CEDEX	EHPAD	70780358	CH D'ARDECHE NORD	2020-2021
	70784608	EHPAD DE L'HOPITAL DE SERRIERES	SERRIERES	EHPAD	70000211	CH DE SERRIERES	2020-2021
	70784616	EHPAD DE L'HOPITAL DE VALLON	VALLON PONT D ARC	EHPAD	707800119	CH DE VALLON PONT D'ARC	2020-2021
	70784574	EHPAD DE L'HOPITAL DE CHEYLARD	LE CHEYLARD	EHPAD	70780150	CH DU CHEYLARD	2020-2021
	70784525	EHPAD DE L'HOPITAL DE BOURG	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	70005558	CHI BOURG SAINT ANDEOL VIVIERS	2020-2021

2021	70784640	EHPAD DE L'HOPITAL DE VIVIERS	VIVIERS	EHPAD	70005558	CHI BOURG SAINT ANDEOL VIVIERS	2020-2021
	70784566	EHPAD HUI DE ROCHER/LARGENTIERE	LARGENTIERE	EHPAD	70004742	CHI DE ROCHER LARGENTIERE	2020-2021
	70784400	EHPAD RESIDENCE "LE GRAND PRE"	ALBOUSIERE	EHPAD	70000765	CTRE INTERCOMM D'ACTION SOCIALE	2020-2021
	70784590	EHPAD CAMOUS -SALOMON	MARCOLS LES EAUX	EHPAD	70780283	MAISON DE RETRAITE DE MARCOLS	2020-2021
	70786553	EHPAD LES LAVANDES	CRUAS	EHPAD	380004028	MUTUELLES DE FRANCE RESEAU SANTE	2020-2021
2022	70001250	EHPAD "LE CHALENDAS"	VINEZAC	EHPAD	70000302	ASSOCIATION BETHANIE	2021-2022
	70786033	EHPAD ST JOSEPH	COUCOURON	EHPAD	70001094	C.C.A.S. DE COUCOURON	2021-2022
	70783600	EHPAD MARCEL COULET GUILLERAND	GUILLERAND GRANGES	EHPAD	70784111	C.C.A.S. DE GUILLERAND	2021-2022
	70783634	EHPAD LES TERRASSES DE L'IBIE	VILLENEUVE DE BERG	EHPAD	70784178	C.C.A.S. DE VILLENEUVE DE BERG	2021-2022
	70783543	EHPAD RESIDENCE LAC D'ISSARLES	LE LAC D'ISSARLES	EHPAD	70000559	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	2021-2022
	70784467	EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE TOURNON	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	70780374	CH DE TOURNON	2021-2022
	70784624	EHPAD RESIDENCE BEAUREGARD DE VERNOUX	VERNOUX EN VIVARAIS	EHPAD	70780481	EHPAD RESIDENCE LE BEAUREGARD	2021-2022
	70785944	EHPAD KORIAN LA BASTIDE	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	250017415	LA BASTIDE DE LA TOURNE	2021-2022
	70780622	EHPAD RESIDENCE YVES PERRIN	CHOMERAC	EHPAD	70000344	MR CHOMERAC	2021-2022
	70786439	EHPAD LES TAMARIS	GUILLERAND GRANGES	EHPAD	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	2021-2022
2023	70783618	EHPAD LES TILLEULS	MONTPEZAT SOUS BAUZON	EHPAD	70784137	C.C.A.S. DE MONTPEZAT S/BAUZON	2022-2023
	70784442	EHPAD RESIDENCE "LE MERIDIEN"	RUOMS	EHPAD	70784889	C.C.A.S. DE RUOMS	2022-2023
	70783626	EHPAD RESIDENCE LES MYRTILLES	ST PIERREVILLE	EHPAD	70784152	C.C.A.S. DE SAINT PIERREVILLE	2022-2023
	70783832	EHPAD L'AMITTE	LE POUZIN	EHPAD	70784202	C.C.A.S. DU POUZIN	2022-2023
	70783816	EHPAD DE L'HOPITAL ST FELICIEN	ST FELICIEN	EHPAD	70780382	CH DE SAINT FELICIEN	2022-2023
	70784632	EHPAD "LES CIGALINES"	VILLENEUVE DE BERG	EHPAD	70780127	CH DE VILLENEUVE DE BERG	2022-2023
	70784541	EHPAD DE L'HOPITAL DE LA VOULTE	LA VOULTE SUR RHONE	EHPAD	70002878	CH DES VALS D'ARDECHE	2022-2023
	70005657	EHPAD LE MONTOLON	PRIVAS	EHPAD	70002878	CH DES VALS D'ARDECHE	2022-2023
	70780648	EHPAD "LA CERRENO"	ST MARTIN DE VALAMAS	EHPAD	70000369	EHPAD LE CERRENO	2022-2023
	70780663	EHPAD "LES PERVENCHES"	LABLACHERIE	EHPAD	920028560	FONDATION PARTAGE ET VIE	2022-2023
	70780531	EHPAD "LE BALCON DES ALPES"	LALOUVESC	EHPAD	70000294	MAISON DE RETRAITE	2022-2023

Date de programmation	FINES E1	Raison sociale E1	FINES ET	Raison sociale ET	Commune ET	catégorie	Période de cc	
2019	70000336	CENTRE INTERCO. CHARMES/ST GEORGES	70780614	EHPAD LES MIMOSAS	CHARMES SUR RHONE	EHPAD	2018-2019	
	70000351	MAISON DE RETRAITE DE VALGORGE	70780630	EHPAD RESIDENCE "VAL DE BEAUME"	VALGORGE	EHPAD	2018-2019	
	70000492	MAISON DE RETRAITE LES CHARMES	70783477	EHPAD LES CHARMES	SATILLIEU	EHPAD	2018-2019	
	70000518	ASSOCIATION MON FOYER	70783493	EHPAD RESIDENCE "MON FOYER"	ANNONAY	EHPAD	2018-2019	
	70000666	S.A.R.L. "LES OPALINES"	70784046	EHPAD "LES OPALINES"	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	2018-2019	
	70000674	PHILOGERIS GENERATIONS	70784053	EHPAD BASTIDE DU MONT VINOBRE	ST SERMIN	EHPAD	2018-2019	
	70001144	SAS "LES OPALINES VIVIERS"	70786264	EHPAD RESIDENCE "LES OPALINES VIVIERS"	VIVIERS	EHPAD	2018-2019	
	70002589	SARL LES CHATAIGNIERS	70002639	EHPAD "LES CHATAIGNIERS"	ANTRAIQUES SUR VOLANE	EHPAD	2018-2019	
	70003009	RESIDENCE LES BAINS	70785118	EHPAD RESIDENCE LES BAINS	ST PERAY	EHPAD	2018-2019	
	70780101	CENTRE HOSPITALIER JOS JULLIEN	70784533	EHPAD DE L'HOPITAL DE JOYEUSE	JOYEUSE	EHPAD	2018-2019	
	70780218	CH LÉOPOLD OLLIER	70003538	SSIAD HL JOYEUSE	JOYEUSE	SSIAD	2018-2019	
	70780366	CH DE LAMASTRE	70784582	EHPAD DU CH LÉOPOLD OLLIER	CHAMBONAS	EHPAD	2018-2019	
	2020	70000328	MAISON DE RETRAITE DE BURZET	70786009	S.S.I.A.D. LAMASTRE	LAMASTRE	EHPAD	2018-2019
		70000542	ASSOCIATION STE MONIQUE	70780606	EHPAD "CHALAMBELLE"	BURZET	SSIAD	2019-2020
		70000641	MUTUALITÉ FRANÇAISE DRÔME-ARDECHE	70783535	EHPAD STE MONIQUE AUBENAS	AUBENAS	EHPAD	2019-2020
				70783675	EHPAD "ROCHE DE FRANCE"	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	2019-2020
				70786074	EHPAD "ROCHEMURE"	JAUJAC	EHPAD	2019-2020
				70783774	EHPAD LES PINS	LALEVADE D ARDECHE	EHPAD	2019-2020
				70783691	EHPAD RESIDENCE "LE ROUSSILLON"	LES VANS	EHPAD	2019-2020
				70783709	EHPAD RESIDENCE "LES VERGERS"	THUEYTS	EHPAD	2019-2020
			70783667	EHPAD RESIDENCE LANCELOT	PRIVAS	EHPAD	2019-2020	
			70783683	RESIDENCE LES PEUPLIERS	LE TEIL	EHPAD	2019-2020	
			70783998	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	2019-2020	
			70784004	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE TEIL	SSIAD	2019-2020	
			70784012	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	AUBENAS	SSIAD	2019-2020	
			70784020	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	ANNONAY	SSIAD	2019-2020	
			70784087	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	BOURG ST ANDEOL	SSIAD	2019-2020	
			70785175	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LA VOULTE SUR RHONE	SSIAD	2019-2020	
			70785951	ANNEXE SSIAD MUTUALITE	LE CHEYLARD	SSIAD	2019-2020	
			70783972	MUTUALITE DE L'ARDECHE	PRIVAS CEDEX	SSIAD	2019-2020	
70005137		CCAS	70783576	EHPAD LE PRE DE LONG CHAMP	VESSEAUX	EHPAD	2019-2020	
70005566		CENTRE HOSPITALIER ARDECHE MERIDIONALE	70780333	EHPAD "LE BOSQ"	VALS LES BAINS	EHPAD	2019-2020	
70007059	ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)	70783329	EHPAD ADMR HAUT VIVARAIS LIGNON	AUBENAS CEDEX	EHPAD	2019-2020		
70780184	ASSOCIATION DE MOZÈ	70785993	SSIAD SUD ARDECHE	ST AGREVE	SSIAD	2019-2020		
70784160	C.C.A.S. D'UCHEL	70784665	EHPAD DE L'HOPITAL DE MOZÈ	LARGENTIERE	SSIAD	2019-2020		
70784186	ASS BIENFAISANCE PROTESTANTS	70783584	EHPAD "LE SANDRON"	UCHEL	EHPAD	2019-2020		
70000211	CH DE SERRIÈRES	70783527	MR DE PROTESTANTE MONTALIVET	ANNONAY	EHPAD	2019-2020		
70000526	ASSOCIATION DE LA MAISON DE RETRAITE	70784608	EHPAD DE L'HOPITAL DE SERRIÈRES	SERRIÈRES	EHPAD	2020-2021		
70000708	ASSOCIATION VIVRE CHEZ SOI	70783501	EHPAD "MAISON DE RETRAITE" ST JOSEPH	ANNONAY	EHPAD	2020-2021		
70000757	ARDECHE AIDE A DOMICILE	70784293	S.S.I.A.D "VIVRE CHEZ SOI"	LES VANS	SSIAD	2020-2021		
70000765	CTRE INTERCOMM D'ACTION SOCIALE	70784905	S.S.I.A.D DE ST PERAY	ST PERAY	SSIAD	2020-2021		
70001599	ASSOCIATION MAISONS SAINT JOSEPH	70784400	EHPAD RESIDENCE "LE GRAND PRE"	ALBOUSSIERE	EHPAD	2020-2021		
70004742	CHI DE ROCHER LARGENTIERÈ	70001748	EHPAD SAINT JOSEPH	AUBENAS	EHPAD	2020-2021		
70004882	ASSOCIATION ST RÉGIS	70784079	EHPA LOGEMENT FOYER STE MARTHE	AUBENAS	RES AUTONOMIE	2020-2021		
		70784566	EHPAD HIL DE ROCHER/LARGENTIERE	LARGENTIERE	EHPAD	2020-2021		
		70004890	EHPAD "STE MARIE"	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	2020-2021		

PROGRAMMATION ARDECHE
PERIMETRE CPOM

2019-2023

70005095	CCAS DE ST MARTIN D'ARDECHE	70784418	EHPAD RESIDENCE "LES GORGES"	ST MARTIN D ARDECHE	EHPAD	2020-2021
70005558	CHI BOURG SAINT ANDEOL VIVIERS	70784525	EHPAD DE L'HOPITAL DE BOURG	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	2020-2021
70006176	ASSOCIATION "LES MURIERS"	70784640	EHPAD DE L'HOPITAL DE VIVIERS	VIVIERS	EHPAD	2020-2021
70006333	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	70780523	EHPAD "LES MURIERS"	ST SAUVEUR DE MONTAGUT	EHPAD	2020-2021
70780119	CH DE VALLON PONT D'ARC	70786306	S.S.I.A.D DE ST SAUVEUR DE	DAVEZIEUX	EHPAD	2020-2021
70780150	CH DU CHEYLARD	70784426	EHPAD "LA CLAIRIERE"	VALLON PONT D ARC	EHPAD	2020-2021
70780283	MAISON DE RETRAITE DE MARCOIS	70784574	EHPAD DE L'HOPITAL DE CHEYLARD	LE CHEYLARD	EHPAD	2020-2021
70780358	CH D'ARDECHE NORD	70784590	EHPAD CAMOUS -SALOMON	MARCOIS LES EAUX	EHPAD	2020-2021
70784145	C.C.A.S. DE SAINT PERAY	70784483	EHPAD DU CH D'ANNONAY	ANNONAY CEDEX	EHPAD	2020-2021
70785332	C.C.A.S. DE SAINT PRIVAT	70783642	EHPAD RESIDENCE "MARGAZON"	ST PERAY	EHPAD	2020-2021
380004028	MUTUELLES DE FRANCE RESEAU SANTE	70784277	EHPAD "LE CHARNIVER"	ST PRIVAT	EHPAD	2020-2021
70000302	ASSOCIATION BETHAMIE	70786553	EHPAD LES LAVANDES	CRUAS	EHPAD	2020-2021
70000344	MIR CHOMERAC	70001250	EHPAD "LE CHALENDAS"	VINEZAC	EHPAD	2021-2022
70000559	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	70780622	EHPAD RESIDENCE YVES PERRIN	CHOMERAC	EHPAD	2021-2022
70001094	C.C.A.S. DE COUCOURON	70783543	EHPAD RESIDENCE LA C DISSARLES	LE LAC DISSARLES	EHPAD	2021-2022
70780374	CH DE TOURNON	70786033	EHPAD ST JOSEPH	COUCOURON	EHPAD	2021-2022
70780481	EHPAD RESIDENCE LE BEAUREGARD	70784467	EHPAD DE L'HOPITAL LOCAL DE TOURNON	TOURNON SUR RHONE	EHPAD	2021-2022
70784111	C.C.A.S. DE GUILHERAND	70784624	EHPAD RESIDENCE BEAUREGARD DE VERNOUX	VERNOUX EN VIVARAIS	EHPAD	2021-2022
70784178	C.C.A.S. DE VILLENEUVE DE BERG	70783600	EHPAD MARCEL COULET GUILHERAND	GUILHERAND GRANGES	EHPAD	2021-2022
250017415	LA BASTIDE DE LA TOURNE	70783634	EHPAD LES TERRASSES DE LIBIE	VILLENEUVE DE BERG	EHPAD	2021-2022
920030152	SA OREPA - SIEGE SOCIAL	70785944	EHPAD KORIAN LA BASTIDE	BOURG ST ANDEOL	EHPAD	2021-2022
70000294	MAISON DE RETRAITE	70786439	EHPAD LESTAMARIS	GUILHERAND GRANGES	EHPAD	2021-2022
70000369	EHPAD LE CERRENO	70780531	EHPAD "LE BALCON DES ALPES"	LALOUVESC	EHPAD	2022-2023
70002878	CH DES VALS D'ARDECHE	70780648	EHPAD "LA CERRENO"	ST MARTIN DE VALAMAS	EHPAD	2022-2023
70780127	CH DE VILLENEUVE DE BERG	70784541	EHPAD DE L'HOPITAL DE LA VOULTE	LA VOULTE SUR RHONE	EHPAD	2022-2023
70780382	CH DE SAINT FELCIEN	70005657	EHPAD LE MONTTOULON	PRIVAS	EHPAD	2022-2023
70784137	C.C.A.S. DE MONTPEZAT S/BAUZON	70784632	EHPAD "LES CIGALINES"	VILLENEUVE DE BERG	EHPAD	2022-2023
70784152	C.C.A.S. DE SAINT PIERREVILLE	70783816	EHPAD DE L'HOPITAL ST FELCIEN	ST FELCIEN	EHPAD	2022-2023
70784202	C.C.A.S. DU POUZIN	70783618	EHPAD LES TILLEULS	MONTPEZAT SOUS BAUZON	EHPAD	2022-2023
70784889	C.C.A.S. DE RUOMS	70783626	EHPAD RESIDENCE LES MYRTILLES	ST PIERREVILLE	EHPAD	2022-2023
920028560	FONDATION PARTAGE ET VIE	70786652	S.S.I.A.D. DE ST PIERREVILLE	ST PIERREVILLE	SSIAD	2022-2023
		70783832	EHPAD L'AMITTE	LE POUZIN	EHPAD	2022-2023
		70784442	EHPAD RESIDENCE "LE MERIDIEN"	RUOMS	EHPAD	2022-2023
		70780663	EHPAD "LES PERVENCHES"	LABLACHERE	EHPAD	2022-2023



DELEGATION DEPARTEMENTALE
DU CANTAL

ARRETE N° 2018-13-0009

Portant mise à jour de la programmation prévisionnelle pour la période 2019-2023 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico sociaux pour personnes âgées

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE ALPES

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU CANTAL

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L.313-12 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment l'article 58 V;

Vu le règlement départemental d'aide sociale;

Vu les arrêtés 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923, 2018-1924 du 28 mai 2018 relatifs au Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028;

Vu le Schéma départemental de l'autonomie 2015-2019, adopté par délibération de l'Assemblée départementale en décembre 2014;

Vu l'arrêté n° 2018-13-0005 du 31 décembre 2018 fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD);

Vu l'avis de la commission spécialisée médico-sociale de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en date du 20 octobre 2016;

ARRETENT

Article 1^{er} : La liste des établissements et services médico-sociaux faisant l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est établie pour la période 2019-2023 conformément à l'annexe 1 du présent arrêté. Elle identifie les établissements médico-sociaux relevant de la compétence conjointe du Directeur Général de l'Agence régionale de santé et du Président du Conseil départemental et la date prévisionnelle de signature du contrat.

Article 2 : L'annexe 2 du présent arrêté indique les périmètres des CPOM intégrant tous les établissements médico-sociaux des organismes gestionnaires relevant de la compétence conjointe ou exclusive de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou du Conseil départemental du Cantal .

Article 3 : Le programme de contractualisation fait l'objet d'une révision annuelle par arrêté adopté avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de l'Autonomie de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur Général des Services du Département sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs du département du Cantal.

Fait le 31 décembre 2018

Le Directeur Général de
L'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Conseil
Départemental du Cantal
Bruno FAURE

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de l'autonomie
Marie-Hélène LECENNE

PROGRAMMATION CANTAL
2019-2023

Date de programmation	FINNESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	catégorie	FINNESS EJ	Raison sociale EJ	Période de coupe	
2019	150780369	EHPAD "LA LIMAGNE"	AURILLAC	EHPAD	150782217	CCAS D'AURILLAC	2018-2019	
	150782027	EHPAD "LOUIS TAURANT"	AURILLAC	EHPAD	150782217	CCAS D'AURILLAC	2018-2019	
	150002459	EHPAD DU CH DE SAINT FLOUR	ST FLOUR	EHPAD	150780088	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT FLOUR	2017-2018	
	150782563	EHPAD - CH AURILLAC	AURILLAC CEDEX	EHPAD	150780096	CENTRE HOSPITALIER H.MONDOR	2018-2019	
	150782555	EHPAD CH DE MURAT	MURAT	EHPAD	150780500	CH DE MURAT	2018-2019	
	150000446	EHPAD SAINT- JOSEPH	AURILLAC	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150780195	EHPAD "VILLA SAINTE MARIE"	AURILLAC	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150780724	EHPAD "PIERRE VALADOU"	LE ROUGET	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150002467	EHPAD "HAUT MALLET"	MASSIAC	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150780427	EHPAD "AVININ JOHANNEL"	RELIHAC	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150000909	EHPAD RÉSIDENCE LES PRÉS VERTS	SAIGNES	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150781904	EHPAD "L'OREE DU BOIS"	ST FLOUR	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	150780661	EHPAD "JEAN MEYRONNEINC"	ST FLOUR	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
	2020	150782118	EHPAD "LA VIGIERE"	ST FLOUR	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019
150002822		EHPAD "JEAN LIANDIER"	VIC SUR CERRE	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
150783702		EHPAD "LA SUMENE"	YDES	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
150002434		EHPAD "LA FORET"	YTRAC	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
150780484		EHPAD "ROGER JALENQUES"	MAURS	EHPAD	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	2018-2019	
150780526		EHPAD "LA MAINADA"	PIERREFORT	EHPAD	150000172	EHPAD "ROGER JALENQUES"	2018-2019	
150783116		EHPAD JORDANNE	AURILLAC	EHPAD	150000198	MAISON DE RETRAITE " LA MAINADA"	2018-2019	
150780518		EHPAD "RESIDENCE L'ALAGONN"	NEUSSARGUES MOISSAC	EHPAD	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	2016-2017	
150002418		EHPAD DU PAYS VERT DU CH DE MAURIAC	MAURIAC	EHPAD	150782431	CCAS DE NEUSSARGUES-MOISSAC	2019-2020	
150780179		EHPAD LES CHAMPS FLEURIS	ALTY	EHPAD	150780468	CENTRE HOSPITALIER DE MAURIAC	2019-2020	
150780161		EHPAD ALLANCHE	ALLANCHE	EHPAD	150000081	EHPAD LES CHAMPS FLEURIS	2019-2020	
150780385		EHPAD "SAINTE ELISABETH"	CHAUDS ALGUES	EHPAD	150000073	MAISON DE RETRAITE	2019-2020	
150780674		EHPAD DE SAINT URClZE	ST URClZE	EHPAD	150000131	MAISON DE RETRAITE	2019-2020	
150780401		EHPAD TIBLE	MARCEMAT	EHPAD	150000255	MAISON DE RETRAITE DE SAINT URClZE	2019-2020	
2021	150780336	EHPAD "LA LOUVIERE"	AURILLAC	EHPAD	150000156	MAISON DE RETRAITE TIBLE	2019-2020	
	150782712	EHPAD RESIDENCE DE L'ARTENSE	LANOBRE	EHPAD	150000115	ASSOCIATION "LA LOUVIERE"	2020-2021	
	150782738	EHPAD DE RAULHAC	RAULHAC	EHPAD	150783264	CCAS DE LANOBRE	2020-2021	
	150782548	EHPAD CH DE CONDAT EN FENIERS	CONDAT	EHPAD	150782720	CCAS DE RAULHAC	2020-2021	
	150782282	EHPAD "LES JARDINS DE ST ILLIDE"	ST ILLIDE	EHPAD	150780047	CH DE CONDAT EN FENIERS	2020-2021	
	2023	150002715	EHPAD "LES VAYSES"	MAURIAC	EHPAD	150000248	MAISON DE RETRAITE	2020-2021
		150002426	EHPAD "RESIDENCE DE LA CERRE"	ARPAION SUR CERRE	EHPAD	150002707	ASS. MAISON DE RETRAITE LES VAYSES	2022-2023
		150783025	EHPAD "LE FLORET"	LAROUËBROU	EHPAD	150002400	CCAS D'ARPAION SUR CERRE	2022-2023
		150782001	EHPAD LE CHÂTEAU	MONTSAUVY	EHPAD	150783017	CCAS DE LAROUËBROU	2022-2023
		150780575	EHPAD "BRUN VERGEADE"	RIOM ES MONTAGNES	EHPAD	150782233	CCAS DE MONTSAUVY	2022-2023
		150002699	EHPAD MAISONNÉE LE CAP BLANC	AURILLAC	EHPAD	150000222	EHPAD BRUN VERGEADE	2022-2023
		150780534	EHPAD "LE BOCCAGE"	PLEAUX	EHPAD	150002939	LES MAISONNÉES D'AURILLAC	2022-2023
		150780682	EHPAD "LIZET"	SALEERS	EHPAD	150000206	MAISON DE RETRAITE	2022-2023
						150000263	MAISON DE RETRAITE DE SALEERS	2022-2023

PROGRAMMATION CANTAL
PERIMETRE CPOM
2019-2023

Date de programmation	FINESS EJ	Raison sociale EJ	FINESS ET	Raison sociale ET	Commune ET	Catégorie	Période de coupe
2019	150000172	EHPAD "ROGER JALENQUES"	150780484	EHPAD "ROGER JALENQUES"	MAURS	EHPAD	2018-2019
	150000198	MAISON DE RETRAITE " LA MAINADA"	150783066	SSIAD EHPAD MAURS	MAURS	SSIAD	
	150780088	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT FLOUR	150783678	SSIAD EHPAD LA MAINADA	PIERREFORT	EHPAD	2016-2017
	150780096	CENTRE HOSPITALIER H.MONDOR	150002459	EHPAD DU CH DE SAINT FLOUR	PIERREFORT	SSIAD	
	150780500	CH DE MURAT	150783363	SSIAD CH SAINT-FLOUR	ST FLOUR	EHPAD	2018-2019
	150782159	CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMME	150782563	EHPAD - CH AURILLAC	ST FLOUR CEDEX	SSIAD	
			150783355	SSIAD CH AURILLAC	AURILLAC CEDEX	EHPAD	2018-2019
			150782555	EHPAD CH DE MURAT	AURILLAC	SSIAD	
			150782654	SSIAD CH DE MURAT	MURAT	EHPAD	2018-2019
			150780427	EHPAD "AVININ JOHANNEL"	MURAT	SSIAD	
			150002467	EHPAD "HAUT MALLET"	MASSIAC	EHPAD	2018-2019
			150002822	EHPAD "JEAN LIANDIER"	MASSIAC	EHPAD	2018-2019
			150780641	EHPAD "JEAN MEYRONNEINC"	VIC SUR CERE	EHPAD	2018-2019
			150002434	EHPAD "LA FORET"	ST FLOUR	EHPAD	2018-2019
			150783702	EHPAD "LA SUMENE"	YTRAC	EHPAD	2018-2019
			150782118	EHPAD "LA VIGIERE"	YDES	EHPAD	2018-2019
			150781904	EHPAD "L'OREE DU BOIS"	ST FLOUR	EHPAD	2018-2019
			150780724	EHPAD "PIERRE VALADOU"	SAIGNES	EHPAD	2018-2019
			150780195	EHPAD "VILLA SAINTE MARIE"	LE ROUGET	EHPAD	2018-2019
			150000909	EHPAD RESIDENCE LES PRES VERTS	AURILLAC	EHPAD	2018-2019
			150000446	EHPAD SAINT- JOSEPH	REIHAC	EHPAD	2018-2019
	150782217	CCAS D'AURILLAC	150002731	CENTRE ACCUEIL DE JOUR CLOS ALOUETTES	AURILLAC	EHPAD	2018-2019
			150780369	EHPAD "LA LIMAGNE"	AURILLAC	ACCUEIL DE JOUR	
			150782027	EHPAD "LOUIS TAURANT"	AURILLAC	EHPAD	2018-2019
			150782084	SSIAD CCAS AURILLAC	AURILLAC	EHPAD	2017-2018
			150783116	EHPAD JORDANNE	AURILLAC	SSIAD	
2020	920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	150780161	EHPAD ALLANCHE	AURILLAC	EHPAD	2018-2019
	150000073	MAISON DE RETRAITE	150780179	EHPAD LES CHAMPS FLEURIS	ALLANCHE	EHPAD	2019-2020
	150000081	EHPAD LES CHAMPS FLEURIS	150780385	EHPAD "SAINTE ELISABETH"	ALLY	EHPAD	2019-2020
	150000131	MAISON DE RETRAITE	150780401	EHPAD TIBLE	CHAODES AIGUES	EHPAD	2019-2020
	150000156	MAISON DE RETRAITE TIBLE	150780674	EHPAD DE SAINT URClZE	MARCNAT	EHPAD	2019-2020
	150000255	MAISON DE RETRAITE DE SAINT URClZE	150783058	SSIAD ADMR LA CHATAIGNERAIE	ST URClZE	EHPAD	2019-2020
	150003259	ADMIR CHATAIGNERAIE SSIAD	150002418	EHPAD DU PAYS VERT DU CH DE MAURIAC	LABROUSSE	SSIAD	2019-2020
	150780468	CENTRE HOSPITALIER DE MAURIAC	150782910	SSIAD CH MAURIAC	MAURIAC	EHPAD	2019-2020
	150782431	CCAS DE NEUSSARGUES-MOISSAC	150780518	EHPAD "RESIDENCE L'ALAGNON"	MAURIAC	SSIAD	
	150783041	ASSOCIATION ADMR DU CANTAL	150000768	SSIAD ADMR MASSIAC-BLESLE	NEUSSARGUES MOISSAC	EHPAD	2019-2020
			150782936	SSIAD ADMR RIOM-ES-MONTAGNES	MASSIAC	SSIAD	
					RIOM ES MONTAGNES	SSIAD	

PROGRAMMATION CANTAL
PERIMETRE CPOM
2019-2023

2021	150000115 ASSOCIATION "LA LOUVIERE"	150780336 EHPAD "LA LOUVIERE"	AURILLAC	EHPAD	2020-2021
	150000248 MAISON DE RETRAITE	150782282 EHPAD "LES JARDINS DE ST ILLUDE"	ST ILLUDE	EHPAD	2020-2021
	150780047 CH DE CONDAT EN FENIERS	150782548 EHPAD CH DE CONDAT EN FENIERS	CONDAT	EHPAD	2020-2021
		150782803 SSIAD CH DE CONDAT EN FENIERS	CONDAT	SSIAD	
	150782720 CCAS DE RAULHAC	150782738 EHPAD DE RAULHAC	RAULHAC	EHPAD	2020-2021
	150783264 CCAS DE LANOBRE	150782712 EHPAD RESIDENCE DE L'ARTENSE	LANOBRE	EHPAD	2020-2021
2023	150000206 MAISON DE RETRAITE	150780534 EHPAD "LE BOGAGE"	PLEAUX	EHPAD	2022-2023
	150000222 EHPAD BRUN VERGEADE	150780575 EHPAD "BRUN VERGEADE"	RIOM ES MONTAGNES	EHPAD	2022-2023
	150000263 MAISON DE RETRAITE DE SALERS	150780682 EHPAD "LIZET"	SALERS	EHPAD	2022-2023
	150002400 CCAS D'ARPAJON SUR CERE	150002426 EHPAD "RESIDENCE DE LA CERE"	ARPAJON SUR CERE	EHPAD	2022-2023
	150002707 ASS. MAISON DE RETRAITE LES VAYSESSES	150002715 EHPAD "LES VAYSESSES"	MAURIAC	EHPAD	2022-2023
	150002939 LES MAISONNES D'AURILLAC	150002699 EHPAD MAISONNÉE LE CAP BLANC	AURILLAC	EHPAD	2022-2023
	150782233 CCAS DE MONTSALVY	150782001 EHPAD LE CHÂTEAU	MONTSALVY	EHPAD	2022-2023
	150783017 CCAS DE LAROUQUEBROU	150783025 EHPAD "LE FLORET"	LAROUQUEBROU	EHPAD	2022-2023

Arrêté n°2019-17-0252

Portant autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation non spécialisés selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel, et d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance selon la modalité adulte en hospitalisation à temps complet et en hospitalisation à temps partiel pour les Hôpitaux Drôme Nord sur le site de Romans-sur-Isère

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté n°2018-1922 du 28 mai 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 juin 2018 ;

Vu l'arrêté n°2018-1970 du 14 juin 2018 portant fixation, pour l'année 2018, du calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation des activités de soins et équipements matériels lourds relevant du schéma régional de santé en vigueur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n°2018-5212 du 27 septembre 2018 portant fixation du bilan quantifié de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ouverte du 15 octobre au 15 décembre 2018 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la demande présentée par les Hôpitaux Drôme Nord, 607 avenue Geneviève de Gaulle, 26100 ROMANS-SUR-ISERE, en vue d'obtenir l'autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation non spécialisés selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel, et d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance selon la modalité adulte en hospitalisation à temps complet et en hospitalisation à temps partiel sur le site de Romans-sur-Isère ;

Vu l'avis émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 11 avril 2019 ;

Considérant que la demande présentée répond aux besoins de santé de la population dans la mesure où sur la zone Drôme-Ardèche, mais plus particulièrement sur Romans-sur-Isère, la capacité d'accueil en soins de suite et de réadaptation spécialisés pour les personnes âgées est insuffisante ;

Considérant que la demande présentée est compatible avec les objectifs fixés par le schéma régional de santé en contribuant à la qualité du parcours de santé de la personne âgée, notamment en développant l'hospitalisation de jour en réadaptation gériatrique pour retarder la perte d'autonomie, en se fondant sur l'application de programmes validés et en assurant une évaluation périodique ;

Considérant que ce projet d'activité de soins de suite et de réadaptation à temps partiel sur le site de Romans-sur-Isère permettra de consolider la filière gériatrique portée par les Hôpitaux Drôme-Nord ;

ARRETE

Article 1 : La demande présentée par les Hôpitaux Drôme Nord, 607 avenue Geneviève de Gaulle, 26100 ROMANS-SUR-ISERE, en vue d'obtenir l'autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation non spécialisés selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel, et d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance selon la modalité adulte en hospitalisation à temps complet et en hospitalisation à temps partiel sur le site de Romans-sur-Isère est acceptée.

Article 2 : Conformément à l'article L.6122-11 du code de la santé publique, sous peine de caducité, cette opération devra faire l'objet d'un début de mise en œuvre dans un délai de trois ans à compter de la réception du présent arrêté et être achevée dans un délai de quatre ans.

Article 3 : Lorsque le titulaire de l'autorisation mettra en œuvre l'activité de soins, il en fera sans délai la déclaration au Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par tout moyen assurant des garanties équivalentes de réception à date certaine. La déclaration devra également comporter les engagements à la conformité de l'activité de soins aux conditions de l'autorisation.

Article 4 : Une visite de conformité pourra être réalisée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes dans les six mois suivant la mise en œuvre de l'activité de soins, et programmée par accord entre l'agence et le titulaire.

Article 5 : La durée de validité de la présente autorisation est de sept ans à compter de la date de réception à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes de la déclaration de mise en fonctionnement de cette activité.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 7 : Le Tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 8 : Le Directeur de la direction de l'offre de soins et la Directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 2 mai 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Serge Morais

Lyon, le / 2 MAI 2019

Le Directeur général

Monsieur le Président
FEDERATION DES APAJH
33 AV - AVENUE DU MAINE
75015 - PARIS 15

Affaire suivie par :

Floriane PERRET

Direction déléguée "Régulation offre hospitalière"

Pôle Planification sanitaire

ars-ara-dos-autorisations-hosp@ars.sante.fr

04.81.10.60.39

LRAR n°2C 087 802 6143 7

Réf : 19-0282

Objet : **autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat.**

PJ : 1

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir ci-joint l'arrêté autorisant l'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat.

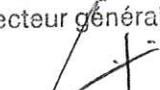
Les motivations qui ont présidé à cette décision sont explicitées dans ce même arrêté.

Conformément aux articles R.6122-37 et D.6122-38 du code de la santé publique, la déclaration de mise en fonctionnement de cette nouvelle activité devra être adressée à mes services (DOS, Pôle planification sanitaire) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par tout moyen assurant des garanties équivalentes de réception à date certaine. La déclaration devra également comporter les engagements à la conformité de l'activité de soin aux conditions de l'autorisation.

Une visite de conformité pourra être réalisée dans les 6 mois suivant la mise en œuvre de l'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation,
Le Directeur général adjoint


Serge Morais

Arrêté n°2019-17-0266

Portant autorisation à l'association Fédération des APAJH de l'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté n°2018-1922 du 28 mai 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 juin 2018 ;

Vu l'arrêté n°2018-1970 du 14 juin 2018 portant fixation, pour l'année 2018, du calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation des activités de soins et équipements matériels lourds relevant du schéma régional de santé en vigueur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n°2018-5212 du 27 septembre 2018 portant fixation du bilan quantifié de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ouverte du 15 octobre au 15 décembre 2018 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la demande présentée par l'association Fédération des APAJH, 33 avenue du Maine 75015 - PARIS 15, en vue d'obtenir l'autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affection de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat ;

Vu l'avis émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 11 avril 2019 ;

Considérant que la demande présentée répond aux besoins de santé de la population dans la mesure où le projet porte sur la prise en charge de rééducation lourde en répondant aux besoins du bassin Est du Puy-de-Dôme et du bassin montluçonnais ;

Considérant que la demande présentée permettra de densifier le plateau technique existant et de renforcer l'établissement dans son rôle d'expertise notamment pour les personnes amputées ;

Considérant que le projet est compatible avec les objectifs du schéma qui promeut une organisation de l'offre en santé permettant d'améliorer l'accès aux soins et répondre aux besoins des territoires en s'appuyant sur une offre graduée et territorialisée ;

ARRETE

Article 1 : La demande présentée par l'Association Fédération des APAJH, 33 avenue du Maine 75015 - PARIS 15, en vue d'obtenir l'autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés affectation de l'appareil locomoteur selon la modalité adulte en hospitalisation à temps partiel et en hospitalisation à temps complet sur le site du CMPR de Pionsat, est acceptée.

Article 2 : Conformément à l'article L.6122-11 du code de la santé publique, sous peine de caducité, cette opération devra faire l'objet d'un début de mise en œuvre dans un délai de trois ans à compter de la réception du présent arrêté et être achevée dans un délai de quatre ans.

Article 3 : Lorsque le titulaire de l'autorisation mettra en œuvre l'activité de soins, il en fera sans délai la déclaration au Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par tout moyen assurant des garanties équivalentes de réception à date certaine. La déclaration devra également comporter les engagements à la conformité de l'activité de soins aux conditions de l'autorisation.

Article 4 : Une visite de conformité pourra être réalisée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes dans les six mois suivant la mise en œuvre de l'activité de soins, et programmée par accord entre l'agence et le titulaire.

Article 5 : La durée de validité de la présente autorisation est de sept ans à compter de la date de réception à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes de la déclaration de mise en fonctionnement de cette activité de soins.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 7 : Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 8 : Le Directeur de la direction de l'offre de soins et le Directeur de la délégation départementale du Puy-de-Dôme de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 12 MAI 2019
Le Directeur général adjoint

Serge Morais

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

241 rue Garibaldi - CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03 - 04 72 34 74 00 - www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 (décret 2018-687 du 1^{er} août 2018), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

ANNEXE
à l'arrêté n°2019-17-0266
relative à la mise à jour des systèmes d'information

Entité juridique :	75 005 091 6 FEDERATION DES APAJH
Entité établissement :	63 078 334 8 CTRE REED FONCT M.GANTCHOULA
Activité de soins :	51 – SSR- Affections de l'appareil locomoteur (nouvelle demande)
Modalité(s) / Forme(s) :	09 - Adulte (âge >=18 ans) 01 - Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus) 02 - Hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit
Fin de validité de l'autorisation :	7 ans à compter de la date de réception de la déclaration de mise en œuvre de l'activité de soins

Arrêté n°2019-17-0267

portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Hôpitaux du Léman de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2018-17-0127 du 20 novembre 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant les désignations de Madame Corinne LAZZARI et de Monsieur Joseph Manuel DE LA HORRA, comme représentants désignés par les organisations syndicales, et de Messieurs les Docteurs Pierre BERGER et François BOUNIOL, comme représentants de la commission médicale d'établissement, au conseil de surveillance du centre hospitalier Hôpitaux du Léman de Thonon-les-Bains, respectivement suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018 et en remplacement de Madame le Docteur SIERRA et de Monsieur le Docteur DELOUANE ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2018-17-0127 du 20 novembre 2018 sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier Hôpitaux du Léman - 3, avenue de la Dame - 74200 THONON-LES-BAINS, établissement public de santé de ressort intercommunal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Jean DENAIS**, maire de la commune de Thonon-les-Bains ;

- **Monsieur Christophe BOCHATON**, représentant de la principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal ;
- **Madame Marie-Christine DESPREZ**, représentante de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Thonon Agglomération ;
- **Madame Josiane LEI**, représentante de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Pays d'Evian Vallée d'Abondance ;
- **Madame Chrystelle BEURRIER**, représentante du Président du Conseil départemental de Haute-Savoie.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Monsieur le Docteur Pierre BERGER et Monsieur le Docteur François BOUNIOL**, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- **Madame Angélique PERREARD**, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Madame Corinne LAZZARI et Monsieur Joseph Manuel DE LA HORRA**, représentants désignés par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Monsieur le Docteur Christian BOURDEL et Monsieur le Docteur Bernard DUQUESNE**, personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Monsieur François PRADELLE**, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de Haute-Savoie ;
- **Madame Françoise LEGER et Monsieur Alain BAGUET**, représentants des usagers désignés par le Préfet de Haute-Savoie.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier Hôpitaux du Léman de Thonon-les-Bains ;
- le directeur de la Caisse d'assurance maladie désignée en application du premier alinéa de l'article L.174-2 du code de la sécurité sociale, ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;

- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier Hôpitaux du Léman de Thonon-les-Bains.

Article 3 : Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.

Article 4 : Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.

Article 5 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

Article 6 : Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

Article 7 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 8 : Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 30 avril 2019

Pour le Directeur général
et par délégation,

La responsable du pôle coopération
et gouvernance des établissements

Signé : Emilie BOYER

Arrêté n°2019-17-0269

Portant confirmation, suite à cession, au profit de la SAS CLINEA, des autorisations d'activité de soins de suite et de réadaptation détenues par la SA SANCELLEMOZ sur le site de la Clinique Pierre de Soleil située à Vetrax-Monthoux

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté n°2018-1922 du 28 mai 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes portant sur l'adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 juin 2018 ;

Vu l'acte de cession de fonds de commerce intervenu le 31 août 2018 entre la SA SANCELLEMOZ et la SAS CLINEA ;

Vu la demande présentée par la SAS CLINEA, 12 Rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX, en vue d'obtenir la confirmation suite à cession, au profit de la SAS CLINEA, des autorisations d'activité de soins de suite et de réadaptation détenues par la SA SANCELLEMOZ sur le site de la Clinique Pierre de Soleil située à Vetrax-Monthoux ;

Vu l'avis émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins dans sa séance du 11 avril 2019 ;

Considérant que la demande présentée répond aux besoins de santé de la population dans la mesure où il s'agit d'une activité de soins identifiée par le schéma régional de santé 2018-2023 sur la zone de santé « Haute-Savoie », sans modification des conditions d'exploitation ni du projet thérapeutique de prise en charge du patient ;

Considérant que la demande présentée est compatible avec les objectifs fixés par le schéma régional de santé dans la mesure où elle développe notamment la prise en charge en ambulatoire ;

Considérant l'engagement du demandeur à respecter le volume d'activité ainsi que les effectifs et la qualification des personnels prévus dans sa demande, à ne pas modifier les caractéristiques du projet tel qu'il a été autorisé et à mettre en œuvre l'évaluation suivant les critères retenus ;

ARRETE

Article 1 : La demande présentée par la SAS CLINEA, 12 rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX, en vue d'obtenir la confirmation suite à cession au profit de la SAS CLINEA, des autorisations d'activité de soins de suite et de réadaptation détenues par la SA SANCELLEMOZ sur le site de la Clinique Pierre de Soleil située à Vetraz-Monthoux est acceptée.

Article 2 : Conformément à l'article L.6122-11 du code de la santé publique, sous peine de caducité, cette opération devra faire l'objet d'un début de mise en œuvre dans un délai de trois ans à compter de la réception du présent arrêté et être achevée dans un délai de quatre ans.

Article 3 : S'agissant d'une confirmation d'autorisation, la date de fin de validité de l'autorisation est inchangée.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux articles L.6122-10-1 et R.6122-42 du code de la santé publique, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé dans un délai de deux mois à compter de sa notification au promoteur. Le recours hiérarchique ne constitue pas un préalable au recours contentieux.

Article 5 : Le Tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur de la direction de l'offre de soins et le Directeur de la délégation départementale de la Haute-Savoie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 2 mai 2019

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Serge Morais

Arrêté n°2019-17-0317

portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MORESTEL (Isère)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2010-446 du 4 juin 2010 modifié du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant l'élection de Monsieur Frédéric VIAL en qualité de maire de la commune de Morestel et la désignation par les organisations syndicales de Madame Cécile FARGES et de Monsieur Bernard BRON comme représentants au conseil de surveillance suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2010-446 du 4 juin 2010 modifié sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier de Morestel – 539 Rue François Perrin - 38510 Morestel, établissement public de santé de ressort intercommunal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Monsieur Frédéric VIAL**, maire de la commune de MORESTEL ;

- **Monsieur Christian GIROUD**, maire de la principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal ;
- **Monsieur Olivier BONNARD et Monsieur Gérald REVEYRAND**, représentants de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Les Balcons du Dauphiné ;
- **Monsieur Christian RIVAL**, représentant du Président du Conseil départemental de l'Isère.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Monsieur le Docteur Olivier POURCHAIRE et Madame le Docteur Marie-Christine MANDRILLON**, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- **Madame Marie-Claude GARIN**, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Monsieur Bernard BRON et Madame Cécile FARGES**, représentants désignés par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Monsieur le docteur Bernard DEVILLER et Madame Nicole MAS**, personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Monsieur Robert PEYSSON**, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de l'Isère ;
- **Madame Emilienne DUBOST et Monsieur Bernard ANDRIEUX**, représentants des usagers désignés par le Préfet de l'Isère.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier de Morestel ;
- le directeur de la Caisse d'assurance maladie désignée en application du premier alinéa de l'article L.174-2 du code de la sécurité sociale, ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;
- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier de Morestel.

Article 3 : Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.

Article 4 : Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.

Article 5 : La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

Article 6 : Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

Article 7 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 8 : Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 29 avril 2019

Pour le directeur général
et par délégation,

Le directeur délégué régulation
de l'offre de soins hospitalière

Signé : Hubert WACHOWIAK

Arrêté n°2019-17-0322

portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère (Drôme)

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, R.6143-1 à R.6143-4 et R.6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu l'arrêté ARS n° 2018-17-0138 du 21 novembre 2018 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé fixant la composition du conseil de surveillance ;

Considérant les désignations par les organisations syndicales de Madame Lelia AVRIL et de Monsieur Gilles PERRIER, comme représentants au conseil de surveillance du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère, suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté ARS n° 2018-17-0138 du 21 novembre 2018 sont abrogées.

Article 2 : Le Conseil de surveillance du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord – 607, avenue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - 26102 ROMANS-SUR-ISERE, établissement public de santé de ressort intercommunal est composé des membres ci-après :

I - Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1) en qualité de représentant des collectivités territoriales :

- **Madame Marie-Hélène THORAVAL**, maire de la commune de Romans-sur-Isère ;

- **Madame Anna PLACE**, représentante de la principale commune d'origine des patients en nombre d'entrées en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle du siège de l'établissement principal ;
- **Madame Nathalie BROSE-TCHEKEMIAN et Madame Carole MICHELON**, représentantes de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Valence Romans Agglo ;
- **Monsieur Pierre PIENIEK**, représentant du Président du Conseil départemental de la Drôme.

2) en qualité de représentants du personnel :

- **Monsieur le Docteur Jean Pascal BAUGE et Monsieur le Docteur Karim NOURDINE**, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- **Monsieur Alain LESAGE**, représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- **Madame Lelia AVRIL et Monsieur Gilles PERRIER**, représentants désignés par les organisations syndicales.

3) en qualité de personnalités qualifiées :

- **Madame le docteur Maria-Louisa SONNET et Monsieur Pierre JOUVET**, personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ;
- **Madame Amanda CLOUZEAU**, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de la Drôme ;
- **Madame Jeannie GOUDARD et Monsieur Yves RIMET**, représentants des usagers désignés par le Préfet de la Drôme.

II - Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le vice-président du directoire du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère ;
- le directeur de la Caisse d'assurance maladie désignée en application du premier alinéa de l'article L.174-2 du code de la sécurité sociale, ou son représentant ;
- un représentant des familles de personnes accueillies pour les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD ;
- un représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein du centre hospitalier des Hôpitaux Drôme Nord de Romans-sur-Isère.

- Article 3 :** Conformément à l'article L6143-7 du code de santé publique, le directeur du centre hospitalier participe aux séances du conseil de surveillance de son établissement.
- Article 4 :** Conformément à l'article R6143-11 du code de santé publique, les séances du conseil de surveillance ne sont pas publiques.
- Article 5 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.
- Article 6 :** Seuls les membres ayant produit leur attestation de non incompatibilité peuvent siéger au sein du conseil de surveillance.

Conformément à l'article R.6143-13 du Code de Santé Publique, « *les membres des conseils de surveillance qui tombent sous le coup des incompatibilités ou incapacités prévues à l'article L.6143-6 démissionnent de leur mandat. A défaut, ils sont déclarés démissionnaires d'office par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé* ».

- Article 7 :** Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

- Article 8 :** Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clermont-Ferrand, le 30 avril 2019

Pour le Directeur général
et par délégation,

La responsable du pôle coopération
et gouvernance des établissements

Signé : Emilie BOYER



PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales

ARRETÉ n° 2019/04-112 *relatif à la publication par extrait de décisions au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles*

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES, PREFET DU RHONE,

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-091 du 27 mars 2018 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-405 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Michel SINOIR, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF 2018/12-01 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRETE

ARTICLE 1

Les autorisations d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département de l'Isère :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
SARL Le Noyer Vert	38570 Tencin	0,8433	Tencin, La Pierre	06/01/2019
GAEC du Petit Oriol	38710 Cornillon en Trièves	2,8947	Saint-Jean d'Hérans	06/01/2019
GP du Journal	38970 Corps	53,0626	Corps	07/01/2019
GOY Patrice	38230 Chavanoz	83,4968	Chavanoz, Anthon	07/01/2019
GP de l'Alpette de Chapareillan	38530 Chapareillan	296,0715	Chapareillan	07/01/2019
GP de la Quarlie	38142 Besse-en-Oisans	845	Besse-en-Oisans	07/01/2019
ACHARD Gaël	38160 Saint-Romans	27,9867	Saint-Romans, Saint-André en Royans	12/01/2019
EARL des Sables	38710 Saint-Jean d'Hérans	3,0619	Saint-Jean d'Hérans	12/01/2019
DYE Pierre-Jean	38140 Saint-Paul d'Izeaux	54,7295	La Forteresse, Saint-Paul d'Izeaux	21/01/2019
BERNARD Christophe	38710 Saint-Jean d'Hérans	1,8611	Saint-Jean d'Hérans	25/01/2019
VALLON Guillaume	38760 VARCES ALLIERES ET RISSET	21,9634	Varces Allières et Risset, Vif	01/02/2019
HERRERO Hélène	38440 CHATONNAY	0,2	CHATONNAY	03/02/2019
GAEC de la Bourgeonnière	38940 ROYBON	14,1939	ROYBON	03/02/2019
PLANTIER Vincent	38138 LES COTES D'AREY	28,982	LES COTES D'AREY, JARDIN	08/02/2019
JAY Stephan	38260 LA FRETTE	0,855	IZEAUX	11/02/2019
GAEC du PAVILLON	38930 LALLEY	6,271	LALLEY	17/02/2019
SCEA LES VIGNOBLES DE SEYSSUEL	07340 CHARNAS	0,8544	SEYSSUEL	23/02/2019
JARRIN Christian	38200 VILLETTE-de-VIENNE	22,7	PONT-EVEQUE, SERPAIZE	24/02/2019
GAEC FERME DES CORNOUILLES	38118 SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR	120,82	SAINT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR, HIERES-SUR-AMBY	28/02/2019
GAEC de la SONNIERE	38850 Villages du Lac de Paladru	3,7987	VALENCOGNE	02/03/2019
CAUFFET Jean	38840 La Sône	19,38	SAINT-HILAIRE DU ROSIER	07/03/2019
MARION-VEYRON Nicolas	38470 SERRE-NERPOL	23,1949	Serre-Nerpol, Quincieux, Vatilieu	14/03/2019
EARL MIETTON	38210 TULLINS	0,5	TULLINS	15/03/2019
EARL DUMOND	38200 SERPAIZE	15,0647	VIENNE, PONT-EVEQUE	22/03/2019
EARL DUMOND	38200 SERPAIZE	25,3074	SERPAIZE, CHUZELLES	22/03/2019

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
GP DE MIZOEN	38142 MIZOEN	643,2	MIZOEN	23/03/2019
VEYRET Thibault	38470 SERRE-NERPOL	86,1742	VATILIEU, NOTRE-DAME-DE-L'OSIER, SERRE-NERPOL, CHASSELAY, BRION	26/03/2019
PIATON Patrick	38440 MEYSSIEZ	7,775	EYZIN-PINET	27/03/2019
SCEA Les Terres de Pupetières	38690 CHABONS	106,7745	CHABONS, VIRIEU	27/03/2019
BOTT Graeme DOMAINE BOTT	42410 VERIN	1,11	CHASSE-SUR-RHONE	28/03/2019
FABRY Elisabeth	38620 MASSIEU	36,3192	MASSIEU, SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE, SARCENAS, SAINT-SULPICE-DES-RIVOIRES	28/03/2019
ANNEQUIN Jean-Luc	38730 BLANDIN	0,549	MONTAGNIEU	29/03/2019
MARTIN-JARRAND Frédéric	38470 VINAY	1,763	COGNIN-LES-GORGES	30/03/2019

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 2

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de l'Isère :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision préfectorale
GAEC DUFOUR	38460 CHOZEAU	21,3426	PANOSSAS	07/01/2019

Cette décision d'autorisation peut être consultée au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet **d'un refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de l'Isère :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision préfectorale
Boichon Didier	38460 Chozeau	8,22	Panossas, Meyzieu	08/01/2019
SARL AU JARDIN DE SAISON	69330 PUSIGNAN	0		21/03/2019

Ces décisions de refus peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 2 mai 2019

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Michel SINOIR



PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales

ARRETÉ n° 2019/04-111 *relatif à la publication par extrait de décisions au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles*

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES, PREFET DU RHONE,

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-091 du 27 mars 2018 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-405 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Michel SINOIR, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF 2018/12-01 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRETE

ARTICLE 1

Les autorisations d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département du RHONE :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
ROUX Clément	SAVIGNY	85,21	JOUX, SAINT ROMAIN DE POPEY, TARARE, CHEVINAY	03/01/2019
POYARD Emmanuel	MONTROTTIER	41,04	MONTROTTIER	03/01/2019
VERICEL Vincent Thomas	SAINT MARTIN EN HAUT	6,35	SAINT MARTIN EN HAUT	03/01/2019
GAEC DES PREBOIS	AVEIZE	6,55	GREZIEU LE MARCHE	06/01/2019
ETIENNE Robin	SALLES EN BEAUJOLAIS	0,90	BLACE	06/01/2019
GAEC DES TULIPES	SAINT MARTIN EN HAUT	16,80	SAINT MARTIN EN HAUT	12/01/2019
LELEU Pascal	COURS	0,20	THEL	12/01/2019
CHOSSON Jean François	BRULLIOLES	6,15	BRULLIOLES	13/01/2019
EARL VIGN ATHI	BEAUJEU	3,11	BEAUJEU	13/01/2019
AUFRANT Jean Philippe	VAUXRENARD	31,57	OUROUX, SAINT JACQUES DES ARRETS	14/01/2019
SARL DE LA MORCILLE	VILLIE MORGON	9,16	VILLIE MORGON	14/01/2019
GAEC BIOVALLON	MESSIMY	8,45	MESSIMY	18/01/2019
VILLARD Denis	AVEIZE	21,22	AVEIZE	18/01/2019
BADIER Samuel	CHAUSSAN	2,16	CHAUSSAN	19/01/2019
SAS MAISON JAMBON	SAINT LAGER	2,97	CHARENTAY, CECIE, REGNIE	19/01/2019
FOURNEL Julien	SAINT CYR SUR LE RHONE	1,68	SAINT CYR SUR LE RHONE	21/01/2019
FERME D'AMALTHEE	VERNAY	10,99	VERNAY	24/01/2019
CELLIER Jean Pierre	SAINT MARTIN EN HAUT	0,60	SAINT MARTIN EN HAUT, SOUCIEU EN JARREST	24/01/2019
JASSERAND Pierrick	POLLIONNAY	6,99	POLLIONNAY	24/01/2019
PEROT Simon	LYON	6,97	SAINTE PAULE, TERNAND	25/01/2019
POCHON Cédric	THURINS	5,50	CHAUSSAN	27/01/2019
TRIBOULET Xavier	OUROUX	94,12	OUROUX	27/01/2019
CUISSARD Julien	SAINT FORGEUX	56,85	SAINT FORGEUX	27/01/2019
GAEC LA BRABINETTE	LARAJASSE	6,98	LARAJASSE, SAINT MARTIN EN HAUT	01/02/2019

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
REYNARD Julien	SOUZY	135,24	SOUZY, SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET, LES HALLES	02/02/2019
EARL DU NAY	SAINT PIERRE DE CHANDIEU	2,60	SAINT PIERRE DE CHANDIEU	03/02/2019
GAEC DANS LE VENT	SAINT MARTIN EN HAUT	4,36	SAINT MARTIN EN HAUT	03/02/2019
DESMOLLE Jean Pierre	SAINT DIDIER S/ BEAUJEU	25,00	SAINT DIDIER S/ BEAUJEU, VERNAY	03/02/2019
GAEC DE L'ART VERT	COISE	11,38	LARAJASSE, COISE	03/02/2019
CARTERON Jeannine	LARAJASSE	9,26	LARAJASSE	03/02/2019
DARGERÉ Emmanuel	BIBOST	0,93	BIBOST	08/02/2019
EARL DOMAINE DU PENLOIS – BESSON PERE ET FILS	LANCIE	1,51	LANCIE	10/02/2019
EARL L'AGNEAU VERT	SAINT ROMAIN EN GIER	0,98	SAINT JEAN DE TOUSLAS	10/02/2019
EARL MERYT	MORANCE	10,57	MORANCE, SAINT JEAN DES VIGNES	10/02/2019
LOUIS Pascale	THEIZE	8,16	THEIZE, POUILLY LE MONIAL	12/02/2019
BESSONE Christine	JULIENAS	1,27	JULIENAS	15/02/2019
DESCOMBES Alban	JULIENAS	10,73	CHENAS, JULIENAS, JULLIE	16/02/2019
GAEC PRES DU BOIS	SAINT NIZIER D'AZERGUES	78,55	CLAVEISOLLES, LE PERREON, SAINT NIZIER D'AZERGUES, POULE LES ECHARMEAUX	16/02/2019
GAEC DES LYS	COISE	67,65	COISE, LARAJASSE	16/02/2019
MERLE Jean Luc	BELLEVILLE	1,03	FLEURIE	16/02/2019
MERCHIER Marianne	CHATILLON	0,34	MORANCE	18/02/2019
BUISSON Serge	SAINT MARTIN EN HAUT	2,34	LARAJASSE	22/02/2019
GAEC DES PINASSES	COISE	2,45	LARAJASSE	22/02/2019
GAEC DE GRANDVAL	SAINT JULIEN SUR BIBOST	11,25	MONTROTTIER	24/02/2019
BALLANDRAS Pascal	SAINT IGNY DE VERS	3,86	SAINT IGNY DE VERS	24/02/2019
ARNAUD Patrice	SAINT GERMAIN NUELLES	5,53	SAINT GERMAIN NUELLES, CHATILLON, LEGNY	24/02/2019
PERODEAU Gisèle	SAINT MEME LES CARRIERES	0,39	VAL D'OINGT	25/02/2019
COLLONGE Marie Agnès	CHIROUBLES	3,81	CHIROUBLES, VILLIE MORGON	05/03/2019

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
MURIGNEUX Philippe	HAUTE RIVOIRE	8,13	HAUTE RIVOIRE	06/03/2019
GAEC DES QUATRES ROUTES	MARINGES	4,38	GREZIEU LE MARCHE, POMEYS	06/03/2019
AUCAGNE Julien	JULIENAS	8,65	JULIENAS, LA CHAPELLE DE GUINCHAY	06/03/2019
BERTHET Christian	FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	3,09	THEIZE	06/03/2019
MANDON Lucas	SAINT ETIENNE LA VARENNE	2,01	SAINT ETIENNE LA VARENNE	08/03/2019
GAEC ELEVAGE GAUTHIER	SAINT BONNET DES BRUYERES	7,01	SAINT CHRISTOPHE LA MONTAGNE	09/03/2019
VALFORT Kevin	ROMANECHÉ THORINS	1,83	LANCIE	09/03/2019
MIGNARD Mathieu	POUILLY LE MONIAL	21,37	POUILLY LE MONIAL, LACHASSAGNE	09/03/2019
DE NAVACELLE Prunelle	BEAUJEU	0,75	LANTIGNIE	12/03/2019
THIZY Jean Loup	COURZIEU	12,53	COURZIEU	12/03/2019
THIZY Dominique	COURZIEU	7,59	COURZIEU	12/03/2019
WILLEMS Pierre	LYON	0,31	SAINT LAURENT D'OINGT	13/03/2019
MARDUEL Claudie	LYON	0,39	SAINT LAURENT D'OINGT	13/03/2019
EARL GRAIN D'OZON	SAINT SYMPHORIEN D'OZON	205,40	CORBAS, SIMANDRES, SAINT SYMPHORIEN D'OZON, SOLAIZE, MARENNES, FEYZIN, CHUZELLES	13/03/2019
LEFEVRE Vincent	SAINT JEAN D'ARDIERES	5,12	CORCELLE, VILLIE MORGON, SAINT JEAN D'ARDIERES	14/03/2019
VIAL Gaëtan	SAINT PIERRE DE CHANDIEU	46,83	SAINT PIERRE DE CHANDIEU, CHAPONNAY, HEYRIEUX	14/03/2019
GAEC DES GAMINES	SAINT JEAN DE TOUSLAS	1,26	SAINT JEAN DE TOUSLAS	16/03/2019
QUENTIN Maël	VAUX EN BEAUJOLAIS	1,06	VAUX EN BEAUJOLAIS	16/03/2019
PIEGAY Nicolas	SAINT MARTIN EN HAUT	5,72	SAINT MARTIN EN HAUT	16/03/2019
DEVIF Jérôme	SAINT CHRISTOPHE	31,90	SAINT CHRISTOPHE	21/03/2019
GAEC DES DEUX VERSANTS	SAINT MARTIN EN HAUT	1,60	SAINT MARTIN EN HAUT	22/03/2019
ROHMER Séverine	CURIS AU MONT D'OR	3,93	SAINT GERMAIN AU MONT D'OR	22/03/2019
PERNOT Louis Paul	FUISSE	1,01	JULLIE, JULIENAS	23/03/2019
BURNICHON Thibault	COURS	22,60	COURS LA VILLE	26/03/2019

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
GAEC AU FIL DE L'HERBE	ST CYR DE VALORGES	65,00	JOUX, ST CYR DE VALORGES (42)	26/03/2019
SUBRIN Florian	SAINTE MARTIN LESTRA	11,02	HAUE RIVOIRE, ST MARTIN LESTRA (42)	26/03/2019
TRONCY Bruno	CHANDON	35,57	COURS, NANDAX (42)	26/03/2019
GAEC JOLY	SEVLINGES	82,57	BOURG DE THIZY, SEVELINGES (42)	26/03/2019
WISNIEWSKI Eric	SAINTE GERMAIN NUELLES	0,62	SAINTE GERMAIN NUELLES	27/03/2019
CHIPIER Florent	CHABANIERE	2,85	CHAUSSAN	27/03/2019
PERRA Vincent	DARDILLY	14,58	DARDILLY, ST JEAN DES VIGNES, CHAZAY D'AZERGUES	27/03/2019
EARL DE LA RONZIERE	GERMOLLES SUR GROSNE	7,83	VAUXRENARD	27/03/2019
BOTT Graeme – Domaine BOTT	VERIN	2,11	CONDRIEU	27/03/2019
DURAND Angélique	COURZIEU	0,34	COURZIEU	28/03/2019
PELANDA Brice	SAINTE ETIENNE DES OULLIERES	2,34	SAINTE LAGER, BELLEVILLE	28/03/2019
BLANC Stéphane	MARENNES	2,69	SIMANDRES	28/03/2019
RAMAGE Frédéric	SAINTE CHRISTOPHE LA MONTAGNE	5,08	SAINTE CHRISTOPHE, SAINTE PIERRE	28/03/2019

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 2

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département du **RHONE** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision préfectorale
EARL PATRICK VILLARD	ST MARTIN EN HAUT	7,28	SAINTE CATHERINE	29/01/2019
GAEC DE LA VILLARDIERE	SAINTE ANDRE LA COTE	6,79	SAINTE CATHERINE	07/03/2019
GAEC DU LEVAIN	SAINTE CHRISTOPHE	23,56	SAINTE CHRISTOPHE, MONSOLS	18/03/2019
GAEC DU PRE DES LYS	BRULLIOLES	3,66	BRULLIOLES	19/03/2019

Ces décisions d'autorisation peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet **d'un refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département du **RHONE** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision préfectorale
GAEC FOURNEL MARNAS	SAINT MARTIN EN HAUT	0,00		07/03/2019
GAEC DU SIGNAL	SAINT ANDRE LA COTE	0,00		07/03/2019
BELLY Xavier	SAINTE CATHERINE	2,94	SAINTE CATHERINE	07/03/2019
GAEC DES MARGUERITES	TRADES	6,72	SAINTE CATHERINE	18/03/2019
GAEC DES DEUX RIVES	VILLECHENEVE	0		19/03/2019

Ces décisions de refus peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 2 mai 2019

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Michel SINOIR



PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales

ARRETÉ n° 2019/04-113 *relatif à la publication par extrait de décisions au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles*

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES, PREFET DU RHONE,

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-091 du 27 mars 2018 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-405 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Michel SINOIR, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF 2018/12-01 du 5 décembre 2018 portant délégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRETE

ARTICLE 1

Les **autorisations d'exploiter tacites** à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département de **HAUTE-SAVOIE** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision tacite
EARL SPIRULIN'ALPES	Boège	0,30	Reignier-Esery	07/03/2019
GOISSET Michel	Pringy	11,09	Annecy (Pringy)	20/03/2019
SCEA DES PRES JACQUEMIN	Poisy	7,28	Lovagny	23/03/2019
GAEC LA FERME DE LA MOTTE	Fillière (Thorens)	17,93	Fillière (Aviernoz)	27/03/2019
futur GAEC LE LINGA	Châtel	36,60	Châtel et Abondance	28/03/2019

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 2

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de **HAUTE-SAVOIE** : **sans objet**

ARTICLE 3

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet **d'un refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de **HAUTE-SAVOIE** : **sans objet**

ARTICLE 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon, le 2 mai 2019

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Michel SINOIR

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Lyon, le 26 avril 2019

ARRÊTÉ n° 19-123

portant modification de la composition de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 611-2 et R.611-17 à R.611-25;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

arrête :

Article 1^{er} : la composition de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, présidée par Mme Isabelle LAVEST et fixée le 10 octobre 2017, est modifiée comme suit :

1. au titre de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier » :

en qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques, et un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
M. Jean-Marie RUSSIAS, chef de service de l'UDAP de l'Allier	Mme Emmanuelle DIDIER, cheffe de service de l'UDAP du Rhône et de la Métropole de Lyon
Mme Marie-Blanche POTTE, conservatrice des monuments historiques	M. Pierre-Olivier BENECH, conservateur des monuments historiques
Mme Florence DELOMIER-ROLLIN, conseillère pour l'architecture	Mme Hélène SCHMIDGEN-BENAUT, cheffe de service de l'UDAP de l'Isère

en qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Claire PEIGNE, maire de Morancé (Rhône)
Mme Florence VERNEY-CARRON, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée à la culture et au patrimoine	Mme Catherine PACORET, conseillère déléguée au patrimoine à la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. Renaud DONZEL, adjoint au maire de Nantua (Ain)	M. Jacques VIGNERON, maire de Marsat (Puy-de-Dôme)
Mme Martine JULLIAN, conseillère municipale à Grenoble, déléguée au patrimoine historique (Isère)	M. Laurent JACQUOT, adjoint au patrimoine historique et au devoir de mémoire à la ville de Romans-sur-Isère, conseiller communautaire (Drôme)
M. Jacques de CHABANNES, conseiller départemental de l'Allier, maire de Lapalisse	Mme Monique GIES, adjointe au maire culture, patrimoine, tourisme, ville du Bourget-du-Lac (Savoie)
M. Fabien LIMONTA, vice-président au conseil départemental de la Drôme, chargé de la culture et des anciens combattants	M. François DESCOEUR, maire d'Anglards-en-Salers (Cantal)

en qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M. Hugues de CHABANNES, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes et délégué Auvergne de La Demeure Historique	M. Eric DUPRE LA TOUR, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes, délégué de la Drôme des Vieilles Maisons Françaises
M. Jacques AUJOULAT, délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine	Mme Françoise LAPEYRE-UZU, déléguée régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France
Mme Françoise MATHIEU, présidente de Maisons paysannes du Rhône et vice-présidente de Maisons paysannes en Rhône-Alpes, représentante de patrimoine aurhalpin	M. Roland COMTE, président de Cévennes Terre de lumière
Mme Chantal MAZARD, vice-présidente de Patrimoine de l'Isère, culture, histoire	Mme Elisabeth BLANC-BERNARD, présidente de Renaissance du vieux Lyon
M. Philippe DUFIEUX, professeur d'histoire de l'architecture, délégué de l'association DoCoMoMo	M. Jean-Charles VERGNE, directeur du Fonds régional d'art contemporain d'Auvergne
M. Martin de FRAMOND, directeur des publications de l'association des cahiers de la Haute-Loire	Mme Pascale CHEVALIER, association Terres romanes d'Auvergne

en qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux architectes et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
Mme Catherine FURET, architecte DPLG
M. Philippe PEYRE, conseiller patrimoines de la ville de Saint-Etienne
M. Pierre PIESSAT, architecte DPLG-urbaniste OPQU
M. Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon 2
Mme Delphine RENAULT, responsable du service patrimoines et inventaire général au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Mme Joëlle TARDIEU, archéologue

2. au titre de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

en qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
M. Jean-François VILVERT, chef de service de l'UDAP de l'Ardèche	M. Christophe MARGUERON, architecte des Bâtiments de France à l'UDAP du Rhône
Mme Florence DELOMIER-ROLLIN, conseillère pour l'architecture	Mme Hélène SCHMIDGEN-BENAUT, cheffe de service de l'UDAP de l'Isère
M. Gilles SOUBIGOU, conservateur des monuments historiques	Mme Catherine GUILLOT, conservatrice des monuments historiques

en qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Geneviève BALESTRIERI, adjointe au maire de Jarrie (Isère)
M. Christophe BAZILE, maire de Montbrison (Loire)	M. Jean BARTHOLIN, conseiller départemental de la Loire
Mme Corine MAIRONI-GONTIER, maire d'Aime-La Plagne (Haute-Savoie)	Mme Françoise GAUQUELIN, maire de Millery (Rhône)
M. Patrick KOLLIBAY, maire de Passy (Haute-Savoie)	Mme Marie-Claire TEPPE-ROGUET, conseillère départementale de la Haute-Savoie
M. François DESCOEUR, maire d'Anglards-en-Salers (Cantal)	M. Michel BRUNET, maire de Saint-Trivier-de-Courtes (Ain)
M. Olivier PEVERELLI, vice-président du conseil départemental de l'Ardèche	Mme Laurence ALLEFRESDE, vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche

en qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Béatrice de LA TOUR, déléguée Cantal des Vieilles Maisons Françaises, adjointe régionale	M. Marc ESTRANGIN, délégué Rhône-Alpes et Drôme de La Demeure Historique
M. Jean-Bernard NUIRY, délégué régional Rhône-Alpes de la Fondation du patrimoine	M. Jacques AUJOULAT, délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine
M. Bernard LEBORNE, président de Maisons paysannes de France en Auvergne-Rhône-Alpes	Mme Marie-Hélène CHATEAU, présidente de patrimoine aurhalpin
Mme Séverine CLEDAT, présidente de la Fédération française des paysages Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté	Mme Priscilla TETAZ, Fédération française des paysages Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté
M. Michel ASTIER, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme	M. Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain
Mme Mélanie MEYNIER, délégué de l'association DoCoMoMo	M. Christian MONTIN, président des Petites cités de caractères en Auvergne-Rhône-Alpes

en qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins trois architectes) :

SIX TITULAIRES
M. Sébastien SPERTO, directeur du CAUE du Rhône Métropole
Mme Nadine HALITIM-DUBOIS, chercheur en architecture industrielle et du XXe siècle, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel
M. Philippe PEYRE, conseiller patrimoines de la ville de Saint-Etienne
M. Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon 2
Mme Anne-Sophie ROBIN, architecte du patrimoine
M. Yassine BOUZIANE, architecte DPLG

3. au titre de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux »:

en qualité de représentants de l'État (deux conservateurs du patrimoine dont au moins un de la spécialité monuments historiques, un architecte des Bâtiments de France, un membre des services de la police ou de la gendarmerie nationales) :

QUATRE TITULAIRES	QUATRE SUPPLÉANTS
Mme Catherine GUILLOT, conservatrice des monuments historiques	Mme Sophie OMERE, conservatrice des monuments historiques
M. Pierre-Olivier BENECH, conservateur des monuments historiques	Mme Marie-Blanche POTTE, conservatrice des monuments historiques
Mme Anne-France BOREL, architecte des Bâtiments de France à l'UDAP de la Haute-Loire	Mme Anne-Sophie FLEURQUIN, architecte des Bâtiments de France à l'UDAP de l'Isère
M. Fara N'DOYE, lieutenant-colonel à la région de gendarmerie de Rhône-Alpes	M. Pierre BATY, capitaine à la région de gendarmerie de Rhône-Alpes

en qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Véronique LOUIS, maire de Saint-Maurice-d'Ibie (Ardèche)
Mme Sylvie DEZARNAUD, conseillère départementale de l'Isère, maire de Revel-Tourdan	M. Jean-Sébastien LALOY, conseiller départemental de l'Allier, vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur et de la mémoire
M. Stéphane BRIANT, maire d'Antignac (Cantal)	M. Joël BAUD-GRASSET, conseiller départemental de Haute-Savoie
Mme Isabelle CHARTRON, conseillère municipale déléguée au patrimoine à la ville de Belleville (Rhône)	M. Jean-Claude ALBUCHER, maire de Souvigny (Allier)
M. Fabien LIMONTA, vice-président au conseil départemental de la Drôme, chargé de la culture et des anciens combattants	Mme Dominique BRIAT, conseillère départementale du Puy-de-Dôme, vice-présidente culture et vie associative
Mme Madeleine DUBOIS, conseillère départementale de Haute-Loire	M. Frédéric BRET, conseiller départemental de la Savoie

en qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
M. Vincent FLAURAUD, directeur des publications de la société de Haute-Auvergne	M. Yann CRUIZIAT, vice-président de Patrimoine des pays de l'Ain
M. Bernard DELPAL, conseiller historique, association patrimoine mémoire histoire (Drôme)	M. Bernard SANIAL, président et directeur des publications de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
M. André HULLO, président des Amis de Vienne (Isère)	Mme Isabelle de QUINSONAS, déléguée Isère de La Demeure Historique
M. Martin de FRAMOND, directeur des publications de l'association des cahiers de la Haute-Loire	M. Claude MEGEVAND, administrateur de patrimoine aurhalpin, président de la société d'histoire La Salévienne (Haute-Savoie)
M. Joseph de COLBERT, délégué adjoint Auvergne de La Demeure Historique	M. Olivier PARADIS, président de l'association Braille et Culture (Puy-de-Dôme)
M. Gérard BRUYERE, secrétaire de la société d'histoire de Lyon (Rhône)	M. Jean-Pierre DUBOURGEAT, président de l'association les amis du vieux Conflans (Savoie)

en qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux conservateurs des antiquités et objets d'art et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
Mme Carine BAYOL, restauratrice
Mme Christine BOUILLOC, directrice du musée Bargoin
Mme Caroline GUIBAUD, conservatrice du patrimoine, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel
Mme Carole PARET, CDAOA du Rhône
Mme Guennola THIVOLLE, CAO de l'Allier
Mme Nathalie VIDAL, museum Henri Lecoq

Article 2 : sont nommés membres de la délégation permanente de chacune des sections :

1. au titre de la délégation permanente de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »:

en qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Jean-Marie RUSSIAS, chef de service de l'UDAP de l'Allier	Mme Emmanuelle DIDIER, cheffe de service de l'UDAP du Rhône et de la Métropole de Lyon
Mme Marie-Blanche POTTE, conservatrice des monuments historiques	M. Pierre-Olivier BENECH, conservateur des monuments historiques

en qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Claire PEIGNE, maire de Morancé (Rhône)
Mme Florence VERNEY-CARRON, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	Mme Catherine PACORET, conseillère déléguée au patrimoine à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

en qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Hugues de CHABANNES, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes et délégué Auvergne de La demeure Historique	M. Eric DUPRE LA TOUR, délégué régional et Drôme des Vieilles Maisons Françaises
M. Jacques AUJOLAT, délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine	Mme Françoise LAPEYRE-UZU, déléguée régionale de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique

en qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la première section :

DEUX TITULAIRES
M. Pierre PLESSAT, architecte DPLG-urbaniste OPQU
Mme Delphine RENAULT, responsable du service patrimoines et inventaire général au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

2. au titre de la délégation permanente de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

en qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Jean-François VILVERT, chef de service de l'UDAP de l'Ardèche	M. Christophe MARGUERON, architecte des bâtiments de France à l'UDAP du Rhône
Mme Florence DELOMIER-ROLLIN, conseillère pour l'architecture	Mme Hélène SCHMIDGEN-BENAUT, cheffe de service de l'UDAP de l'Isère

en qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Geneviève BALESTRIERI, adjointe au maire de Jarrie (Isère)
M. François DESCOEUR, maire d'Anglards-en-Salers (cantal)	M. Michel BRUNET, maire de Saint-Trivier-de-Courtes (Ain)

en qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Jean-Bernard NUIRY, délégué régional Rhône-Alpes de la Fondation du patrimoine	M. Jacques AUJOLAT, délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine
M. Michel ASTIER, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme	M. Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

en qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES
M. Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon 2
M. Yassine BOUZIANE, architecte DPLG

3. au titre de la délégation permanente de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

en qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Catherine GUILLOT, conservatrice des monuments historiques	Mme Sophie OMERE, conservatrice des monuments historiques
M. Pierre-Olivier BENECH, conservateur des monuments historiques	Mme Marie-Blanche POTTE, conservatrice des monuments historiques

en qualité de membres désignés parmi les membres titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Isabelle LAVEST, adjointe culture ville de Clermont-Ferrand et vice présidente culture Clermont Auvergne Métropole (Puy-de-Dôme)	Mme Véronique LOUIS, maire de Saint-Maurice-d'Ibie (Ardèche)
Mme Sylvie DEZARNAUD, conseillère départementale de l'Isère, maire de Revel-Tourdan	M. Jean-Sébastien LALOY, conseiller départemental de l'Allier, vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur et de la mémoire

en qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. Vincent FLAURAUD, directeur des publications de la société de Haute-Auvergne	M. Yann CRUIZIAT, vice-président de Patrimoine des pays de l'Ain
M. Gérard BRUYERE, secrétaire de la société d'histoire de Lyon (Rhône)	M. DUBOURGEAT, les amis du vieux Conflans (Savoie)

en qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la troisième section :

DEUX TITULAIRES
Mme Caroline GUIBAUD, conservatrice du patrimoine, service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel
Mme Guennola THIVOLLE, CAO de l'Allier

Article 3 : sont désignés membres du comité des sections :

deux membres nommés de chaque section (dont au moins deux représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine) :

Section	SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
1	Mme Marie-Blanche POTTE, conservatrice des monuments historiques	M. Pierre-Olivier BENECH, conservateur des monuments historiques
	Mme Florence DELOMIER-ROLLIN, conseillère pour l'architecture	Mme Hélène SCHMIDGEN-BENAUT, cheffe de service de l'UDAP de l'Isère
2	M. Jean-Bernard NUIRY, délégué régional Rhône-Alpes de la Fondation du patrimoine	M. Jacques AUJOULAT, délégué régional Auvergne de la Fondation du patrimoine
	Mme Béatrice de LA TOUR, déléguée Cantal des Vieilles Maisons Françaises, adjointe régionale	M. Marc ESTRANGIN, délégué Rhône-Alpes et Drôme de La Demeure Historique
3	Mme Sylvie DEZARNAUD, conseillère départementale de l'Isère, maire de Revel-Tourdan	M. Jean-Sébastien LALOY, conseiller départemental de l'Allier, vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur et de la mémoire
	M. Stéphane BRIANT, maire d'Antignac (Cantal)	M. Joël BAUD-GRASSET, conseiller départemental de Haute-Savoie

Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Guy LEVI